

# Les Antiquités du Musée cantonal

## Vestiges de populations évanouies (1770–1840)

Vincent Fontana

Les plus anciennes collections archéologiques vaudoises proviennent du Musée cantonal, fondé à Lausanne en 1818 sur le modèle des grands musées encyclopédiques européens, et progressivement démantelé à partir de 1840. Avec un noyau hérité du siècle des Lumières et de la période révolutionnaire, ces premières collections reflètent aussi bien les centres d'intérêt des érudits antiquaires de la fin du 18<sup>e</sup> siècle que les motivations politiques qui préludent à la création d'une institution muséale cantonale. Pour les promoteurs de ce premier musée public, les centaines d'armes protohistoriques, de figurines gallo-romaines ou de parures burgondes, désignées comme des « antiquités nationales », représentent des témoignages directs de la culture matérielle de leurs « ancêtres ». Des premières fouilles rocambolesques à l'ébauche d'une politique de protection du patrimoine, cet ouvrage retrace la naissance des collections archéologiques vaudoises.

DFJC  
Département  
de la Formation,  
de la Jeunesse et  
de la Culture

SERAC  
Service des  
affaires culturelles



**mcah** Musée cantonal  
d'archéologie et d'histoire  
Lausanne

ISBN 978-2-9701297-1-4



P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Les Antiquités du Musée cantonal

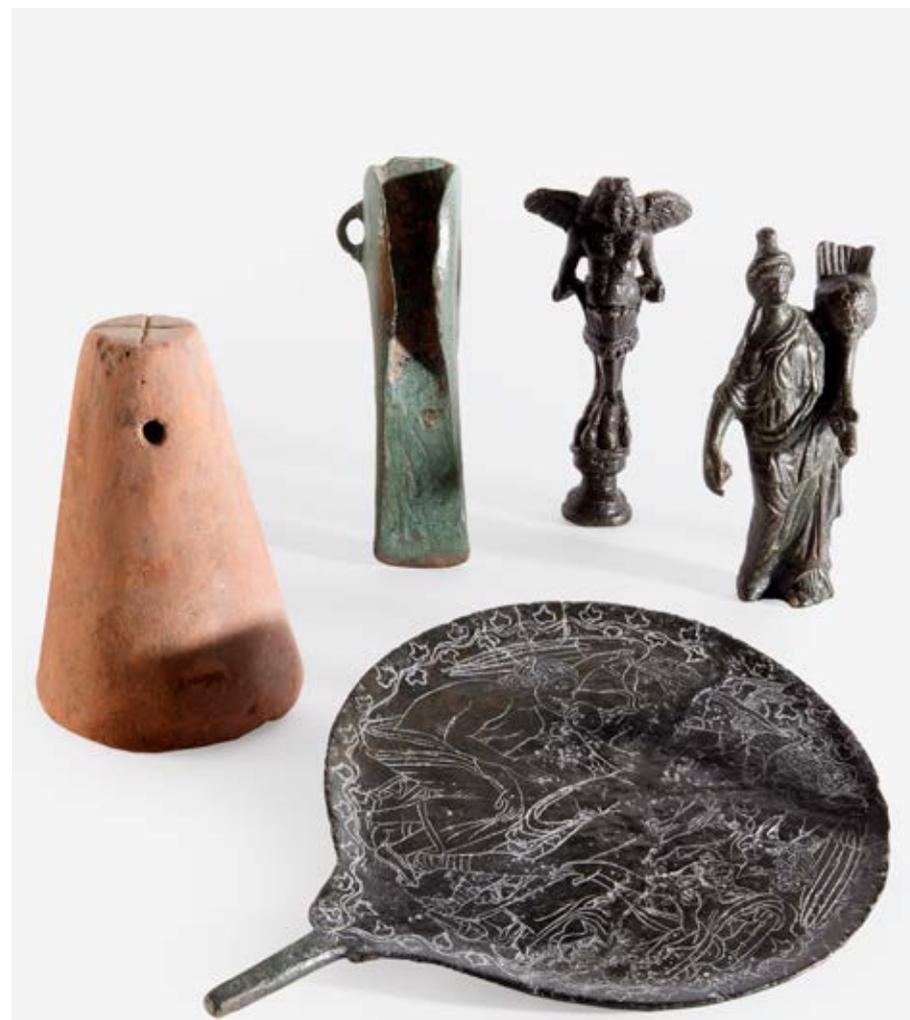
H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
O  
R  
S  
-  
S  
É  
R  
I  
E

H  
S  
2

# Les Antiquités du Musée cantonal



C  
O  
L  
L  
E  
C  
T  
I  
O  
N  
S

C  
A  
N  
T  
O  
N  
A  
L  
E  
S

V  
A  
U  
D  
O  
I  
S  
E  
S

Couv. Ensemble de pièces provenant de la collection Levade et conservé au MCAH. Peson [MCAH 176], miroir [MCAH 082], hache [MCAH 032], statuettes [MCAH 175, 077].

La revue *PatrimoineS. Collections cantonales vaudoises* se donne pour but de tisser des liens entre les collections de la Bibliothèque et des Musées cantonaux, de montrer leur cohérence et leur complémentarité, mais aussi leur actualité et leur modernité. Valoriser, étudier, faire connaître et aimer le patrimoine mobilier, documentaire et immatériel vaudois à un très large public est au cœur de leurs missions. Au fil de parutions annuelles, cette revue souhaite rendre ces patrimoines vivants, transversaux, tangibles... Consacrées aux patrimoines vaudois, ces publications vous invitent à plonger dans la richesse des collections du canton.

Les numéros hors-séries (HS) sont destinés à mettre en valeur certains aspects des collections des institutions patrimoniales vaudoises.

Les Antiquités du Musée cantonal  
Vestiges de populations évanouies  
(1770–1840)

Vincent Fontana

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

C  
O  
L  
L  
E  
C  
T  
I  
O  
N  
S

C  
A  
N  
T  
O  
N  
A  
L  
E  
S

V  
A  
U  
D  
O  
I  
S  
E  
S

4	Préface
8	Avant-propos
16	<u>Introduction</u>
19	L'inventaire des collections, ou la mémoire du Musée cantonal
26	<u>Le premier noyau des collections d'antiquités : l'héritage de l'Académie</u>
26	Le cabinet d'antiques de l'Académie de Lausanne, héritage d'une bibliothèque humaniste
33	Médailles et « monuments » antiques: une collection de philologues
44	Les premières « antiquités nationales »: les armes du lac de Luissel
54	<u>L'ébauche d'un <i>Musée d'antiquités cantonales</i></u>
63	L'aventure de la fouille: l'ensemble gallo-romain du Bois-de-Vaux
70	<u>Une collection d'antiques au Musée cantonal vaudois: l'amorce d'une politique patrimoniale</u>
74	Susciter les dons patriotiques: l'action des conservateurs des antiquités cantonales
86	<u>Typologie et provenance des premières collections d'antiquités</u>
87	« Des morceaux enfouis et épars »: le poids des trouvailles isolées
92	Le produit des nécropoles, ou l'essor de la fouille d'amateurs
107	L'apport des collections privées: le « musée particulier » du docteur Levade
117	Égyptomanie, souvenirs d'Italie et échos de batailles: les dons de voyageurs
130	<u>Conclusion</u>
134	Notes
139	Bibliographie

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Amorcé durant les années 1960 par les travaux d'un Francis Haskell, l'histoire des collections est devenue un véritable champ d'étude depuis les années 1980, notamment à travers les recherches d'un Antoine Schnapper ou d'un Krzysztof Pomian. En Suisse romande, les collections genevoises ont fait l'objet de plusieurs études à partir des années 1970, comme en témoignent l'exposition François Tronchin (1974) et l'essai aussi concis que fondamental de Mauro Natale sur le goût pour la peinture italienne (1980). Quant à l'histoire des collections vaudoises, elle se développe à partir des années 1980 à travers différents types de travaux: notamment l'ouvrage collectif *De l'Académie à l'Université* (1987), le mémoire de licence de Laurence Bargouth sur les collections privées (1994), les études menées dans le cadre du catalogue raisonné des peintures anciennes du Musée cantonal des Beaux-Arts (1998, 2007 et 2013), l'ouvrage de Marc-Antoine Kaeser sur l'histoire de l'archéologie vaudoise (2000) ou encore le catalogue de l'exposition *Cosmos*, présentée au Palais de Rumine en 2018–2019.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'ouvrage de Vincent Fontana. Il est issu d'un mémoire rédigé dans le cadre de la Maîtrise d'études avancées (MAS) en conservation du patrimoine et muséologie des Universités de Genève, Lausanne et Fribourg et, plus précisément, d'un stage au sein du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, sous la conduite de Lionel Pernet. Il se concentre sur la constitution des collections archéologiques du canton de Vaud et sur ses enjeux identitaires, en cernant subtilement l'esprit encyclopédique qui préside aux collections de l'Académie puis à celles du Musée cantonal (créé en 1818, la même année que le Musée académique de Genève), avant qu'elles ne se désagrègent en différents musées disciplinaires, comme le Musée Arlaud, inauguré en 1841 et dévolu aux beaux-arts (sur le modèle du Musée Rath, ouvert dès 1826), et le Musée des antiquités, créé en 1852 (une année après le Cabinet des antiquités à Genève) et rebaptisé successivement Musée archéologique en 1877, Musée historique en 1908 puis Musée cantonal d'archéologie et d'histoire depuis 1955. Ce faisant, il souligne le rôle capital de certains acteurs: Alexandre-César

Chavannes, bibliothécaire de l'Académie dans les années 1770; Louis Levade, membre de la Société d'émulation (soucieuse de créer un musée d'antiquités nationales au lendemain de la création du canton de Vaud en 1803) et dont la collection entre en 1824 au Musée cantonal; Daniel-Alexandre Chavannes et Charles Lardy, conservateurs du Musée cantonal; ou encore Frédéric Troyon, conservateur du Musée des antiquités dès 1852. En donnant une vision d'ensemble de ce moment charnière à la fois claire et articulée, il constitue un apport remarquable à l'histoire des collections vaudoises.

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Le présent ouvrage comble une lacune importante de la recherche sur l'histoire des Musées vaudois, en particulier celle des Musées d'archéologie. Il s'inscrit dans le cadre de plusieurs projets initiés avant ou pendant les festivités du bicentenaire du Musée cantonal, inauguré en 1818 à Lausanne, avec en particulier un colloque sur le Musée encyclopédique dont les actes paraissent dans la Bibliothèque historique vaudoise. Vincent Fontana livre ici tout un pan de l'histoire intellectuelle vaudoise de la fin du 18<sup>e</sup> siècle aux années 1840, moment où les différents domaines d'activité du Musée cantonal vont, l'un après l'autre, devenir des Musées indépendants : le Musée cantonal des Beaux-Arts d'abord, puis le Musée des Antiquités (futur MCAH) et les différents Musées de Sciences enfin.

L'histoire du MCAH, à partir de sa naissance en tant qu'institution indépendante (1852), est assez bien connue, notamment à travers la figure de son premier conservateur, Frédéric Troyon. Ce qui s'est passé avant était en revanche nettement moins bien étudié. On aurait pu penser que les documents manquaient pour reconstruire la réflexion qui mena à la création du Musée cantonal, mais Vincent Fontana prouve le contraire en croisant les archives du MCAH, les archives administratives du jeune canton de Vaud (conservées aux Archives cantonales vaudoises) et les revues savantes de l'époque.

Cette documentation, en grande partie inédite, révèle, sous la plume alerte de l'auteur et en suivant la chronologie, non seulement des personnages oubliés de l'histoire vaudoise, comme les frères Reynier par exemple, mais aussi la longue genèse du Musée cantonal et de son volet historique, entamée avant la Révolution de 1798, mais ralentie par les guerres napoléoniennes et l'incertitude qui régnait alors en Europe. Ce livre montre aussi combien le jeune canton de Vaud est à la croisée des influences européennes : à l'ouest la France de Paris à la Méditerranée (la Grèce et Rome), au nord les Lumières allemandes et le mouvement romantique (l'attrait pour les vestiges locaux).

L'ouvrage permet aussi de découvrir le noyau initial des collections du MCAH, modeste certes, mais représentatif d'un mode de collecte qui comptait alors sur le patriotisme vaudois et les relations que la bourgeoisie locale éclairée entretenait en Europe pour favoriser des échanges et des dons d'objets. Lorsque Frédéric Troyon prend la tête du Musée, c'est un lot d'environ 800 numéros d'inventaire qu'il trouve dans les réserves ; pas encore de quoi constituer vraiment un Musée, mais ces collections sont intéressantes car elles reflètent aussi, et surtout, la transformation rapide d'une jeune discipline : l'archéologie. Les découvertes de « terrain » se multiplient et l'attention se porte sur d'autres périodes que l'époque romaine qui retenait toute l'attention des érudits du 18<sup>e</sup> siècle : des vestiges protohistoriques sont mis au jour (âge du Bronze comme à Verschiez ou Chardonne, et âge du Fer à Longirod), mais aussi d'époque burgonde (Tolochenaz ou Arnex). Les objets préhistoriques sont plus rares, mais ce n'est pas sans émotion que l'on découvre dans ces pages le premier objet néolithique entré au Musée cantonal en 1825 : une petite lame en silex de Pully Pierraz-Portay, dans des sépultures qu'on appellera plus tard « de type Chamblandes », du nom d'un autre lieu-dit tout proche sur la même commune. À cette époque il n'était pas encore possible de dater, ni en chronologie relative, ni absolue, ce type de vestige, mais la conscience d'un passé beaucoup plus ancien que celui qu'évoquent les textes bibliques ou antiques commence à naître. L'ouvrage s'arrête en 1840, au moment d'un basculement : la génération des fondateurs du Musée cantonal, les Chavannes et Lardy, laisse sa place à celle née vers 1815, dont fait partie Troyon, tandis que les savants s'apprêtent à vivre une des grandes révolutions intellectuelles du 19<sup>e</sup> siècle : la naissance de la préhistoire et du temps long, avec, chez nous aussi, la découverte des vestiges lacustres au milieu des années 1850.

Soulignons encore, en profitant de remercier au passage ceux qui ont assuré tant le suivi de l'ouvrage au MCAH que les photographies des pièces, Pierre Crotti et Nadine Jacquet, que la très grande majorité des objets entrés dans les collections

jusqu'en 1840 a été retrouvée dans les réserves du Musée. Ainsi, malgré deux déménagements (de l'Académie au Palais de Rumine, puis de Rumine au dépôt et abris des biens culturels de Lucens), ces collections, rarement demandées en prêt ou pour étude, sont toujours là pour témoigner de l'action des pionniers du Musée cantonal.

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

« Ça y est, c'est commencé! »  
se dit le général, ému, en contemplant  
les premières mottes de terre humide  
qui roulaient à leurs pieds. C'était  
la première tombe qu'ils ouvraient,  
et chacun d'eux, tout autour, se tenait  
là debout, comme pétrifié.

Ismaël Kadare, *Le général de l'armée morte*, Paris, Albin Michel, 1970, p. 20.

H  
S  
2

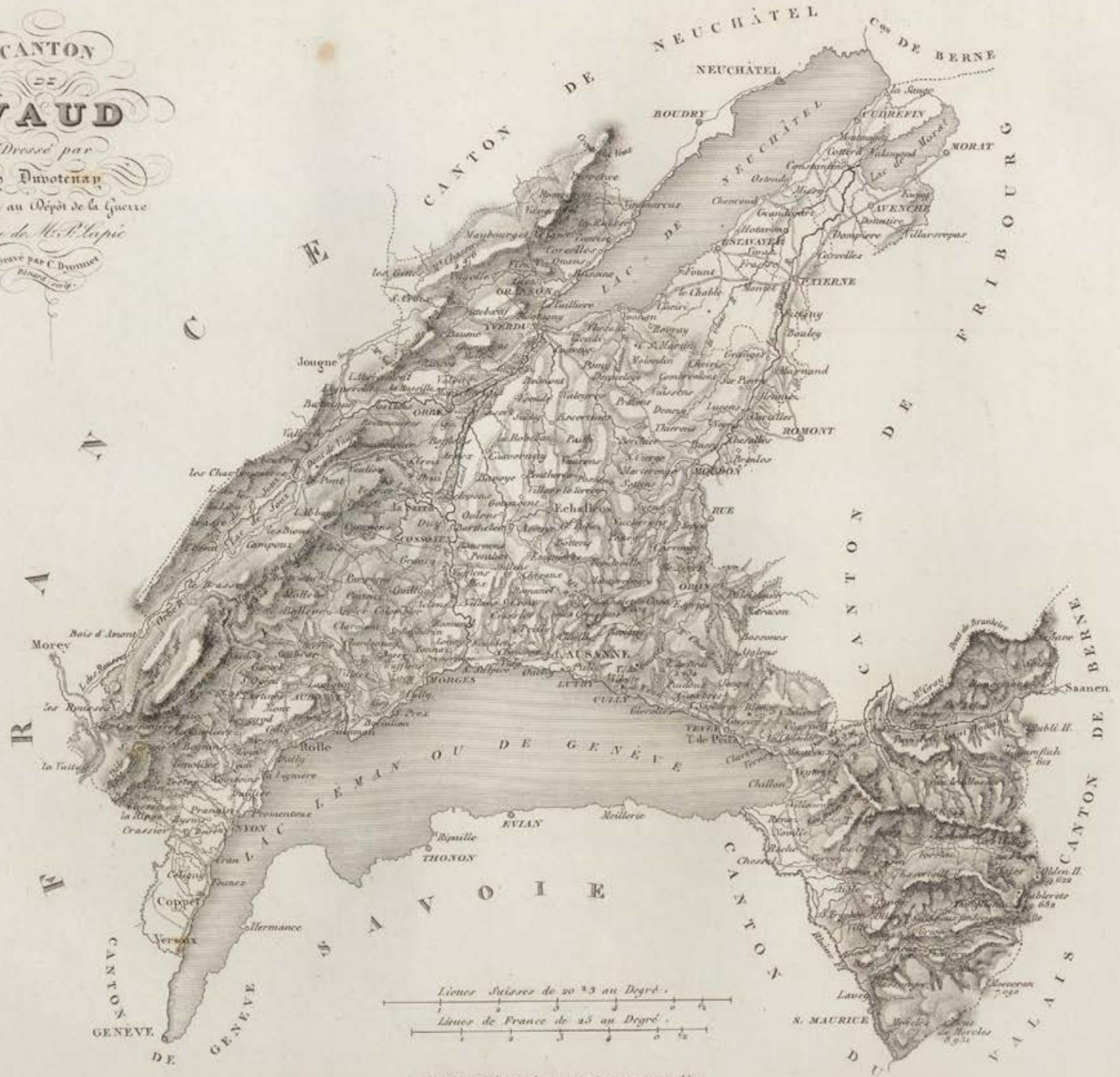
P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

#### Liste des abréviations

ACV	Archives cantonales vaudoises
BCUL	Bibliothèque cantonale universitaire Lausanne
BHM	Bernisches Historisches Museum
DABC	Dépôt et abri de biens culturels
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

Les objets encore conservés aujourd'hui au MCAH sont signalés par leur numéro d'inventaire entre parenthèses.

CANTON  
 ==  
**VAUD**  
 Dressé par  
 Th. Duvoisin  
 Géographe au Dépôt de la Guerre  
 Chef de M. P. Lapie  
 Gravé par C. Drouot  
 Paris 1809



x l'Astérique désigne les points de vue remarquables.

# Introduction

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Les plus anciennes collections archéologiques vaudoises, aujourd'hui conservées au MCAH, proviennent toutes du Musée cantonal, première institution muséale créée par le jeune État de Vaud en 1818. Héritage du siècle des Lumières, ce musée à vocation encyclopédique et universelle a rassemblé, entre 1818 et 1840, des collections de toutes les disciplines scientifiques et artistiques. Agora des savoirs, il forme la matrice des musées cantonaux vaudois aujourd'hui indépendants et dont les premières collections ont été présentées à l'occasion de l'exposition *Cosmos* en 2018, au Palais de Rumine à Lausanne (Brizon *et al.* 2018).

Dans un discours demeuré célèbre, l'éminent naturaliste Daniel-Alexandre Chavannes (1765–1846), co-fondateur et premier conservateur du Musée cantonal, en dresse un dernier bilan en février 1841 (Chavannes 1841, p. 21). L'ouverture à Lausanne en 1840 d'un musée spécialisé pour les beaux-arts (Musée Arlaud) signe en effet la fin progressive de l'institution à vocation encyclopédique. À cette occasion, le conservateur souligne la place centrale des « collections d'antiquités » – entendues au sens large comme « les monuments hérités de l'Antiquité » (Gran-Aymerich 2007, p. 27) – au sein de ce projet muséal. Ces collections s'avèrent certes modestes au regard des autres collections disciplinaires conservées au Musée cantonal (beaux-arts, zoologie, géologie, botanique et ethnographie). Les vestiges archéologiques forment toutefois l'une des assises d'un musée envisagé, dès ses débuts, comme un conservatoire du patrimoine vaudois.

Je vous citerai des petites statues en airain, dont plusieurs du meilleur style, ornements des habitations des anciens Romains qui avaient envahi notre contrée ; des tuiles qui servaient de couverture à ces bâtiments ; des vases, des urnes, des fragments de brique, des instruments de sacrifice, des agrafes de manteaux militaires, des sabres, des fers de lance en airain, des objets de toilette de femme, des lampes d'appartement, dont l'une trouvée à Nyon est de la plus grande beauté, [etc.] C'est là un commencement bien faible encore, si on le compare avec ce qui se voit ailleurs, mais dont on doit être satisfait si l'on considère que notre Musée ne date que de 22 ans. (Chavannes 1841, p. 21–22)

← Ill. 1 Plan du canton de Vaud, Robert Bénard (dessinateur), Charles Dyonnet (graveur), *Atlas géographique, historique, statistique et itinéraire de la Suisse*, Paris, Delalloye, 1837 (Illustrations hors texte, vol. I, p. 76).

Si Daniel-Alexandre Chavannes salue la valeur symbolique de ces premières collections d'antiquités, il n'en donne malheureusement pas le détail. Quelle est la typologie de ces collections à l'heure où le premier conservateur du Musée cantonal en dresse le bilan, après deux décennies d'activité, en 1840? Quelles logiques prévalent à la constitution de collections archéologiques au sein d'une institution muséale à vocation encyclopédique? Qui sont les acteurs essentiels à l'enrichissement de ces collections? Quelles en sont les pièces maîtresses?

Guidé par cet ensemble de questions, ce livre évoque la constitution des premières collections publiques d'archéologie, et ce pendant un « moment créateur » pour le canton de Vaud. Malgré sa singularité et la modestie des collections concernées, l'exemple du Musée cantonal vaudois représente un cas exemplaire pour illustrer un changement de paradigme qui s'opère à l'échelle européenne entre la fin du 18<sup>e</sup> siècle et le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. À Lausanne comme à Paris ou Berlin, la disparition progressive des collections de bibliothèques issues de la tradition des « antiquaires philologues » laisse place à des grandes collections muséales d'État, exploitées à des fins scientifiques, pédagogiques et identitaires, qui soutiennent une nouvelle politique patrimoniale. Après les travaux de Dominique Poulot, sensibles au contexte politique et culturel qui prélude à la création des grands musées étatiques, il faut ainsi interroger le lien entre la nature des collections et la fonction des institutions qui les accueillent (Poulot 1993, 1997, 2001).

L'exemple vaudois s'apparente à ces premiers musées consacrés aux « antiquités nationales » qui naissent sous la Révolution française. Conceptualisées dès les années 1790 par l'archéologue français Louis Aubin Millin (1759-1818), les antiquités nationales – notion qualifiant essentiellement le patrimoine archéologique régional – alimentent ces « musées des origines », mis en place en Europe au début du 19<sup>e</sup> siècle pour édifier les États-nations naissants (Chaudonneret 1994; Hurley 1996; Multon 2016). La distinction qui s'opère alors entre deux modèles distincts de musée d'archéologie repose sur la nature des collections. Aux musées constitués de chefs-d'œuvre gréco-romains s'opposent les musées à vocation patrimoniale et scientifique, conservant l'ensemble des « reliques » matérielles régionales qui puissent attester de l'histoire nationale (Pomian 1988). C'est bien à cette dernière catégorie qu'appartiennent les premières collections archéologiques du Musée cantonal vaudois, qui font l'objet de ce livre.

### L'inventaire des collections, ou la mémoire du Musée cantonal

L'état exceptionnel des archives vaudoises autorise une reconstitution assez précise des collections d'antiquités conservées par le Musée cantonal entre 1818 et 1840, date qui marque le démembrement progressif de cette institution encyclopédique. Les Archives d'état du canton de Vaud (ACV) et le MCAH conservent notamment les premiers inventaires des collections muséales publiques, véritables témoins d'une mémoire institutionnelle.

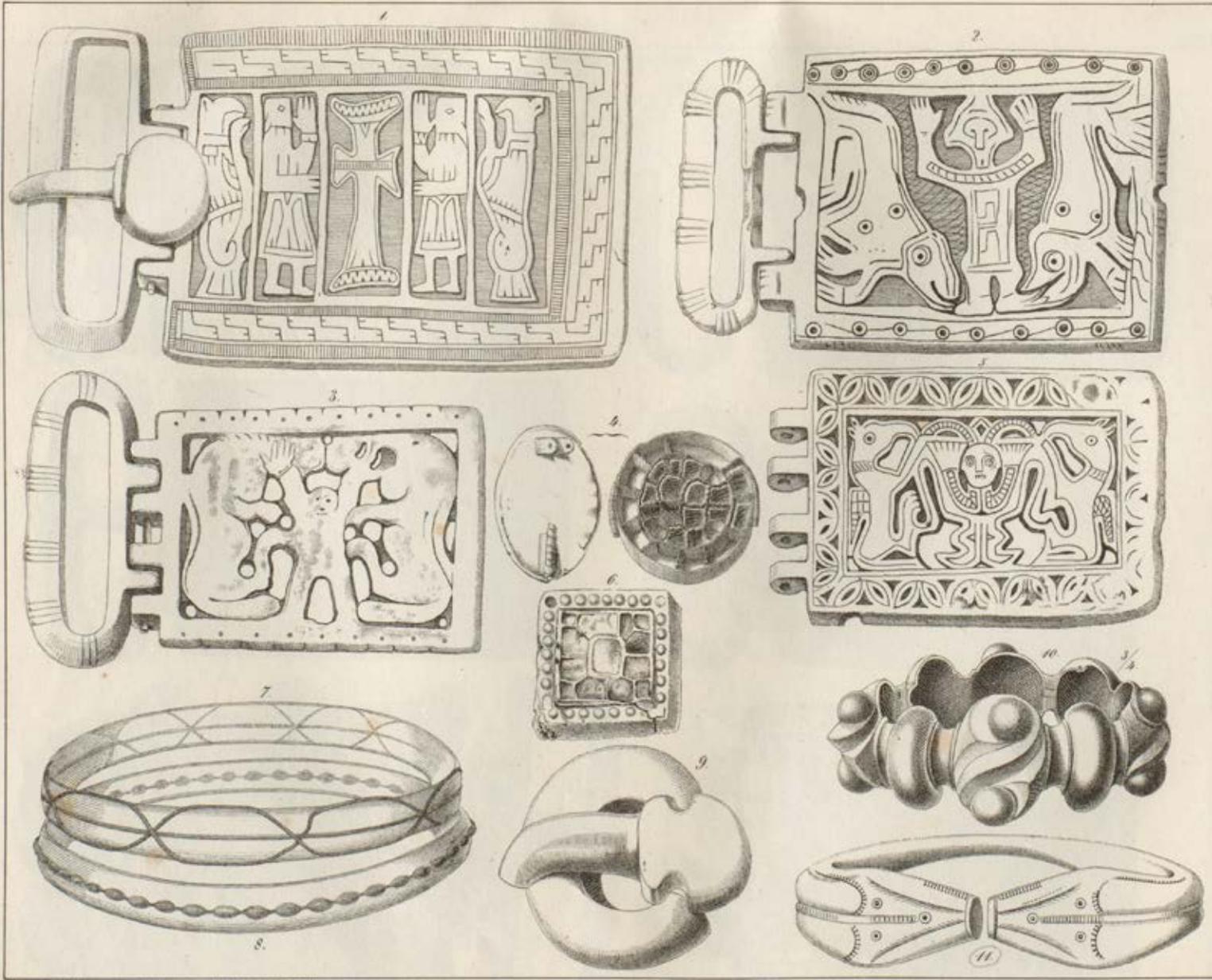
Les deux registres manuscrits du *Catalogue des antiquités du Musée cantonal*, conservés au MCAH, constituent la source la plus complète pour documenter les anciennes collections archéologiques vaudoises<sup>1</sup>. Cet inventaire systématique résulte de l'immense travail entrepris par l'archéologue vaudois Frédéric Troyon (1815–1866) dès son entrée en fonction comme conservateur des antiquités cantonales, en décembre 1852. Cette nomination scelle d'ailleurs la naissance d'une institution patrimoniale spécialisée, le Musée des antiquités, créé à la fin de l'année 1852 à partir des collections publiques d'archéologie, achevant définitivement le démembrement du Musée cantonal. À cette date, les collections comprennent 626 objets selon Troyon, un chiffre bientôt augmenté à 752 numéros après l'intégration d'une centaine d'objets orphelins, non étiquetés et sans pedigree, conservés en désordre dans des « caisses »<sup>2</sup>.

Ce savant novateur, à la fois archéologue de terrain et grand érudit de cabinet, connaît intimement les premières collections d'antiquités du Musée cantonal (Gran-Aymerich 2007, p. 197; Kaeser 2000, p. 47; Rapin, 1966). Dès les années 1840, il en étudie assidûment les vestiges dits « barbares » (« celtes ou burgondes »), dont il dessine et publie les fleurons afin de les comparer aux autres grandes collections européennes ou à sa propre collection, issue des fouilles qu'il réalise sur le site des tombes médiévales de Bel-Air <sup>111. 2</sup>.

Dès son arrivée à la tête du Musée des antiquités en 1852, Frédéric Troyon élabore ainsi un inventaire typologique des collections selon le « système des trois âges » du suédois Christian J. Thomsen (1788–1865),

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



Zeitschrift der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.

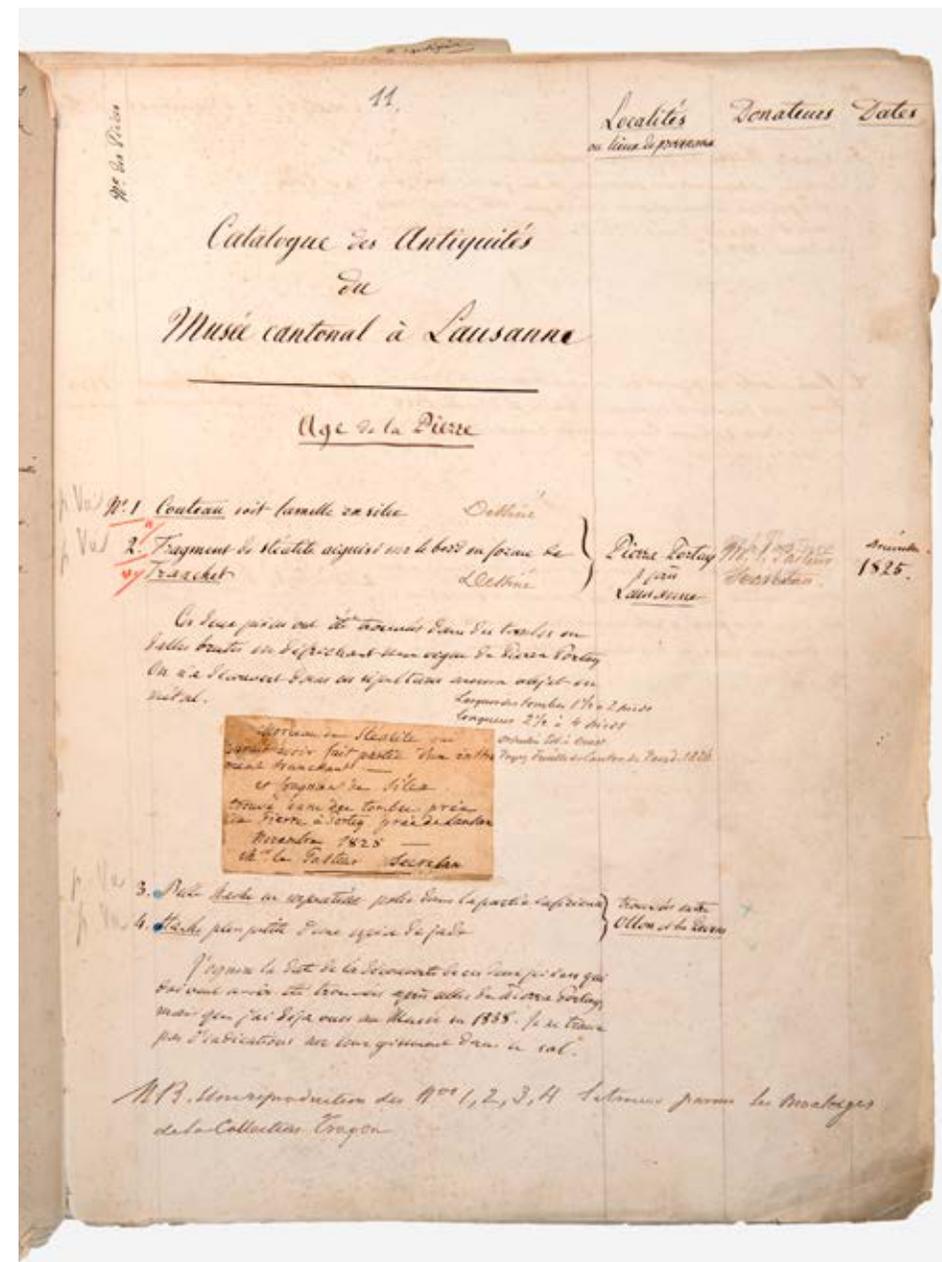
Jules Roux del.

Ill. 2 Planche dessinée par Frédéric Troyon tirée de « Bracelets et agrafes antiques » (Troyon 1844, pl. 2). Tous les objets reproduits proviennent du Musée cantonal vaudois, excepté le n°11 (coll. privée).

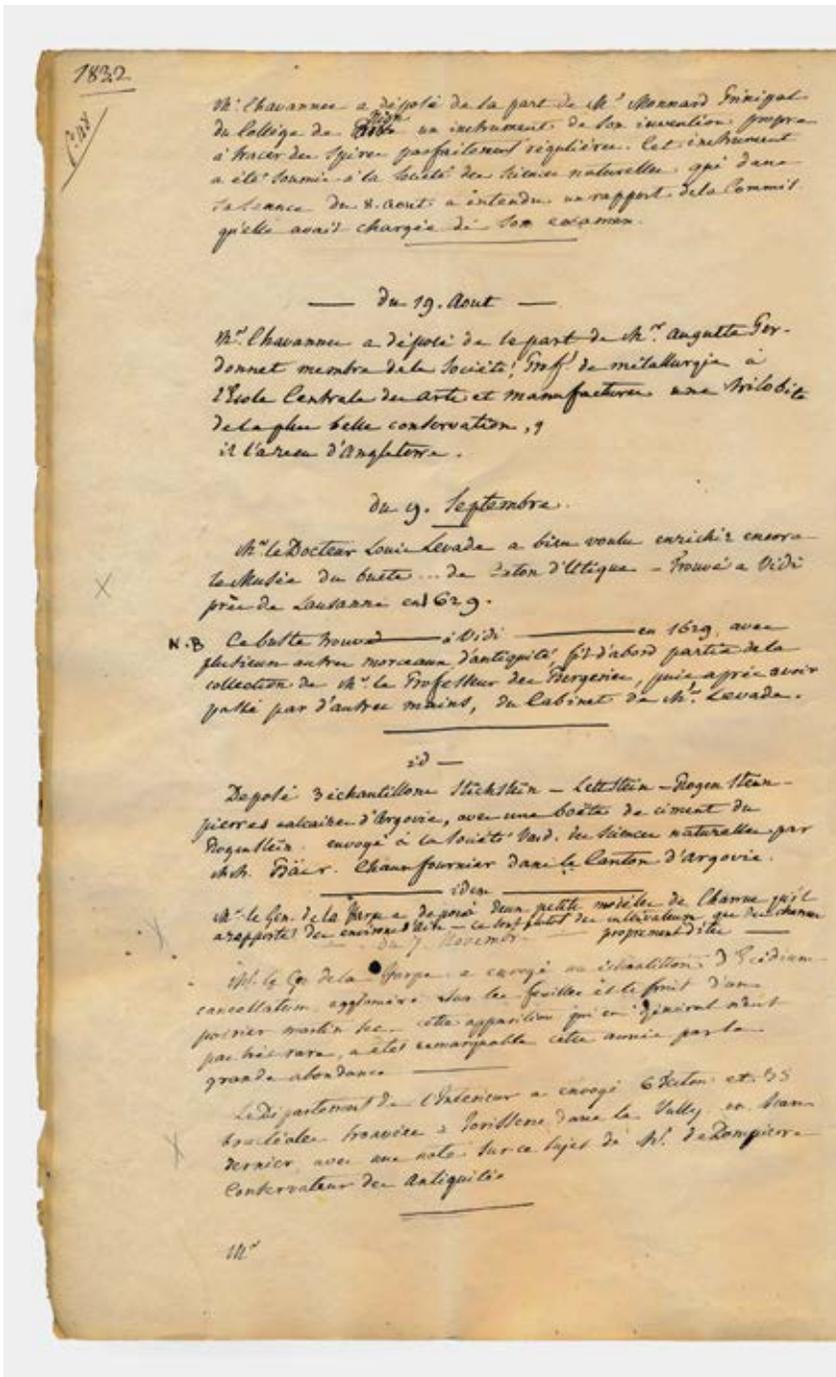
en tenant compte de la provenance géographique des objets. Il se vante d'ailleurs d'être le premier à « faire des travaux de classification et d'arrangement » pour la réalisation d'un « catalogue destiné au public du Musée »<sup>3</sup>. Troyon numérote tous les objets en vue de leur inscription dans le nouvel inventaire. Pour mener à bien ce monumental chantier des collections, le conservateur s'appuie sur les anciennes « étiquettes volantes » assignées à chaque objet. Dans les archives du musée, Frédéric Troyon compulse également la presse, la correspondance et divers registres anciens afin de déterminer la provenance et le contexte de découverte de chaque pièce. Complété et annoté par ses successeurs – dont l'historien et numismate Arnold Morel-Fatio (1813–1887) –, cet inventaire restera longtemps l'unique instrument de gestion des collections du Musée des antiquités, rebaptisé successivement Musée archéologique (1877), Musée historique (1908) puis enfin Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, dès 1955 (Pernet et al. 2017) I11.3.

Novateur dans sa forme et dans son principe de classement, le Catalogue Troyon n'est pas le premier inventaire des collections archéologiques vaudoises. Les deux premiers conservateurs du Musée cantonal, Daniel-Alexandre Chavannes et Charles Lardy, tenaient en effet depuis 1825 un registre sommaire de tous les objets intégrés aux collections de l'institution encyclopédique<sup>4</sup>. Cet « inventaire-minute » consignait succinctement toutes les acquisitions, « à mesure qu'elles parvenaient au musée », sans opérer de classification disciplinaire: « les *antiquités*, les  *médailles*, les objets d'*histoire naturelle* dans les trois règnes et quantités d'autres objets divers *non classés* » sont inscrits par ordre chronologique, selon leur date d'entrée<sup>5</sup>.

Si Frédéric Troyon a largement utilisé cet « inventaire-minute », il en déplore toutefois le système rudimentaire: absence de numérotation des objets et de détermination chronologique, rares indications de provenance. Mais malgré son caractère sommaire, ce premier inventaire constitue une précieuse source pour documenter le fonctionnement quotidien du Musée cantonal vaudois et pour appréhender le métier de conservateur au début du 19<sup>e</sup> siècle. S'il a longtemps été considéré comme perdu, un fragment comprenant les années 1829 à 1836 a aujourd'hui été retrouvé et conservé<sup>6</sup> I11.4.

H  
S  
2P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

I11.3 Catalogue des antiquités du Musée cantonal, fait et classé par Frédéric Troyon (MCAH, vol. 1.2, p. 11).



111.4 Registre des entrées du Musée cantonal vaudois, dit « inventaire-minute », août-septembre 1832 (MCZ 37).

Grâce à la richesse de ces archives, il est possible d'évaluer les premières collections archéologiques du Musée cantonal à environ 447 objets à la fin de l'année 1840, lorsque Daniel-Alexandre Chavannes dresse le bilan de son activité. Malgré leur modestie, ces premières collections d'antiquités sont évocatrices de la politique patrimoniale que développe le canton de Vaud dès les premières années de sa création. La façon dont s'enrichissent ces collections souligne en effet à quel point le Musée cantonal dépend de l'élan patriotique des citoyens vaudois. À cet égard, la valeur patrimoniale de ces premiers antiques importe moins que la charge symbolique qui leur est attribuée. Le fait même de rassembler des objets anciens considérés comme authentiques constitue en soi un acte signifiant, rappelle Alain Schnapp, et « ce que nous appelons des faux joue un rôle fondamental dans ce contexte » (Schnapp 2004, p. 72).

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Les moindres portions de mobilier, d'armes ou de parures, attribués alors aux Celtes ou aux artisans gallo-romains et offerts par les citoyens au musée, témoignent de l'intérêt grandissant pour l'étude de l'histoire vaudoise. Les plus « légers fragments du temps » constituent des reliques utiles à l'élaboration d'un récit national propre (Daugeron 2009, p. 143). Soutenir la création d'un musée d'état, c'est ainsi concourir à l'affirmation politique du nouveau canton et contribuer à la définition d'une identité propre à ses habitants (Cheape 2010; Hurley et al., 2001; Kaeser 2004).

H  
S  
2

# Le premier noyau des collections d'antiquités : l'héritage de l'Académie

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

À l'image des premiers musées européens créés au 19<sup>e</sup> siècle à des fins à la fois patrimoniales et politiques, le premier noyau des collections d'antiquités du Musée cantonal vaudois préexiste à sa création en 1818. La comparaison avec les grandes institutions européennes doit toutefois être nuancée au vu de la modestie, tant qualitative que quantitative, de ces collections vaudoises originelles. Sous l'Ancien Régime, le Pays de Vaud ne bénéficie d'aucune grande collection princière ou patricienne, qui forme le socle des grands musées d'archéologie européens comme l'Altes Museum de Berlin inauguré en 1830 (Franken 2007; Heres 1977). Toutes les importantes trouvailles archéologiques réalisées dès le 17<sup>e</sup> siècle dans le Pays de Vaud sont par ailleurs transférées et conservées à l'Académie de Berne, dont le patriciat domine le territoire vaudois depuis 1536. Il n'en demeure pas moins que le noyau originel des collections d'antiquités vaudoises résulte bien d'un héritage ancien, représentatif de la constitution des collections muséales suisses sous l'Ancien Régime. Cet héritage est celui des bibliothèques d'académie protestante ou d'érudit, qui disposent toutes – à Lausanne comme à Berne, Genève ou Yverdon – d'un cabinet d'antiques (Chenal 2001; Baldi *et al.* 2018).

## Le cabinet d'antiques de l'Académie de Lausanne, héritage d'une bibliothèque humaniste

Le noyau ancien des collections d'antiquités vaudoises provient du cabinet de la bibliothèque et du médaillier de l'Académie de Lausanne, dont l'existence est clairement attestée dès les années 1770. Doté de meubles à tiroirs dévolus au rangement d'objets de toute nature, ce cabinet accueille en fait les prémices de toutes les collections aujourd'hui conservées dans des musées cantonaux distincts (Brizon 2018; Weidman 1987, p. 183). Au sein de la bibliothèque de l'Académie, la constitution d'une collection d'objets voués à l'étude procède directement du fort développement des sciences naturelles au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, partout en Suisse romande. L'enseignement des sciences naturelles à Lausanne préexiste toutefois à la création d'un cabinet destiné à la conservation de spécimens. Il est attesté dès la Renaissance sous l'impulsion notamment du naturaliste Conrad Gessner (1516–1565), qui appartient au cercle des systématiciens bâlois et fonde ses travaux de botanique et de zoologie sur l'examen matériel d'échantillons de plantes et de graines (Kaeser 2000, p. 21) <sup>111</sup>. 5.



111.5 Portrait de Conrad Gessner, gravure sur bois (Reusner 1587, p. 291).

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Si l'Académie de Lausanne ne dispose probablement pas de *cabinet de curiosités* comme il en existe partout dans l'Europe de la Renaissance, la conservation de vestiges attribués à l'Antiquité est en revanche directement liée à la tradition humaniste de l'institution. À l'image de nombreuses universités européennes, l'Académie de Lausanne devient au 16<sup>e</sup> siècle un important foyer d'épanouissement et de diffusion du mouvement humaniste, entendu comme « un vaste intérêt pour l'étude et l'imitation de l'Antiquité classique » (Crousaz 2012, p. 31). Fondée en 1537 au lendemain de la conquête bernoise et de l'adoption de la Réforme, la *schola lausannensis* privilégie traditionnellement l'enseignement de la théologie protestante en langue française. Sa formation humaniste acquiert toutefois une importante renommée grâce aux travaux d'érudits réformateurs comme Mathurin Cordier (1479–1564) ou Celio Secondo Curione (1503–1569), admirateurs de l'Antiquité, qui imposent l'étude des auteurs classiques : Cicéron, César, Ovide, Virgile, Plutarque ou encore Tite-Live figurent au programmes des premiers cours (Coultre 1924, p. 37; Crousaz 2012, p. 382). Comme à Paris ou à Rome, l'enseignement du grec et de la poésie classique, qui s'appuie probablement sur une collection de manuscrits anciens, ravive l'admiration pour le patrimoine artistique antique (Burke 2000, p. 87).

Malgré les conflits qui opposent ses principaux professeurs à Berne et affaiblissent son rayonnement européen, l'Académie de Lausanne perpétue la tradition humaniste pendant tout le 17<sup>e</sup> siècle. Les nombreux érudits qui en fréquentent la bibliothèque à cette époque sont à l'origine des premières collections connues d'archéologie régionale (Weidmann 1987, p. 183). Le médecin, apothicaire et professeur d'hébreu Jacob Girard Des Bergeries (1615–1681) constitue ainsi une collection particulière à partir des « morceaux d'antiquités » découverts à Vidy en 1629, dont une partie sera déposée à la bibliothèque de l'Académie avant d'être dispersée (Levade 1824, p. 345, 357, 453). En 1832, le médecin et grand collectionneur Louis Levade (1748–1839) restitue au Musée cantonal le buste de « Caton d'Utique », attribué à la collection Des Bergeries<sup>7</sup> [MCAH 154] I11.6.

Au siècle des Lumières, c'est un autre enseignant inscrit dans cette filiation humaniste protestante, le pasteur Alexandre-César Chavannes (1731–1800), qui réalise à la fois l'agencement du cabinet de la bibliothèque

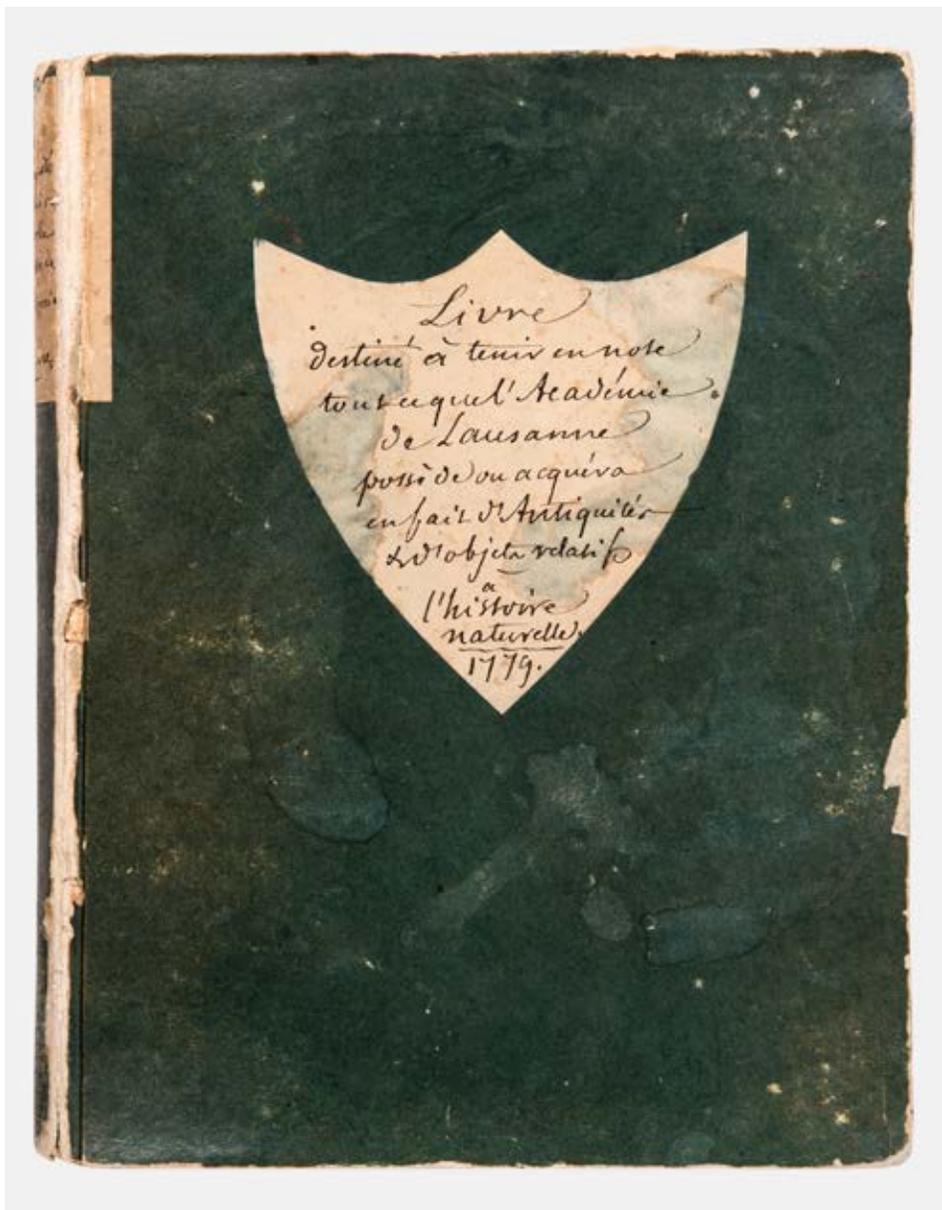


Ill. 6 Buste de «Caton d'Utique»  
découvert à Vidy en 1629, bronze,  
hauteur: 30,8 cm, époque romaine,  
don Levade 1832 [MCAH 154].

de l'Académie et son catalogue détaillé. Auteur d'une remarquable *Anthropologie ou science générale de l'homme* (1788), professeur de théologie protestante dès 1766 puis recteur de l'Académie entre 1781 et 1784, Alexandre-César Chavannes endosse à plusieurs reprises le poste de bibliothécaire (Grosse, à paraître). À ce titre, il tient scrupuleusement les registres de prêts et rédige, en 1779, un « catalogue général des livres de la bibliothèque », premier du genre pour l'institution<sup>8</sup>. Ce catalogue manuscrit répond à l'utopie d'un inventaire de la connaissance qui anime son auteur, fervent promoteur du projet encyclopédique et principal contributeur de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, publiée entre 1770 et 1780 par Fortunato Bartolomeo de Felice (1723–1789).

En 1779, Alexandre César Chavannes entame dans la même logique un « livre destiné à tenir en note tout ce que l'Académie de Lausanne possède actuellement ou pourra acquérir dans la suite en fait de monuments, antiquités, médailles anciennes, du moien âge [sic] ou modernes, histoire naturelle, pétrifications, coquillage, minéraux »<sup>9</sup>. Admirateur des premiers muséologues de la Renaissance, Alexandre-César Chavannes entend inventorier et classer rationnellement l'ensemble des objets qui s'accumulent chaotiquement à la bibliothèque depuis les années 1720 au moins. Le bibliothécaire de l'Académie se rend d'ailleurs à Bâle entre 1759 et 1766 auprès des frères Bernouilli, naturalistes et mathématiciens de renom, pour comparer les méthodes de classification et d'agencement des cabinets (Brizon 2018). En 1777, il profite de son statut pour engager des travaux au sein de la bibliothèque. Dans l'une des salles, il « fait tirer une paroi au tiers de la longueur, du côté du couchant, pour former un cabinet destiné aux assemblées, où l'on enferma les deux grandes caisses à buffet pour y serrer des *objets de curiosité* ou même des livres en cas de besoin »<sup>10</sup>. À l'occasion de ces modifications, Chavannes « forme aussi le projet d'un cabinet d'histoire naturelle et de médailles, dont les objets sont couchés sur un livre avec les noms des donateurs »<sup>11</sup>. Entamé en janvier 1779, ce livre d'inventaire distingue les « monuments antiques et monnaies » des objets de sciences naturelles, classés selon les trois règnes : animal, végétal et minéral I11. 7.

L'inventaire Chavannes constitue un document exceptionnel dans le paysage des cabinets de bibliothèques. Il est tenu jusqu'en 1799, date à laquelle Henri Struve (1751–1826) et Jean-David Secrétan (1761–1822)



Ill. 7 Couverture du Livre d'inventaire du cabinet de l'Académie de Lausanne, tenu par Alexandre César Chavannes dès 1779 (MCAH, sans cote).

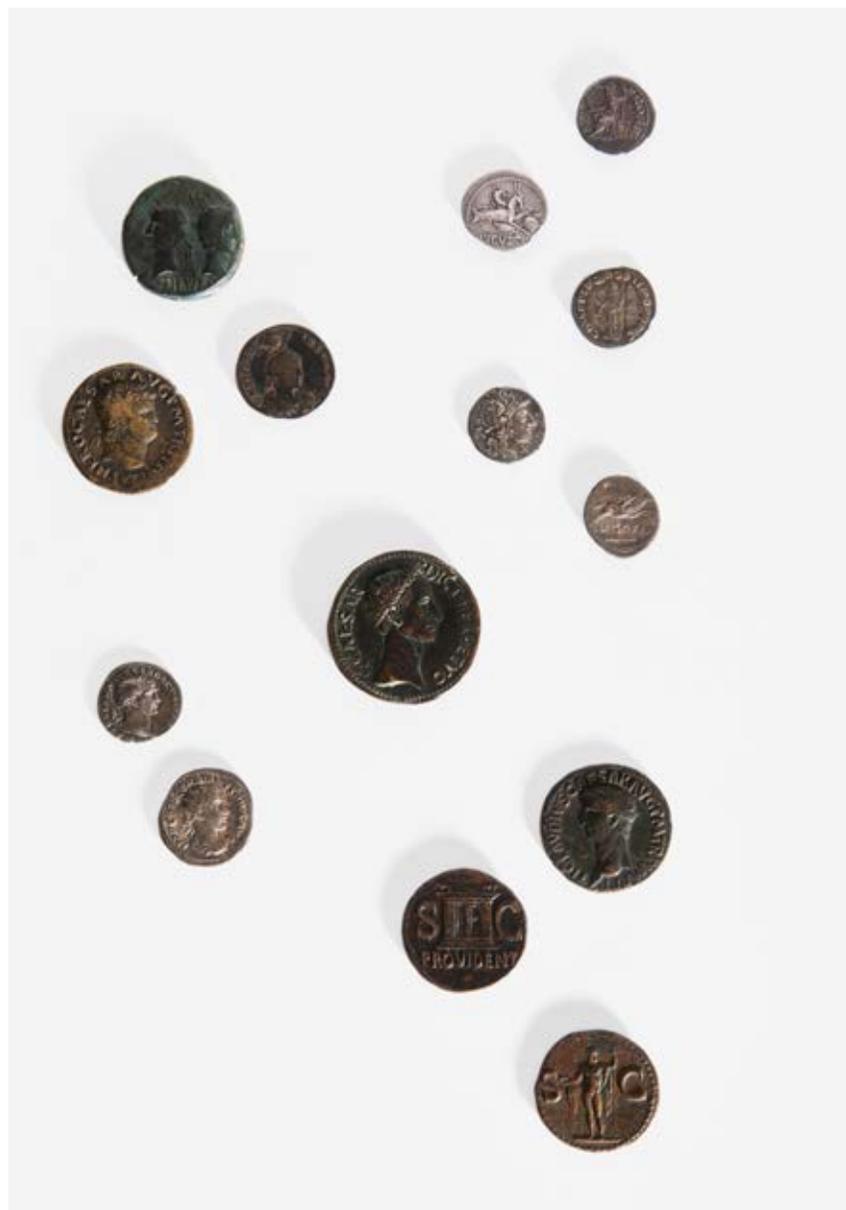
– respectivement professeur de chimie et de minéralogie et professeur de philosophie à l'Académie – procèdent au récolement des collections. Cet inventaire offre un aperçu des premières collections d'antiquités vaudoises qui sont, à bien des égards, représentatives du goût entretenu par les érudits antiquaires qui les constituent.

#### Médailles et « monuments » antiques : une collection de philologues

Sans surprises, le médaillier représente la pièce maîtresse des collections d'antiquités de l'Académie (Weidmann 1987, p. 183). Selon l'inventaire Chavannes, qui classe les monnaies en fonction des pays et régimes d'émission, le médaillier compterait 176 items en 1799, essentiellement des monnaies romaines : « 120 médailles d'empereurs, 6 de papes, 9 de réformateurs, 10 d'hommes illustres et 31 de divers pays, avec une vingtaine de pièces de monnaie des Indes »<sup>12</sup> Ill. 8. À l'image de l'essentiel des collections d'antiquités du cabinet, le médaillier est intégralement le fruit de donations d'amateurs et collectionneurs de numismatique, alors nombreux dans le Pays de Vaud.

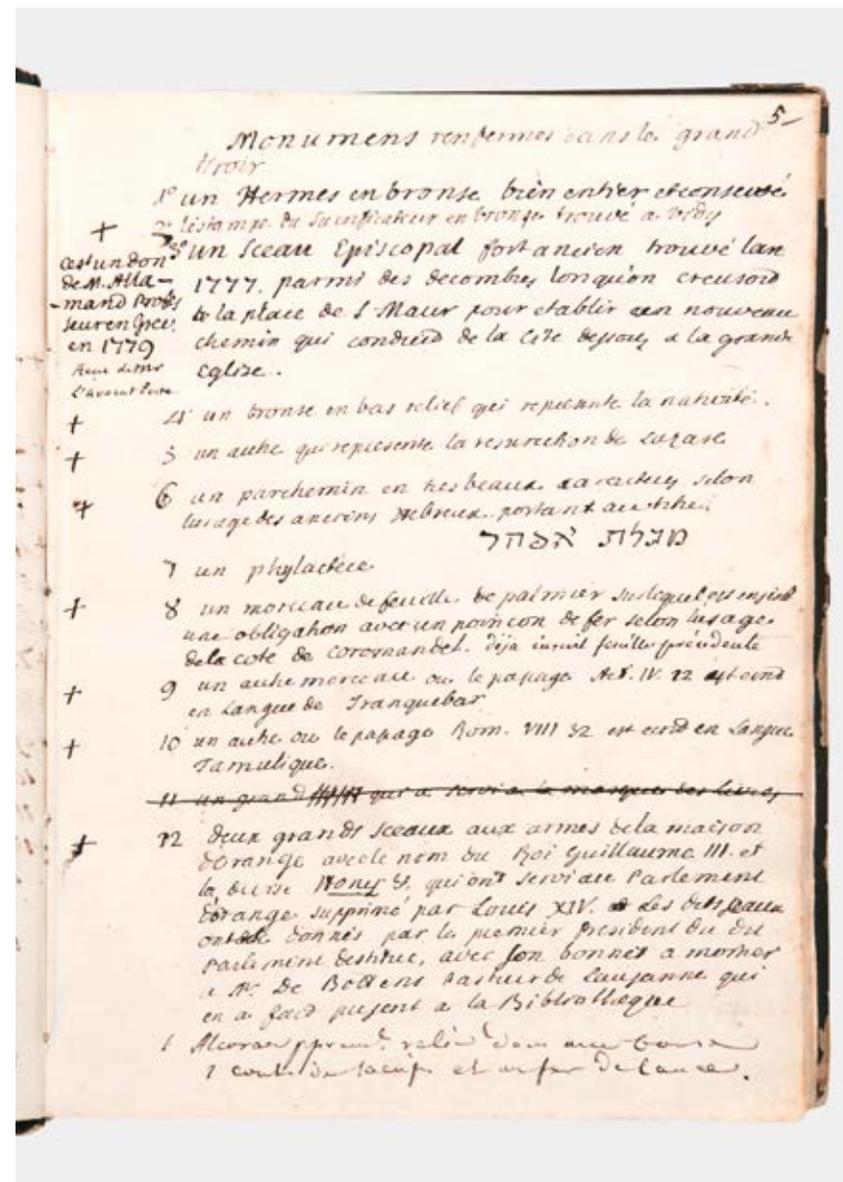
P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Durant tout le 18<sup>e</sup> siècle, la numismatique est la discipline dominante parmi les antiquaires européens, avec l'épigraphie et la glyptique (Gran-Aymerich 2007, p. 33). Dans la tradition philologique que défendent les érudits depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle, les vestiges archéologiques ne constituent plus de simples « illustrations » des textes antiques : ils représentent des sources documentaires au même titre que les textes, dont ils sont complémentaires (Schnapp 1993, p. 221). Dans son œuvre magistrale et pionnière des méthodes de l'archéologie moderne, Bernard de Montfaucon (1655–1741) distingue ainsi deux « classes » parmi « les monuments de l'antiquité » : celle des livres et « celle des statues, bas-reliefs, inscriptions et médailles, qui se prêtent des secours mutuels » (Montfaucon 1724). Mais contrairement aux manuscrits, à la statuaire ou à l'architecture, les monnaies et les inscriptions sur pierre résistent aux aléas du temps « dans une intégrité qui l'emporte sur toute trace du passé » (Schnapp 1993, p. 221). À condition de maîtriser les techniques de l'épigraphie et de l'interprétation iconographique, elles constituent des sources documentaires inestimables pour combler les lacunes des textes antiques.



Ill. 8 Monnaies romaines républicaines et impériales ainsi que médaille de la Renaissance au portrait de Jules César (au centre), dont les types sont similaires à ceux

mentionnés dans l'inventaire de Chavannes. Diamètre la pièce centrale : 34.6 mm [MMC 233, 2575, 2824, 3177, 3236, 3260, 3353, 3390, 3679, 3685, 3810, 5252, 7965, 41979].



Ill. 9 Liste des antiquités («monuments renfermés dans le grand tiroir»), Livre d'inventaire du cabinet de l'Académie de Lausanne, tenu par Alexandre César Chavannes dès 1779 (MCAH, sans cote).

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Si l'inventaire de Chavannes ne documente pas le contexte de découverte, il retranscrit en revanche fidèlement les inscriptions présentes sur les deux faces de chaque médaille. Une méthodologie systématique, inspirée de la philologie, s'avère utile à la fois à l'étude des collections et à la reconstitution du passé historique, selon le médecin veveysan Louis Levade, grand amateur et collectionneur d'antiquités. En 1779, cet érudit antiquaire donne d'ailleurs huit monnaies romaines au médailleur de l'Académie pour contribuer à la connaissance de l'histoire de Rome, comme il le précise dans son *Dictionnaire géographique*, véritable mine d'or sur l'histoire ancienne du Pays de Vaud :

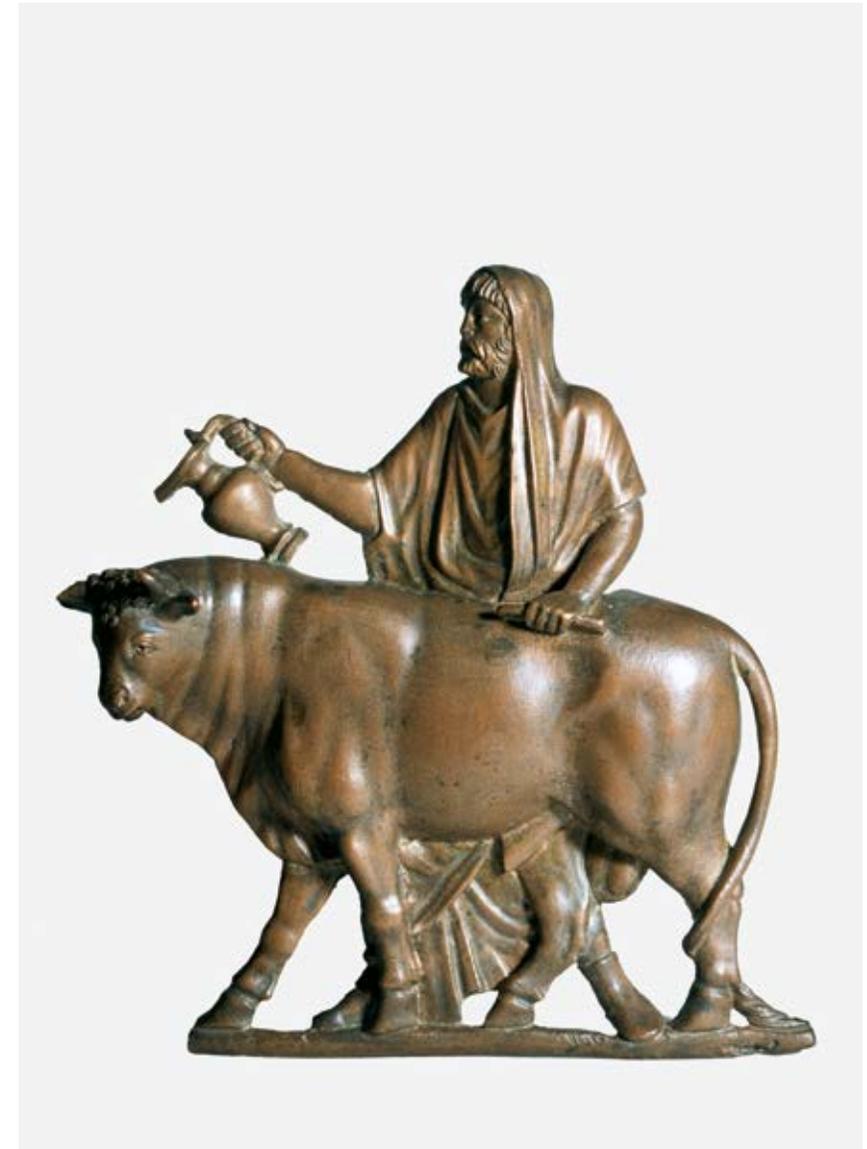
Depuis la renaissance des lettres, on s'est livré avec beaucoup d'ardeur à l'étude des médailles antiques. Elles ont servi avec fruit à éclairer la dynastie de plusieurs Rois dont l'histoire ne faisait aucune mention, à connaître la véritable situation de beaucoup de villes, de colonies, etc., qui nous était inconnue. Plusieurs savans [sic] ont composé sur ce sujet des ouvrages plus ou moins utiles et précieux. Cette science a tant d'attrait que des Rois, des Princes s'en occupent avec zèle et consacrent des sommes considérables à leur acquisition (Levade 1824a, p. 407).

À l'image du médailleur, les artefacts antiques conservés dans le cabinet de l'Académie forment une collection d'étude complétant la bibliothèque. Peu semblent toutefois avoir fait l'objet de recherches approfondies durant le 18<sup>e</sup> siècle. Numérotée dans l'inventaire vraisemblablement selon leur date d'entrée dans le cabinet, la collection d'antiquités est, il est vrai, des plus modestes. En 1799, le « grand tiroir » du cabinet comprend dix-sept « monuments », un qualificatif qui rassemble un capharnaüm d'objets de natures et périodes diverses : une statue d'Hermès en bronze, des sceaux épiscopaux et princiers, des armes de bronze, une estampe, des bas-reliefs figuratifs, ou des manuscrits curieux – soit notamment un « alcoran » relié ou un parchemin en feuille de palmier<sup>13</sup> I11. 9. Seuls deux objets de cette collection originelle – les armes de Luissel – ont d'ailleurs été conservés et identifiés par Frédéric Troyon en 1852 [MCAH 009-010] I11. 15.

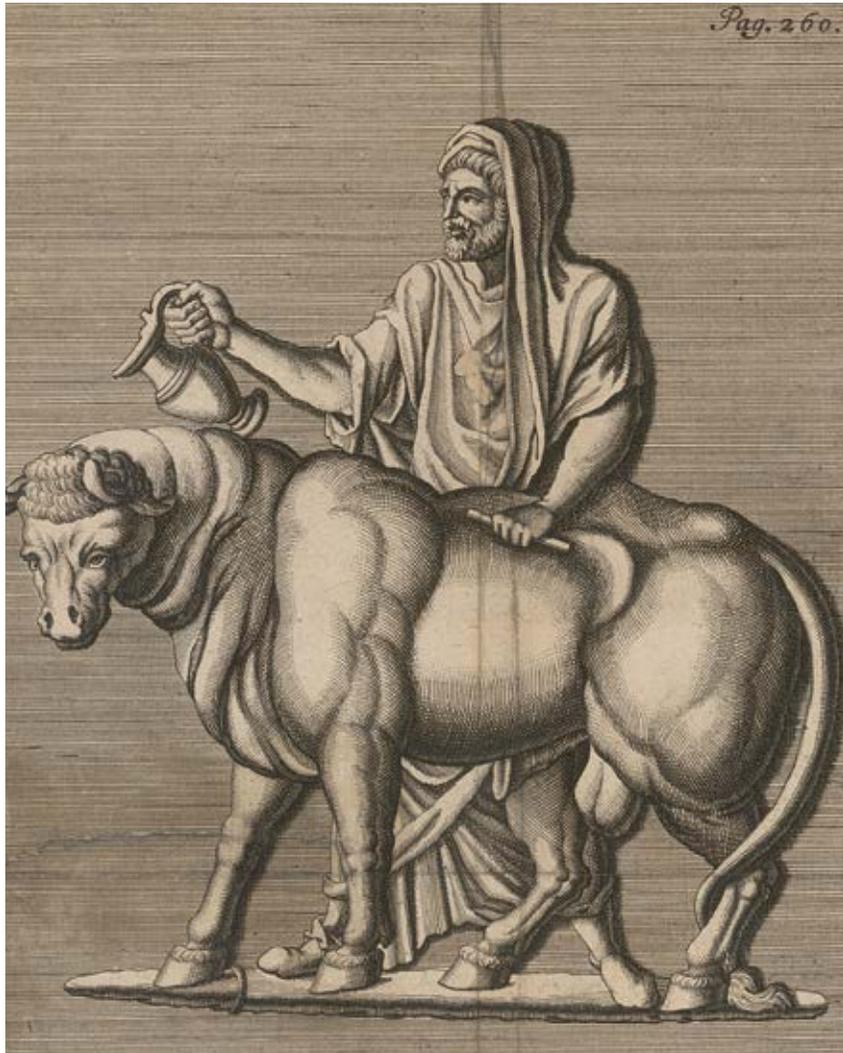
Malheureusement, la plupart des artefacts conservés dans le cabinet de l'Académie ont été perdus ou dispersés durant les troubles consécutifs

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
S  
2



I11. 10 Applique représentant un « prêtre sacrificateur » et un taureau (« taurobole ») découverte à Lausanne (Vidy) en 1629, 15 x 13 cm, bronze, époque romaine. Conservé au Musée romain de Vidy, prêt du Musée historique de Berne [MRV 16166].



Ill. 11 Johan Heinrich Huber, Le taureau de sacrifice, commandé et publié par Marquard Wild (Wild 1710, p. 260).

au départ des autorités bernoises, au terme de la Révolution de 1798, comme certains fleurons de la bibliothèque (Kern 1942). D'autres trouvailles archéologiques vaudoises ont été transférées à l'Académie de Berne dès leur découverte sur le territoire du Pays de Vaud. C'est le cas notamment d'une applique romaine en bronze représentant un taureau et un prêtre sacrificateur, dit «taurobole» (Deonna 1913, p. 31). Trouvé à Vidy en avril 1629, ce bronze figuré intègre aussitôt la bibliothèque de Lausanne, puis est déposé à l'Académie de Berne en 1697, sur l'insistance des autorités bernoises Ill. 10. Il y est alors étudié par le patricien



Ill. 12 Lithographie du «taurobole» de la collection Levade (Levade 1824b, n°10).

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Marquard Wild (1661–1747), bibliothécaire en chef de la ville de Berne et pionnier des recherches archéologiques sur la cité d'*Aventicum*, qu'il localise précisément dès 1710.

Dans son *Apologie pour la vieille cité d'Avenches* (1710), Wild publie une estampe du graveur Zurichois Johan Henrich Huber (1677–1712), accompagnée d'une longue description de ce bronze « rare » et « très bien conservé » attribué à la période romaine, qui est « déterré sur les bords du lac Léman, entre les débris et les ruines », avant d'être « agréablement accordé » à Berne « par Messieurs de la Ville de Lausanne » (Wild 1710, p. 247) I11. 11. Dépossédé de l'original, le cabinet de l'Académie de Lausanne conserve probablement un exemplaire de la gravure de Huber – inventoriée par Chavannes comme une « estampe du sacrificateur en bronze », à moins que cette mention ne fasse référence à un moulage documentaire disparu. En 1824, Louis Levade offre au Musée cantonal une copie moderne de ce taurobole, supposément trouvée dans une fouille à Vidy vers 1790, aujourd'hui perdue (Levade 1824a, p. 345) I11. 12.

Curieusement, l'un des vestiges archéologiques les plus étudiés et publiés du Pays de Vaud au 18<sup>e</sup> siècle ne figure pas dans l'inventaire Chavannes. L'inscription gallo-romaine *Banira*, aujourd'hui datée de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> siècle, est pourtant entrée dès sa découverte en 1724 dans les collections de la bibliothèque de l'Académie I11. 13. L'exhumation de cette pierre calcaire relève des efforts déployés par les autorités bernoises pour identifier les origines antiques de Lausanne, qui ne sera assimilée au *vicus* romain de *Lousonna* qu'en 1749 par Loys de Bochat (1695–1754). Sa notoriété auprès des antiquaires européens résulte en revanche de la vogue naissante pour le monde gallo-romain. L'inscription est trouvée en 1724, à l'intérieur d'un tombeau d'enfant près de Vidy (site de Malley ou du Bois-de-Vaux). Contrairement à l'usage de sceller les inscriptions romaines sur des édifices pour en augmenter le prestige, la pierre est aussitôt apportée auprès d'Abraham Ruchat (1680–1750), professeur à l'Académie de Lausanne, pour en déterminer la signification et la provenance (Montfaucon 1724, p. 236).

La nature exceptionnelle de la pierre gravée, dont l'inscription est une dédicace aux *Suleviae* (déeses protectrices / déesses-mères de la mythologie celtique), favorise sa circulation auprès des réseaux d'érudits

européens<sup>14</sup>. En août 1724, le huguenot Firmin Abauzit, réfugié à Genève, envoie la retranscription d'Abraham Ruchat à Bernard de Montfaucon afin de documenter « le catalogue des divinités gauloises ». Même s'il déplore « la construction si barbare » de l'épigraphe, ce dernier publie la correspondance entre les deux savants protestants dans son *Supplément au livre de l'Antiquité* (1724), assortie d'un long commentaire consacré aux « génies champêtres » des Celtes (Montfaucon 1724, p. 237). Leur correspondance est reprise dans de multiples publications d'antiquaires férus de la Gaule chevelue. Jacques Martin la publie dans *La religion des Gaulois* (Martin 1727, p. 174), Loys de Bochat commente longuement « la barbarie » de l'inscription dans ses *Mémoires critiques* (Loys de Bochat 1747, p. 425), et Ludovico Antonio Muratori, considéré comme le fondateur de l'historiographie italienne, reproduit l'épigraphe dédiée aux *genios campestris* dans son *Novus Thesaurus* (Muratori 1743, p. 1987) I11. 14. Un intérêt qui ne tarira pas durant le 19<sup>e</sup> siècle, loin de là (Levade 1824a, p. 182). Conservée à l'Académie de Lausanne puis au Musée cantonal, l'inscription sera transférée en 1942 au Musée romain de Vidy.

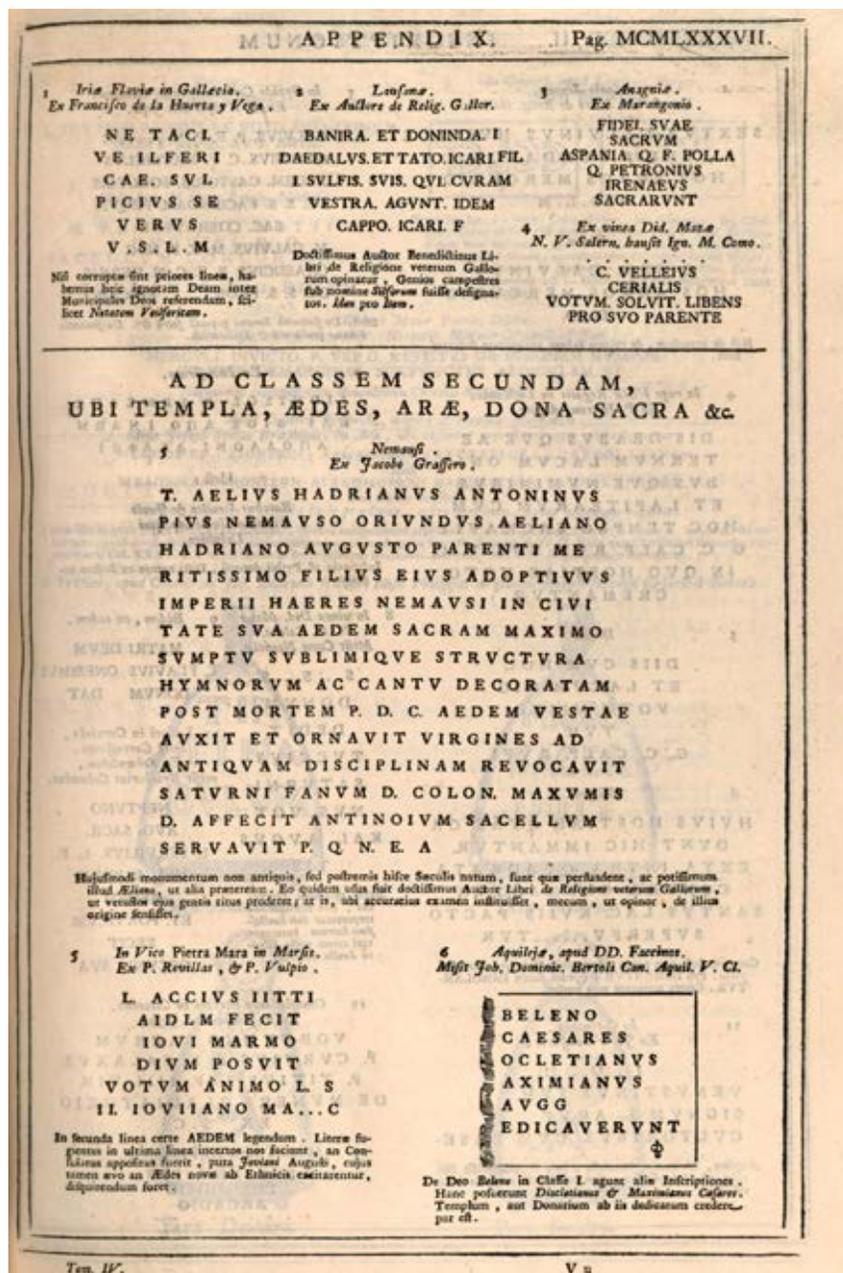
P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

#### Les premières « antiquités nationales » : les armes du lac de Luissel

Figurants dans l'inventaire Chavannes, les deux dernières antiquités intégrées au cabinet de l'Académie durant le 18<sup>e</sup> siècle signalent un profond basculement, tant au niveau des centres d'intérêt des antiquaires que des modalités d'entrée des collections [MCAH 009-010]. Les deux armes protohistoriques en bronze trouvées en 1791 près de Bex illustrent en effet l'émergence progressive de la valeur accordée aux *antiquités nationales*, selon la notion développée par Aubin-Louis Millin (1759–1818) dès les années 1790 pour désigner le patrimoine archéologique régional (Hurley 1996). Les vestiges étrangers à la culture matérielle de Rome attisent la curiosité des premiers antiquaires désireux de déchiffrer l'histoire des populations européennes dépourvues d'écriture avant l'annexion de leur territoire par les Romains. La protection du patrimoine archéologique protohistorique s'inscrit à ce titre dans le mouvement de « recherche des origines » : l'identification « d'ancêtres » antérieurs à l'hégémonie culturelle romaine participe du lent phénomène de création des identités nationales que les crises révolutionnaires européennes ne feront qu'accentuer (Thiesse 2001, p. 50 ; Multon 2016).



Ill. 13 Inscription *Banira*  
trouvée à Lausanne (Vidy) en 1724,  
pierre calcaire, hauteur: 29,5 cm,  
2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècles, don 1724. Conservée  
depuis 1942 au Musée romain de Vidy  
[VY-02825].



Ill. 14 Transcription (n°2) de l'inscription découverte à Vidy en 1724, par Ludovico Muratori (Muratori 1743, p. 1987).

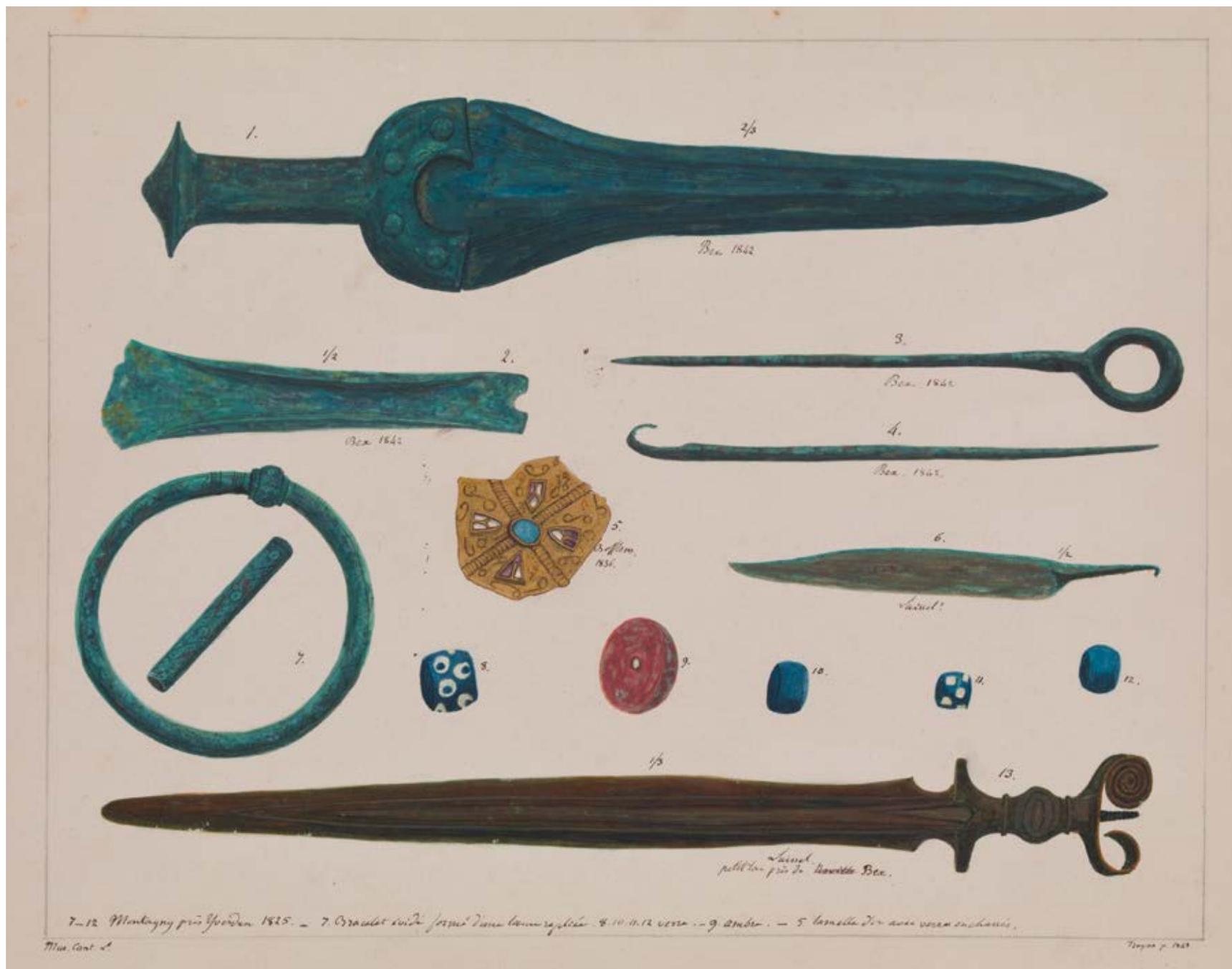
Le 24 mars 1791, des ouvriers mettent fortuitement à jour diverses parures et armes en bronze au bord du Lac de Luissel lors de la réalisation d'une tranchée d'assèchement, ordonnée par les autorités bernoises pour exploiter de la tourbe (Troyon 1860, p. 132). Ces objets richement ornements sont aujourd'hui datés de la fin du Bronze final, soit du 10<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> siècle avant J-C (Crotti 2017, p. 80). Le lot découvert en 1791 fait aussitôt l'objet d'une dispersion dont on ignore les circonstances: trois objets sont apportés à l'Académie de Genève (une bouterolle et deux anneaux), six à celle de Berne (deux épées, trois pointes de lance, une hache), alors que deux seulement parviennent à l'Académie de Lausanne (une pointe de lance et une épée à antenne) Ill. 15.

Si les détails qui président à cette dissémination sont inconnus, l'entrée de deux armes de Luissel dans le cabinet de l'Académie de Lausanne relève en revanche probablement d'une logique qui constituera le principal moteur d'enrichissement des collections vaudoises au début du 19<sup>e</sup>: l'élan patriotique. Une hypothèse fondée sur la personnalité singulière du donateur, qui supervise la découverte en 1791. Les armes de Luissel sont offertes à la bibliothèque de Lausanne en 1797 par le Bernois Franz-Samuel Wild (1743–1802), alors « inspecteur des Mines » de Bex<sup>15</sup>. L'effervescence révolutionnaire a sans aucun doute poussé le donateur, pourtant issu d'une grande famille de patriciens bernois, à choisir l'une des plus anciennes institutions vaudoises pour conserver une partie de ses précieuses trouvailles. Militaire de carrière auprès du Royaume de Sardaigne, ce patricien occupe depuis 1789 le poste clé de capitaine général des salines de Bex, et assure à ce titre le monopole stratégique de l'extraction et de la circulation du sel que s'arroge le gouvernement de Berne (Sigrist 2018). Érudit acquis aux idées des Lumières, membre de la *Royal Society* à Londres et minéralogiste distingué, Franz-Samuel Wild se passionne également pour les antiquités, dans la continuité de sa tradition familiale. Petit-fils de Marquard Wild, il n'atteint jamais la renommée de son aïeul, mais rédige toutefois le catalogue raisonné des monnaies de la bibliothèque de Berne entre 1770 et 1771 (Montet 1877, vol. 5, p. 641).

Avec l'expansion révolutionnaire française, Franz-Samuel Wild ne cache pas ses sympathies pour les « patriotes » du Pays de Vaud, notamment dans sa correspondance avec le grand savant genevois Marc-Auguste



Ill. 15 Épée à antenne  
et pointe de lance découvertes  
à Bex (Lac de Lüssel) en 1791, bronze,  
longueurs : 68 et 21 cm, Bronze final  
(10<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), don Wild 1797  
[MCAH 009-010].



Ill. 16 Plaque aquarellée tirée des «albums» de Frédéric Troyon reproduisant des «antiquités du Canton de Vaud», notamment l'épée découverte en 1791 à Bex,

Lac de Luissel (n°13) [MCAH 009] et des parures découvertes à Montagny-sur-Yverdon en 1824 (n°7) [MCAH 056], (n°8-12) [MCAH 055] → P. 100, (MCAH, Album Troyon, volume 2, p.27).

Pictet (1752–1825) en 1798 (Sigrist 2004, p. 757). Le patricien bernois affiche explicitement son attachement à ce mouvement né de la Révolution américaine, promouvant l'émancipation des droits du citoyen et « l'autodétermination des peuples », qui se diffuse bientôt en Europe avec l'activisme des conventionnels français (Bourdin 2009). Partisan de l'indépendance du Pays de Vaud, Wild renonce dès 1798 à sa bourgeoisie bernoise et demeure directeur des Salines de Bex, dont il optimise la gestion pour soutenir la cause vaudoise (Rivier 1998). En 1797, la donation d'une partie du trésor protohistorique de Luissel s'apparente probablement à un geste de soutien à l'indépendance vaudoise, à l'heure où la constitution d'un « patrimoine national » participe de l'autodétermination politique (Poulot 1997, p. 122).

La conservation des armes de Luissel dans un contexte aussi troublé que celui de la guerre civile qui ravage la Suisse et l'Europe relève du caractère exceptionnel des trouvailles. Les antiquaires attelés à leur examen peinent toutefois à proposer une détermination chronologique qui fasse consensus. Les artisans romains sont exclus d'emblée au vu de la facture des deux artefacts, mais l'état des connaissances archéologiques à la fin du 18<sup>e</sup> siècle ne permet pas aux savants de l'Académie de Lausanne d'en identifier la période ou la culture d'origine. Face aux vestiges « des temps antédiluviens », les antiquaires régionalistes sont encore démunis, « lorsqu'ils doivent affronter les rigueurs de l'histoire sans texte », pour percer « l'épais brouillard du temps » (Schnapp 1993, p. 335). Les armes de Luissel seront tantôt attribuées à des « soldats lombards » (Descombaz 1833, p. 25), tantôt aux sociétés lacustres (Troyon 1860, p. 132) <sup>I11. 16</sup>. La mention qu'en donne Louis Levade en 1824 évoque l'obscurité qui enveloppe encore la Préhistoire pour les savants du premier 19<sup>e</sup> siècle :

En desséchant, il y a quelques années, le petit lac de Luissel, au-dessus de Bex, on trouva quelques vieilles armes, ce qui semblait annoncer qu'il y avait eu, à une époque fort reculée, quelques batailles dans les environs et que des soldats poursuivis par leurs vainqueurs avaient péri dans les eaux du petit lac. (Levade 1824a, p. 48)

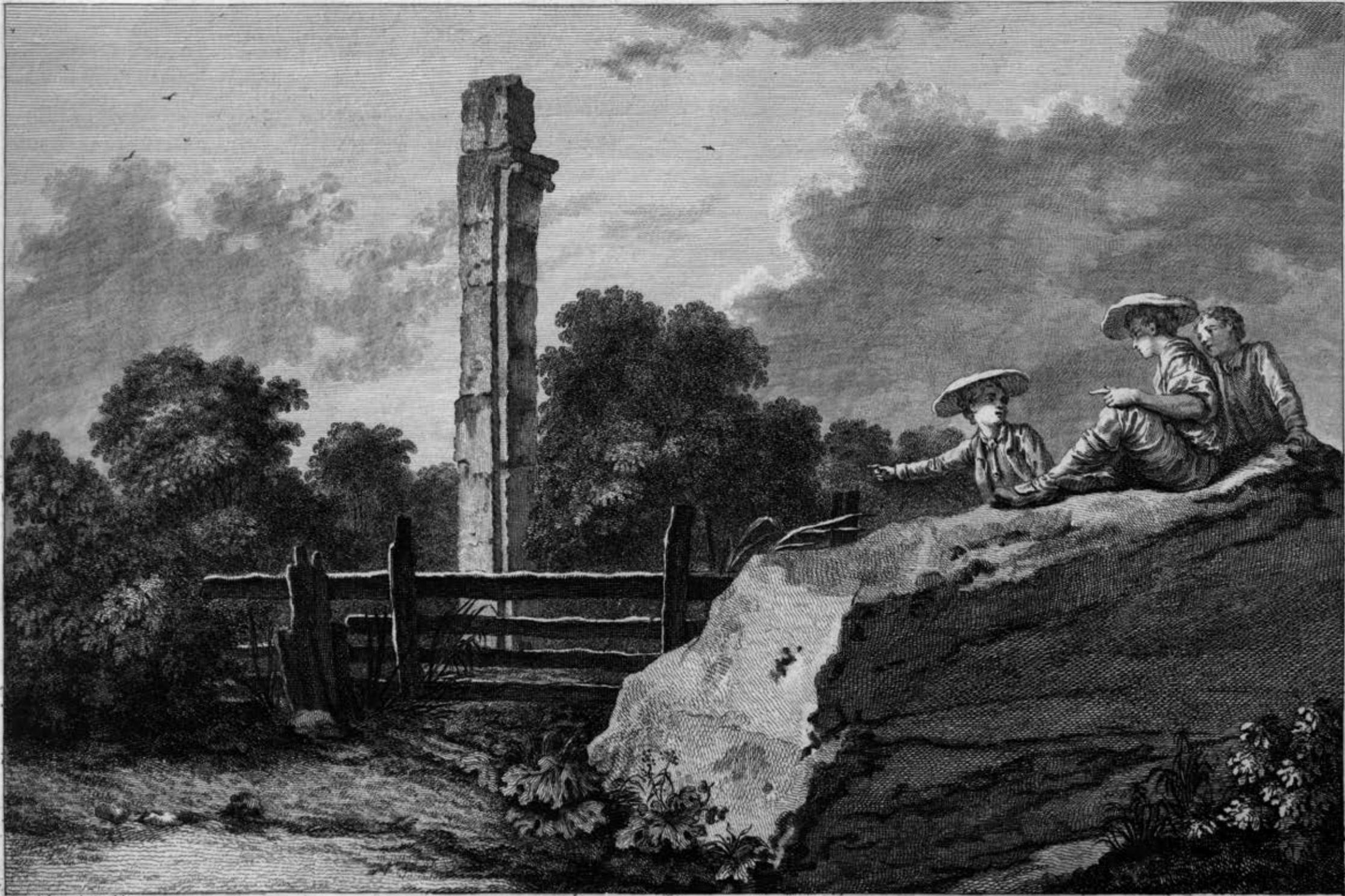
L'absence de description du contexte de découverte contribue à attiser l'imaginaire suscité par des vestiges évoquant l'existence de mystérieuses populations absentes des sources antiques. La documentation

des sites de trouvaille archéologique ne s'impose que très lentement durant les deux dernières décennies du 18<sup>e</sup> siècle, essentiellement sous l'impulsion des méthodes de l'archéologie expérimentale britannique, incarnée notamment par William Cunnington (1754–1810) ou Richard Colt Hoare (1758–1838) (Schnapp 1993, p. 341). Dans le Pays de Vaud encore occupé par les autorités bernoises, l'application d'une méthodologie systématique de fouille se limite aux sites gallo-romains prestigieux, notamment durant les chantiers réalisés dès 1783 par Erasmus Ritter et Lord Northampton à *Aventicum*, l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine (Kaeser 2000, p. 34) <sup>I11. 17</sup>. Le caractère exceptionnel du site d'Avenches et de ses vestiges archéologiques est d'ailleurs à l'origine du développement de la notion « d'antiquités nationales vaudoises » et du premier Musée cantonal d'antiquités. Un projet muséal utopique, que favorise bientôt la Révolution vaudoise de 1798 et la création du canton de Vaud par l'Acte de Médiation en 1803.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
S  
2

→ <sup>I11. 17</sup> *Avenches : vue d'un pilastre*, J.J.F. Barbier (dessin), M. Piquenot (gravure) (Laborde *et al.* 1780).



*Donné par le Barbier*

*Gravé par Picquetot*

VUE D'UN PILASTRE.

*reste d'un Amphitheatre des Romains, à Avenche, dans l'Ancienne enceinte de cette Ville, Canton de Berne.*

A.P.D.R.

*no. 174.*

# L'ébauche d'un *Musée d'antiquités cantonales*

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Formulé au lendemain de la création du canton de Vaud (1803), le projet du *Musée d'antiquités cantonales* constitue la première évocation d'une grande institution muséale d'état. Paradoxalement, ce projet n'émane pas des pouvoirs publics, mais de la Société d'émulation du canton de Vaud, créée sur initiative privée pour accompagner le développement du nouveau canton. Ses membres réclament ainsi, en janvier 1804, l'édification d'un véritable musée pour assurer la conservation du patrimoine antique:

L'assemblée générale [de la Société d'émulation] ayant invité la section de littérature & des arts à présenter un rapport par écrit sur les propositions [...] faites au sujet de la conservation des antiquités et de la formation d'un Musée, on s'occupe dans cette [séance] de répondre à cette invitation. En conséquence, on décide que la demande à faire au gouvernement sera conçue dans ces termes: 1° Qu'il veuille bien prendre en considération l'ancienne ville d'Avenches, dont les ruines respectables attestent encore la splendeur primitive, et prendre les mesures nécessaires pour la conservation de ceux des monuments antiques qu'elle renferme, que le temps ou la négligence n'ont pas encore détruits. 2° D'accorder, à la ville de Lausanne, un Musée d'antiquités cantonales et de bien vouloir destiner à cet effet une des salles du collège de cette ville. En faisant cette demande au Petit Conseil, on lui annoncerait que la Société d'émulation est disposée à contribuer à la formation de ce musée, en y déposant tous les objets d'antiquités qu'elle pourrait acquérir.<sup>16</sup>

Le projet du Musée d'antiquités cantonales illustre la place prépondérante des initiatives privées et citoyennes dans la conservation du patrimoine archéologique vaudois. Durant les premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle, c'est surtout à l'intense dynamisme des sociétés savantes lausannoises que les collections publiques d'antiquités doivent leur enrichissement. À l'image de leurs homologues français, les cercles savants de Suisse romande se structurent en instances paraétatiques qui pallient la faiblesse des pouvoirs publics, en « stimulant une émulation » pour la préservation des vestiges archéologiques (Chaline 1995; Dubois 2014; Ploux 2017). Le Musée d'antiquités cantonales envisagé dès 1804 par la Société d'émulation s'inspire à bien des égards du modèle français. Directement lié à l'autonomie vaudoise, ce projet muséal s'apparente à l'idéal révolutionnaire du *Muséum central des arts*, ancêtre du



Ill. 18 *Une galerie de musée*  
(vue imaginaire de la Grande Galerie au  
Louvre ?), Hubert Robert, vers 1790, huile  
sur toile, 65 × 81 cm, Musée du Louvre.

Musée du Louvre inauguré à Paris le 10 août 1793. Le *Muséum central* symbolise la Nation française régénérée et érige l'Antiquité en modèle (Daugeron 2009, p. 145; Poulot 1997, p. 228) *Ill.* 18.

Ce terme de *Muséum central* est d'ailleurs régulièrement utilisé par les sociétaires vaudois pour désigner une institution pensée comme un conservatoire du patrimoine antique qui puisse, à terme, servir de modèle artistique pour le nouveau canton<sup>17</sup>. Le musée projeté conserverait ainsi «soit des objets d'antiquités, soit des figures en bosse ou en relief, afin de procurer à cet établissement le double avantage d'une collection utile à l'étude de l'histoire ancienne de ce canton et d'une école de dessin»<sup>18</sup>. Voué à l'édification de l'histoire vaudoise, amené à devenir un modèle de référence pour les artistes locaux, le Musée d'antiquités cantonales s'inscrirait idéalement au cœur de la capitale vaudoise, au sein de l'Académie.

Héritière de la Société des sciences physiques de Lausanne (1783–1790), la Société d'émulation du canton de Vaud est fortement empreinte de l'esprit des Lumières, dont elle tire sa vocation encyclopédique et universelle (Nicoli 2006, p. 75). Les statuts votés en décembre 1803 distinguent ainsi cinq sections, dont les membres sont à même de couvrir tous les domaines du savoir<sup>19</sup>. Outre les sections d'économie politique, de philosophie et de physique, la Société compte une section des belles lettres, dédiée notamment à l'histoire, aux antiquités et aux beaux-arts<sup>20</sup>. Mais au-delà de l'héritage intellectuel des Lumières, la naissance de la Société d'émulation relève directement du contexte révolutionnaire européen et des conséquences de l'Indépendance vaudoise. Partout en Europe, la création de cercles savants répond aux mouvements de mobilisation provinciale nés de la Révolution française pour soutenir l'éducation civique des nouveaux citoyens (Poulot 1997, p. 243). Si Thermidor puis le coup d'État de Bonaparte (18 brumaire an VIII) portent un coup d'arrêt à l'action politique citoyenne – même dans les états satellites comme la Suisse de l'Acte de Médiation –, les sociétés savantes continuent de s'affirmer comme des «serviteurs de la Nation» grâce à leur action pédagogique essentielle (Chappey 1997, p. 452).

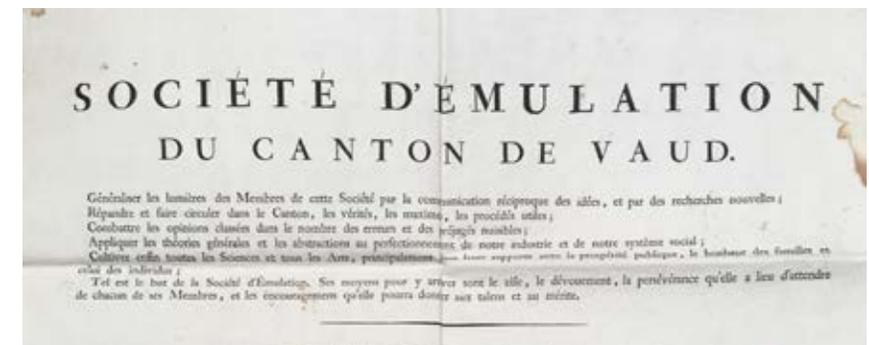
La Société d'émulation représente un espace de sociabilité majeur pour l'élite intellectuelle du nouveau canton. Comme partout en Europe, ce «cercle d'experts» joue un rôle déterminant dans la «vulgarisation» des

savoirs scientifiques et la diffusion des innovations auprès du public (Chappey 2004). Son but fondamental est le «perfectionnement de l'espèce humaine» grâce à l'accès à la connaissance. Documentée par les premières fouilles archéologiques et par les vestiges qu'elles livrent, l'histoire des populations européennes joue à cet égard un rôle central dans ce programme holistique. Selon la célèbre formule de Quatremère de Quincy (*Lettre à Miranda*, 1796), les «édifices dépositaires du génie de chaque siècle» le sont aussi du génie de chaque peuple, et éveillent à ce titre l'intérêt des États-nations émergents qui cherchent à identifier des ancêtres propres (Pommier 2007, p. 34).

L'action de la Société d'émulation du canton de Vaud obéit à une logique utilitaire. Dès juin 1803, ses membres œuvrent activement au développement du canton né de la Révolution vaudoise et de l'Acte de Médiation. L'association savante énonce explicitement son ambition pédagogique dans des placards destinés à être affichés sur les places publiques des bourgades du canton: son action vise à «généraliser les lumières des membres de cette société par la communication réciproque des idées, [...] répandre et faire circuler dans le canton, les vérités, les procédés, les maximes utiles»<sup>21</sup> *Ill.* 19. Loin de restreindre ses travaux à des recherches en cabinet, la Société d'émulation s'affirme surtout comme une association utile au bien commun. Elle se dote bientôt d'un organe de communication, *La Notice d'utilité publique*, considérée comme «un moyen de communiquer au public»<sup>22</sup>.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
S  
2



*Ill.* 19 En-tête d'un placard de la Société d'émulation du Canton de Vaud, 1804 (ACV, PP 1034 / 98).

Le personnel de la Société d'émulation agrège toute l'élite libérale vaudoise désireuse de soutenir l'émancipation de la nouvelle entité politique. La plupart de ses membres sont issus des espaces de sociabilité lausannois – cercles et loges maçonniques – au sein desquels évoluaient les intellectuels progressistes sous le régime bernois (Biaudet 1982, p. 234). Parmi ses membres fondateurs figurent des savants renommés issus de multiples disciplines, notamment le minéralogiste Henri Struve (1751–1826), le zoologue Daniel-Alexandre Chavannes (1765–1846) ou le médecin franc-maçon François Verdeil (1747–1832). La présence de grandes figures de la Révolution vaudoise – comme les avocats Jules Muret (1759–1847), Henri Monot (1753–1833) ou Henri Carrard (1766–1820) – illustre la perméabilité entre les sphères politiques et scientifiques. La Société compte également sur le soutien d'un important réseau de membres étrangers provenant de grandes cités européennes (Maastricht, Leipzig, Paris, Saint-Pétersbourg, Hambourg)<sup>23</sup>. Pionnier de l'ethnologie française et actif dans d'innombrables sociétés savantes, le célèbre linguiste Joseph Marie de Gerando (1872–1842), de l'Institut national de France, compte ainsi parmi les premiers membres de la Société d'émulation.

Si les naturalistes dominant parmi les sociétaires, l'intérêt apporté aux vestiges archéologiques illustre toutefois le caractère prioritaire de la conservation du patrimoine vaudois. Déplorant « l'état de dégradation dans lequel se trouvent les antiquités d'Avenches », la Société d'émulation nomme le 24 novembre 1803 un Comité d'antiquités *ad hoc*, chargé de « prendre des renseignements » sur les ruines et les vestiges identifiés sur tout le territoire du nouveau canton<sup>24</sup>. Ce comité se compose notamment de l'architecte Abraham-Henri Exchaquet (1742–1814), du théologien et recteur de l'Académie Jean-David Secrétan (1761–1822) et du médecin Louis Levade, dont l'érudition classique est unanimement reconnue. L'antiquaire lausannois lègue régulièrement des ouvrages d'auteurs antiques pour alimenter la bibliothèque de la « salle de séance » que loue la Société à un particulier lausannois à la place de la Palud<sup>25</sup>. À partir du 30 décembre 1804, les sociétaires s'appuient sur le soutien du célèbre archéologue français Aubin-Louis Millin pour mener à terme l'ambitieux projet de Musée d'antiquités cantonales. Le fondateur de la chaire d'archéologie monumentale française, qui théorise la notion d'antiquités nationales dès les années 1790 (Hurley 1996), offre ainsi à la

Société d'émulation la possibilité « d'insérer dans le *Magasin encyclopédique* dont il est rédacteur tout ce que celle-ci désirera y faire paraître »<sup>26</sup>.

La priorité accordée par les élites lausannoises à la création d'un musée archéologique dans un contexte marqué par l'intensification des guerres européennes et la récurrence des crises économiques illustre les enjeux politiques que sous-tend un tel projet. Si les pillages des armées napoléoniennes en Italie attisent la vogue de l'art antique et favorisent l'émergence d'un véritable marché spécialisé, la protection des vestiges gallo-romains ou préhistoriques contribue plus fondamentalement à la construction d'une nouvelle souveraineté politique (Pommier 2017, p. 34). La conservation du patrimoine archéologique participe ainsi de l'élaboration d'une histoire cantonale singulière, qui soit à même de dissiper le souvenir de l'occupation bernoise et de distinguer la nouvelle entité politique de ses voisines. En mai 1804, l'architecte français Aubert Parent (1734–1833), membre de l'Académie des arts de Berlin et de la Société des antiquaires de France, souligne l'urgence de garantir la protection des ruines d'Avenches: « il serait important pour la gloire de ce nouveau canton rendu à la liberté, et pour l'avantage des jeunes citoyens qui se voueront à l'étude des arts, de sauver les principaux fragments » des édifices romains qui ornaient « la célèbre *Caput Gentis* de l'Helvétie »<sup>27</sup>. L'éminent savant produit à cette occasion divers descriptions et croquis de vestiges pour convaincre la Société d'émulation du potentiel de ces ruines, utiles à la nouvelle « nation », selon ses termes I11. 20.

Les injonctions répétées d'Aubert Parent pour la sauvegarde du patrimoine archéologique vaudois trouvent un écho favorable auprès des sociétaires, qui entreprennent un premier inventaire sommaire des « monuments antiques » d'Avenches les plus menacés, notamment un pavé de mosaïque, quelques colonnes et des inscriptions<sup>28</sup> I11. 21. Pour les membres de la Société d'émulation, prendre l'Antiquité comme modèle, c'est rappeler la centralité politique et culturelle d'Avenches, capitale de l'Helvétie romaine. Ils entendent d'ailleurs initialement y installer leur musée avant d'opter pour le chef-lieu.

Le projet du Musée d'antiquités cantonales s'appuie moins sur l'impératif de la conservation patrimoniale que sur l'élan patriotique que partagent tous les acteurs politiques du nouveau canton. Hormis pour le

H  
S  
2P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



Ill. 20 Croquis d'Aubert Parent représentant un chapiteau découvert à Avenches en 1804 (BCUL, IS 3693-2).



Ill. 21 Inscription découverte à Avenches en 1804 et inventoriée par la Société d'émulation du Canton de Vaud (BCUL, IS 3693-2).

site d'Avenches, la modestie des collections archéologiques contraste en effet avec l'ambitieux projet muséal. Or la «formation d'un musée suppose une réunion considérable d'objets curieux», déplorent les membres de la Société d'émulation<sup>29</sup>. En 1804, les collections publiques d'antiquités se résument en effet à quelques objets sauvés lors du départ des Bernois et plusieurs centaines de monnaies, sans compter les potentielles collections particulières des sociétaires. Pour pallier les carences financières des pouvoirs publics, la Société d'émulation se propose de pourvoir elle-même à l'enrichissement des collections, «par des contributions volontaires de la part de ses membres»<sup>30</sup>. Les sociétaires plaident par ailleurs pour l'abrogation de législations archaïques autorisant la confiscation des biens mobiliers (loi dite de petite et grande régale), une disposition accusée de décourager les dons de citoyens et «de nuire à la conservation des objets d'antiquités que le hasard fait découvrir dans la terre»<sup>31</sup>. La Société d'émulation promeut enfin sans relâche la fouille archéologique, bientôt à l'origine des premières collections d'envergure de l'État de Vaud.

P  
A  
T  
R  
I  
S  
M  
O  
I  
N  
E  
S

L'aventure de la fouille:  
l'ensemble gallo-romain du Bois-de-Vaux

Malgré l'ambition de son projet muséal, la Société d'émulation ne contribue finalement que modestement à l'enrichissement des collections d'antiquités. La campagne de fouilles qu'elle dirige en 1804 est toutefois à l'origine de l'un des plus anciens ensembles de vestiges gallo-romain vaudois, aujourd'hui partiellement conservés au MCAH. Malgré le succès très relatif de l'opération, les investigations réalisées sur le site de Vidy durant l'hiver 1804 préfigurent le *modus operandi* des campagnes à l'origine de l'enrichissement des collections publiques d'antiquités durant le premier quart du 19<sup>e</sup> siècle. Dans la continuité des fouilles réalisées à Avenches par Lord Northampton, les travaux du Bois-de-Vaux résultent d'une initiative privée et doivent leur financement à des particuliers. Ils sont réalisés sans méthode, mais avec le zèle de savants férus d'art antique et mus par «l'intérêt des sciences et l'utilité publique»<sup>32</sup>.

Comme c'est encore souvent le cas aujourd'hui, la première campagne de fouille archéologique réalisée sur le territoire du nouveau canton de Vaud résulte d'une trouvaille fortuite. Le 17 février 1804, la section des Belles-Lettres de la Société d'émulation examine le rapport relatif à la

H  
S  
2

découverte de Mr. Joseph, propriétaire au Bois-de-Vaux, qui a exhumé « certaines quantités d'amphores » en « faisant des travaux dans une partie de son domaine »<sup>33</sup>. Les sociétaires lausannois perçoivent aussitôt le potentiel de la trouvaille, dont ils espèrent « tirer parti pour l'avantage du Musée projeté ». D'après un examen sommaire, de nombreux restes de maçonnerie sur le site « indiquent l'existence de deux bâtiments distincts et isolés », dont aucune « fouille poussée » n'a été réalisée. En déblayant à peine la terre, le propriétaire du domaine a trouvé dans « un petit local », outre des amphores, une « pièce de sculpture en marbre blanc » sur lequel « on reconnaît le corps, les ailes et les pieds d'un oiseau et qui paraît être le fragment d'un cadran solaire ». Une médaille romaine et un petit instrument de cuivre complètent enfin « le catalogue des antiquités trouvées au Bois-de-Vaux »<sup>34</sup>.

Le rapport de découverte enthousiasme les sociétaires lausannois, qui entament aussitôt des tractations avec le propriétaire pour déterminer « s'il permettrait que la Société d'émulation fit des fouilles sur son terrain et à quelles conditions »<sup>35</sup>. D'abord réticente à s'engager dans une « entreprise dispendieuse », l'assemblée générale ouvre bientôt une souscription publique afin de « subvenir aux frais de ces fouilles »<sup>36</sup>. Accueillie gracieusement par le propriétaire du site, la Société d'émulation entame les excavations le 27 février, sous la direction des architectes Abraham-Henri Exchaquet, Jean-Abraham Fraisse (1771–1812) et Marc-Antoine Cazenove d'Arlens (1748-1822)<sup>37</sup>. Cinq ouvriers – puis trois – œuvrent durant trois semaines sur le chantier de fouille, dont il ne subsiste aucun relevé ou croquis. La campagne menée à la hâte, sans documentation préparatoire et sans aucune méthode, se révèle bientôt décevante. En faible nombre et sans « grande beauté », « les morceaux déterrés » s'avèrent bien en deçà des attentes et des ressources investies<sup>38</sup>. La Société suspend les travaux le 18 mars 1804 « en attendant qu'un espoir plus fondé de succès lui permît de continuer ». Le catalogue des trouvailles est toutefois détaillé dans la *Gazette de Lausanne*, afin de susciter l'intérêt des citoyens vaudois pour les vestiges archéologiques susceptibles d'affleurer sur leur propriété.

Le possesseur du Bois-de-Vaux continue à miner son terrain, pour le rendre plus propre à la culture, et quoiqu'on ne creuse qu'à une couple de pieds de profondeur, les divers morceaux d'antiquités que

l'on rencontre chaque jour, semblent annoncer les précieuses découvertes qu'on pourrait y faire, si l'on travaillait avec la seule intention d'en faire, en fouillant régulièrement et avec soin, à une plus grande profondeur. Outre plusieurs médailles d'Auguste, de Domitien, de Trajan, d'Adrien, [etc.] qu'on a trouvées depuis 15 jours, on a encore découvert un style d'acier, un miroir de métal brisé par la bêche des ouvriers, mais dont les morceaux sont encore très polis, un petit ustensile, aussi de cuivre, dont on ignore l'usage, ainsi que celui d'une plaque de cuivre percée et découpée, qui aura peut-être servi d'ornement. De plus, quelques urnes de la même espèce que les précédentes; des fragments d'un vase de terre noire, et d'un autre vase de terre rouge vernissée, chargés de figures en bas-relief, parmi lesquels on remarque un groupe représentant un homme et une femme occupés à la célébration des mystères de Vénus. Un petit torse de femme, sans tête, bras ni jambes. La statue d'un petit cheval d'un assez bon genre, mais sans jambes; il était monté par un cavalier dont il ne reste que les jambes sans piés [sic]. Ces deux morceaux paraissent d'albâtre calciné. Ces jours derniers on a encore découvert un marbre mutilé, portant une inscription où l'on déchiffre le nom de Jules-César, une douzaine de belles tuiles ou briques romaines, de 16 pouces de hauteur sur 12 de largeur, très bien conservée, et tout récemment, une très belle et assez rare médaille d'argent à deux têtes, présentant d'un côté l'effigie de l'empereur Claude, et sur le revers, celle du jeune César, Néron.<sup>39</sup>

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
S  
2

Ces premières fouilles sur le site de Vidy ne seront pas poursuivies. On en connaît le produit détaillé grâce à l'inventaire et au rapport de fouille dressé par le pasteur Gély dans la *Notice d'utilité publique* de 1805<sup>40</sup>. La campagne de trois semaines permet ainsi de rassembler dix-huit monnaies et vingt-cinq artefacts, dont douze tuiles et quatre amphores. La Société récupère également trente-cinq objets et trente monnaies rassemblés par le propriétaire du site, désireux de contribuer à la constitution d'un Musée d'antiquités cantonales. Malgré sa modestie, le lot collecté est aussitôt transporté dans la bibliothèque de la Société d'émulation pour y être soumis à un examen attentif des docteurs Secrétan, Levade et Exchaquet, qui « s'occupent beaucoup d'antiquité »<sup>41</sup>. Ce dernier estime que les vestiges exhumés au Bois-de-Vaux « offrent quelque intérêt sous le rapport de l'histoire ancienne de

notre pays»<sup>42</sup>. Le lot de tuiles en parfait état peut notamment «devenir une découverte précieuse» pour «se faire une juste idée de la manière ingénieuse dont la couverture des bâtiments romains était faite»<sup>43</sup>. S'il ne comporte aucune œuvre d'art majeure, l'ensemble mis à jour au Bois-de-Vaux inspire des restitutions de l'architecture ou de la vie quotidienne romaine, publiées dans la *Notice d'utilité publique*<sup>44</sup>.

Dans le contexte de l'extension des guerres napoléoniennes, les ambitions de la Société d'émulation pâtièrent toutefois de conjonctures économiques et politiques défavorables. Nécessaires pour assurer l'autosuffisance économique du nouveau canton, les recherches destinées à encourager l'industrie ou améliorer le rendement de l'agriculture prennent bientôt le pas sur la conservation du patrimoine archéologique (Chavannes 1818, p. 21). De nouvelles fouilles menées à Avenches à la fin de l'année 1804 ne répondent pas non plus aux attentes, et ce malgré des travaux préparatoires réalisés d'après les relevés exécutés par Ritter en 1787<sup>45</sup>. La Société d'émulation se contente de rassembler dans un «local attenant à l'amphithéâtre» quelques «monuments» inamovibles, soit des «marbres chargés d'inscription» et des «bas-reliefs»<sup>46</sup>. Sans soutien du gouvernement, le projet du Musée d'antiquités cantonales est abandonné. Mal inventoriée et dispersée au fil des années, la collection récoltée au Bois-de-Vaux sera léguée à la bibliothèque de l'Académie, très probablement lors de dissolution de la Société en 1812. Au final, seuls trente-six objets provenant des fouilles de 1804 intégreront les collections du Musée cantonal en 1822, et une dizaine d'objets sont aujourd'hui conservés au MCAH<sup>47</sup> I11. 22.

Malgré leurs échecs, les projets patrimoniaux portés par la Société d'émulation connaissent une remarquable postérité. Après 1810, l'enrichissement et la diversification des «collections publiques», comme l'établissement d'un «local destiné à les recevoir», résultent surtout de l'engagement de sociétés savantes et de souscriptions citoyennes (Chavannes 1818, p. 22). Les deux principales acquisitions qui motivent la création du Musée cantonal en 1818 – soit celle du fond d'atelier du peintre Louis Ducros (1748–1810) et de la collection minéralogique de Henri Struve – incombent autant à la bienveillance du gouvernement vaudois qu'au «zèle» de deux anciens membres de la Société d'émulation, Daniel-Alexandre Chavannes et Charles Lardy. La souscription

qu'ils organisent dans les années 1810 sert non seulement à l'État pour acquérir ces collections particulières, mais également pour agencer un local au sein de l'Académie avec des armoires et des vitrines<sup>48</sup>. Dès sa création en 1818, le Musée cantonal vaudois est confié à une autre association savante – la Société cantonale des sciences naturelles –, dont les membres veillent à l'approvisionnement des collections (Meisser et al. 2011).

	P
	A
	T
	R
H	I
S	M
2	O
	I
	N
	E
	S

→ I11. 22 Fragments métalliques (lanterne, mobilier, figurine) découverts par la Société d'émulation à Vidy en 1804, époque romaine, don 1812 [MCAH 146, 147, 247].



# Une collection d'antiques au Musée cantonal vaudois : l'amorce d'une politique patrimoniale

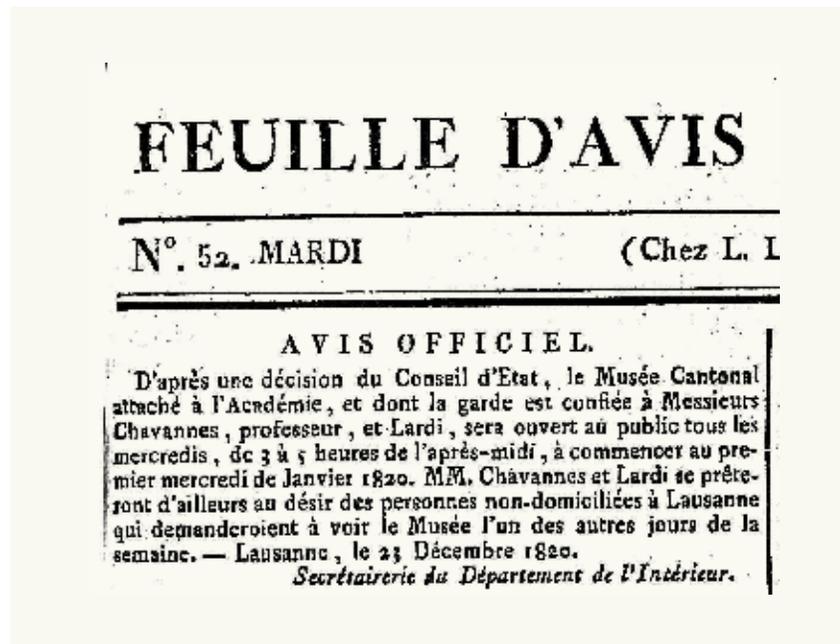
H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

À l'heure de sa création en 1818, le Musée cantonal vaudois ne dispose, à proprement parler, d'aucune collection archéologique. Malgré sa claire vocation encyclopédique, la première institution muséale du canton de Vaud privilégie de fait les sciences naturelles, et les anciennes collections publiques d'antiquités sont restées à l'Académie (Brizon *et al.* 2018, p. 9). À ses débuts, le *Muséum central* confié aux soins de la Société cantonale des sciences naturelles se résume en effet à « un cabinet d'étude », aménagé dans un « très beau local » de l'Académie, où sont conservées des collections en minéralogie et zoologie, auxquelles s'ajoute le fonds d'atelier d'artiste d'Abraham-Louis-Rodolphe Ducros<sup>49</sup>. Officiellement nommés en 1820, les deux premiers conservateurs du Musée – les naturalistes Daniel-Alexandre Chavannes et Charles Lardy – s'affairent au « classement » des collections « dans un ordre méthodique » afin d'en faciliter l'examen aux seuls sociétaires lausannois ou à quelques « savants étrangers »<sup>50</sup>. Sur la recommandation de son célèbre collègue Marc-Auguste Pictet, Chavannes reçoit ainsi le Prince héréditaire du Danemark en septembre 1819 afin de lui faire visiter tant son propre cabinet que le nouvel « échantillon de Musée » (Sigrist 2004, p. 463).

La rivalité entre les cantons suisses conduit bientôt le Conseil d'État vaudois à soutenir activement l'ouverture du Musée au « public curieux », en vertu de « l'utilité » que l'institution pourrait avoir « pour l'instruction publique et le lustre de l'Académie »<sup>51</sup>. Les coûts de maintenance et de gardiennage limitent toutefois son ouverture à deux heures hebdomadaires – « le mercredi de 3 à 5 heures »<sup>52</sup> I 11 . 23 . Lorsque le musée ouvre officiellement ses portes à tous les habitants de Lausanne, le mercredi 3 janvier 1821, son unique salle ne présente dans ses vitrines aucune antiquité, hormis une « momie d'Égypte » offerte par Friedrich Bel en 1820 et classée dans la section de zoologie<sup>53</sup>.

Il faut attendre 1822 pour que le Musée cantonal vaudois accueille les prémices d'une collection archéologique à part entière. À cette date, « divers objets d'antiquités et d'art qui [jusque-là] avaient été en dépôt dans la bibliothèque cantonale » sont versés à l'inventaire du musée<sup>54</sup>. À la fin de l'année 1822, ce premier noyau de collections compte environ 70 artefacts. Cet ensemble d'antiques est assez hétéroclite : quelques « curiosités » proviennent des anciennes collections de l'Académie de Lausanne sauvées lors du départ des Bernois en 1798 ; une trentaine



Ill. 23 Extrait de la Feuille d'avis de Lausanne du 26 décembre 1820.

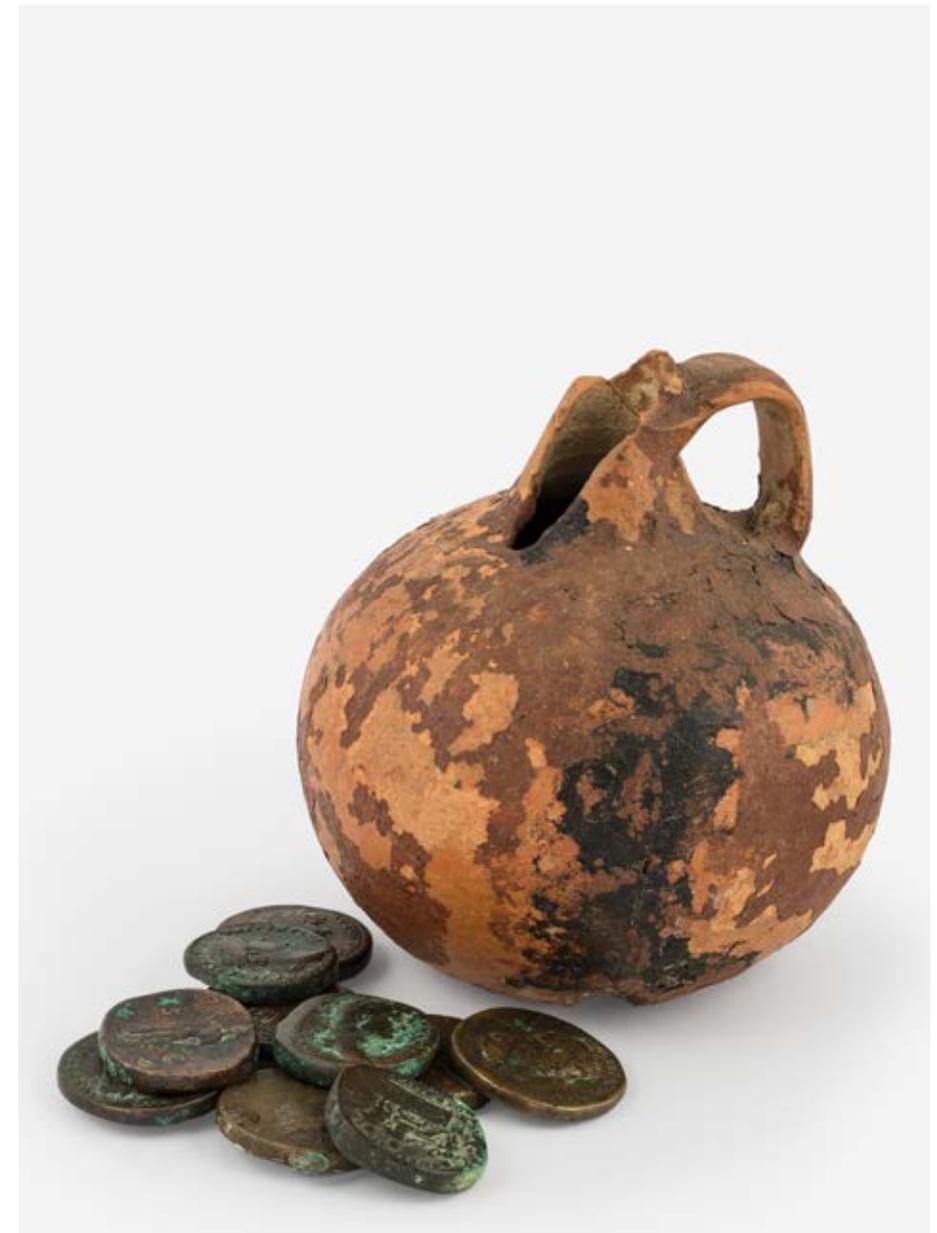
d'objets gallo-romains provient des fouilles effectuées au Bois-de-Vaux par la Société d'émulation du canton de Vaud en 1804; une trentaine d'objets relève enfin de trouvailles diverses, offertes spontanément au musée durant l'année 1822. Dans la continuité des bibliothèques d'érudits protestants, le médaillier demeure la pièce maîtresse de ces collections, avec environ un millier de médailles et monnaies, et dispose bientôt de son propre inventaire systématique. Ces collections numismatiques comptent notamment un trésor monétaire de l'époque romaine, découvert en avril 1807 par une jeune fille aux abords du mur d'enceinte Avenches, composé de 61 sesterces du Haut-Empire<sup>55</sup>

Ill. 24.

Ces modestes collections s'enrichiront toutefois rapidement avec le lancement d'une vaste politique d'encouragement aux donations que coordonnent les conservateurs du Musée cantonal, ainsi que les deux conservateurs des antiquités cantonales, nommés en 1822.

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



Ill. 24 Trésor monétaire de la période romaine découvert à Avenches en 1807, conservé au MCAH. Hauteur (cruche): 13 cm. [MCAH 089]. Monnaies

(sesterces) [MMC3728, MMC3876, MMC3889, MMC3904, MMC3905, MMC4059, MMC4064, MMC4077, MMC4096, MMC4176].

Susciter les dons patriotiques:  
l'action des conservateurs des antiquités cantonales

Chargés d'assurer la protection du patrimoine archéologique vaudois, les deux premiers conservateurs des antiquités cantonales jouent un rôle majeur dans l'enrichissement des collections d'antiquités du Musée cantonal. La circulaire envoyée à toutes les communes du canton de Vaud le 14 octobre 1822, soit quelques semaines après leur entrée en fonction au mois de juin, témoigne ainsi d'une politique active d'incitation aux dons:

Le Conseil d'État a vu avec une extrême satisfaction le zèle patriotique d'un grand nombre de citoyens éclairés du Canton, qui, au moyen des dons qu'ils ont faits d'objets intéressants et curieux, dans tous les genres, ont procuré les moyens de former un *Muséum central* ouvert au public. Il a été frappé d'un autre côté du peu de soins que quelques-uns de nos concitoyens mettent à la conservation des objets et monuments antiques, tels que médailles, inscriptions, sculptures, etc. que le hasard fait découvrir dans les fouilles que les particuliers ou leurs ouvriers sont appelés à faire, soit dans les lieux habités, soit en rase campagne. [...] Étant rassemblés dans un *Muséum cantonal*, ces [découvertes] en augmenteraient graduellement la richesse et deviendraient, par leur réunion, un objet d'instruction et d'utilité publique qui feraient infiniment d'honneur à notre Canton et au patriotisme éclairé de ses habitants.<sup>56</sup>

S'ils n'ont aucune fonction de gestion des collections, les deux conservateurs des antiquités cantonales s'affirment comme de grands pourvoyeurs d'objets pour le Musée cantonal. L'action qu'ils amorcent dès 1822 s'apparente à la politique patrimoniale que développe le ministre français Montalivet en France dès 1818 (Gran-Ayemerich 2007, p. 37). L'État vaudois esquisse en effet un programme de conservation du patrimoine archéologique dès les premières années du 19<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Dépourvus d'initiative pour l'ouverture de fouilles « dans le but de découvrir des monuments antiques », les premiers conservateurs des antiquités amorcent une vraie politique patrimoniale. Leur programme s'appuie essentiellement sur une vaste récolte d'information déléguée aux agents locaux (maires et juges de paix), astreints à dresser « un état des antiquités qui existent » sur le territoire vaudois<sup>58</sup>. Il ne s'agit pas de

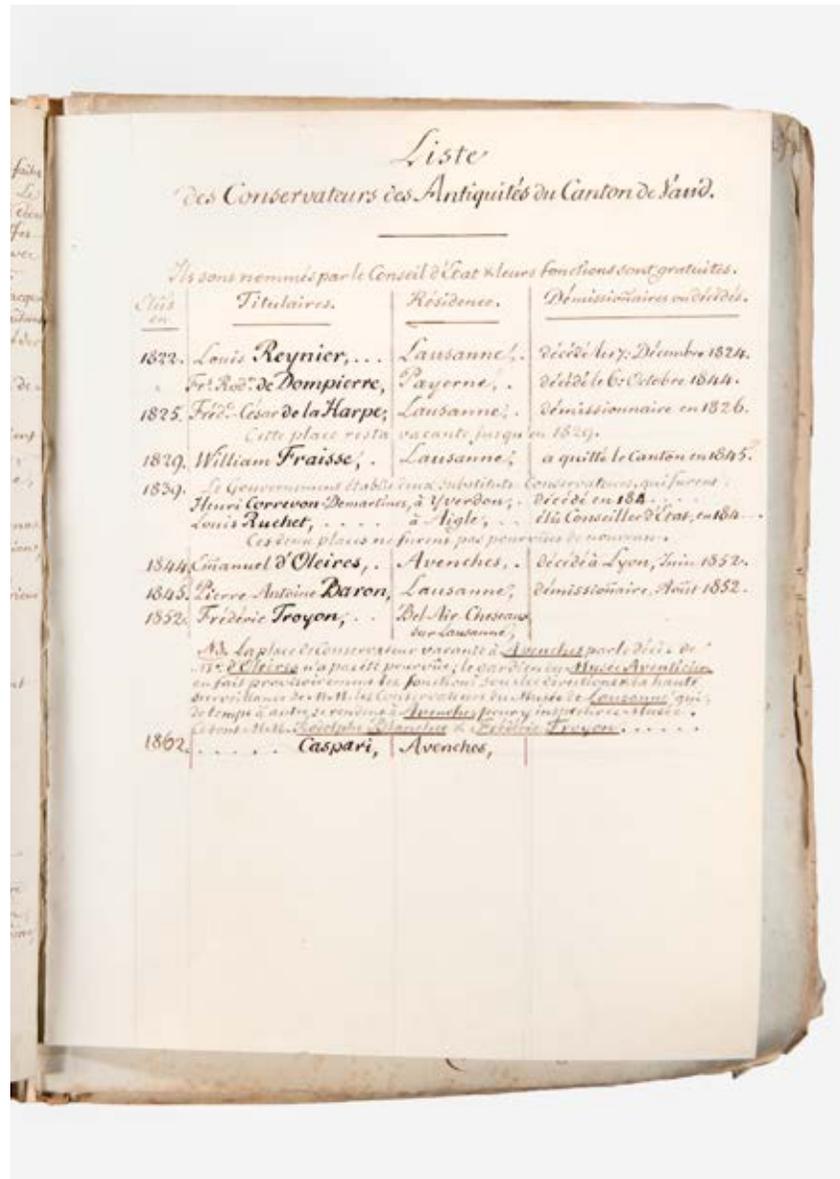
réaliser un inventaire systématique du patrimoine, mais seulement de « veiller à la conservation des monuments antiques qui existent ou qui pourraient être découverts dans le canton de Vaud »<sup>59</sup>. La centralisation de l'information favorise également la localisation des « découvertes faites par des particuliers ». Informés de toutes les trouvailles réalisées sur le territoire, les conservateurs des antiquités pilotent la politique d'acquisition des collections, soit par le biais d'une offre d'achat au « légitime propriétaire », soit en sollicitant une donation « pour l'ornement du Muséum ».

Favorisée par pragmatisme et par manque de budget *ad hoc*, la politique d'incitation aux donations s'appuie sur l'immense ferveur patriotique des citoyens vaudois. Lieu de tous les savoirs grâce ses collections encyclopédiques, le Musée cantonal contribue au premier chef à l'affirmation de l'identité vaudoise. S'il est conçu à la fois comme un instrument de recherche et comme un outil pédagogique, le musée représente, aux yeux de ses promoteurs, une « pièce maîtresse » pour la construction du canton de Vaud (Kaeser 2000, p. 42). Les vestiges archéologiques jouent à ce titre un rôle majeur: ils constituent des « preuves de la splendeur passée » (Levade 1824a, p. iii). Les conservateurs des antiquités cantonales font d'ailleurs valoir l'exemplarité de leur propre engagement patriotique pour susciter la générosité populaire. Non professionnels, ils exercent leurs fonctions « gratuitement », soit sans rémunération ni gratification, et ce « avec un zèle qui mérite des éloges », selon Louis Levade.

À l'image de l'organisation administrative importée en Suisse par la France napoléonienne, les conservateurs se partagent équitablement la surveillance territoriale du canton. Les circonscriptions assignées à chaque fonctionnaire respectent les « divisions territoriales » déterminées par la loi de 1811 pour l'inspection des ponts et chaussées<sup>60</sup>. Le conservateur du midi réside nécessairement à Lausanne, qui accueille le Musée cantonal, alors que le fonctionnaire astreint à la surveillance du nord vaudois loge à Avenches, afin de prévenir toute dégradation de l'ancienne cité romaine. Les conservateurs qui se succéderont à la tête du Nord-vaudois au 19<sup>e</sup> siècle seront d'ailleurs accaparés par le musée de site du « Cercle Vespasien », ouvert discrètement par la commune d'Avenches dès 1824 et devenu une institution cantonale en 1838<sup>61</sup> I11. 25.

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



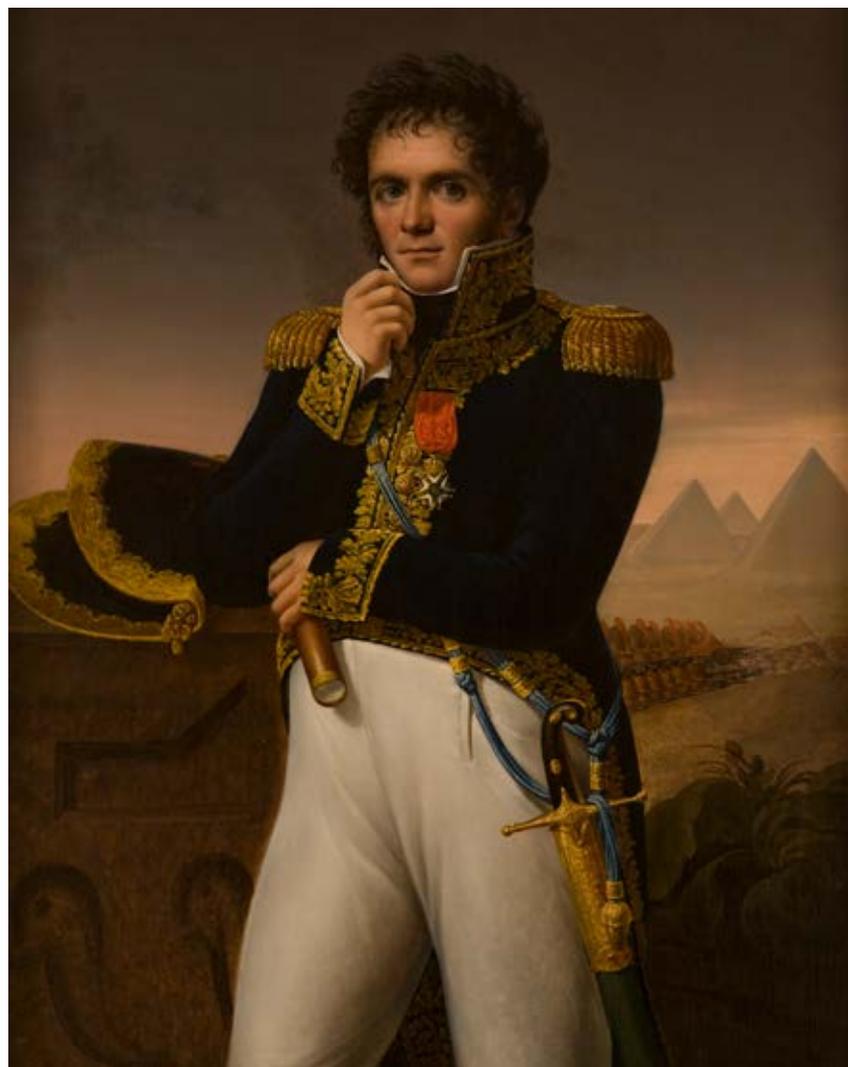
Ill. 25 Liste des conservateurs des antiquités du canton de Vaud entre 1822 et 1862 dressée par Antoine Baron (Archives historiques rassemblées par Antoine Baron, vol. 1, MCAH, sans cote).

Le poste de conservateur des antiquités ne requiert ni qualification ni expérience préalable. C'est l'intégration sociale au sein de la notabilité politique et scientifique qui prime pour le choix des candidats. Les deux premiers fonctionnaires sont d'ailleurs choisis parmi les membres de la Société cantonale des sciences naturelles, véritable moteur du Musée cantonal. Novice et sans formation au moment de son entrée en fonction, François-Rodolphe de Dompierre (1775–1844), conservateur des antiquités cantonales du Nord entre 1822 et 1844, est un militaire de carrière et ancien combattant volontaire dans les rangs contre-révolutionnaires de la Vendée, dans le nord-ouest de la France qui est très hostile à la Révolution française. À son retour des guerres civiles révolutionnaires, cet ancien lieutenant colonial acquiert sur le tas son expérience de conservateur du patrimoine puis d'archéologue de terrain (Secrétan 1908).

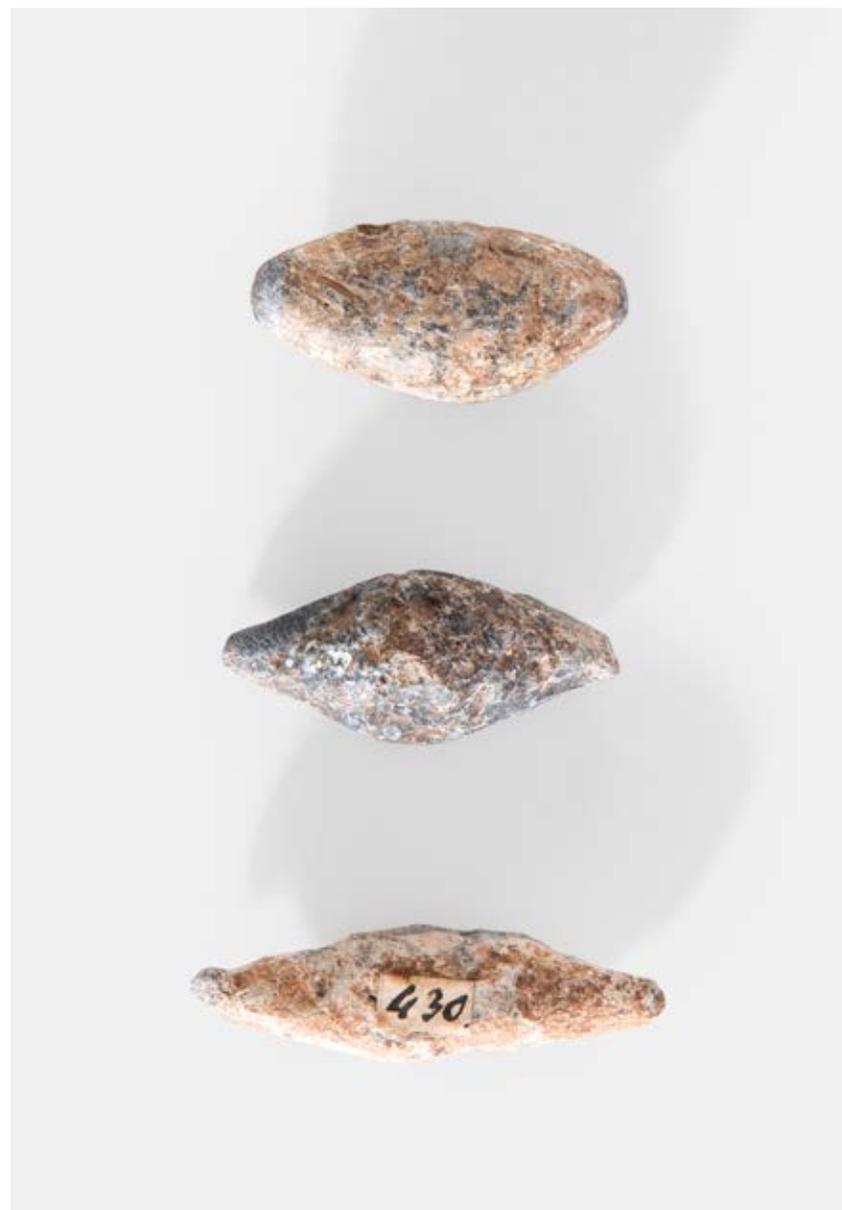
P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Le parcours du conservateur des antiquités Louis Reynier (1762–1824), en poste entre 1822 et 1824, s'apparente en revanche à la tradition des grands érudits et antiquaires du 18<sup>e</sup> siècle (La Harpe 1825). Naturaliste formé à Lausanne, aux Pays-Bas et à Paris, cofondateur de la Société des sciences physiques de Lausanne, Louis Reynier fait œuvre de botaniste et d'agronome émérite. Érudit membre de nombreuses sociétés savantes humanistes, il occupera une grande partie de ses travaux à l'histoire des civilisations anciennes. Engagé volontaire dans la haute administration française sous le régime révolutionnaire du Directoire, il sillonne l'espace méditerranéen au gré des conquêtes napoléoniennes, profitant de ses séjours pour s'adonner à sa passion pour la numismatique et l'archéologie. Il s'embarque notamment dans la campagne égyptienne avec son frère Jean-Louis Ebénézer Reynier (1771–1814), brillant tacticien militaire de Bonaparte – et l'une des figures les plus célèbres de ces Vaudois engagés volontairement dans les armées de la Grande Nation (Tornare 2002, p. 219) <sup>111. 26</sup>. Pendant quatre ans, Louis Reynier profite ainsi de son poste de Directeur des finances de l'administration française en Égypte (1798–1802) pour fréquenter la cohorte de savants qui accompagnent Bonaparte. Il publiera d'ailleurs de nombreux travaux sur l'économie rurale et politique de l'Égypte antique. Il en ramènera deux grands plats en porcelaine verte – qu'il attribue à l'Antiquité et suppose destinés à la pratique de sacrifices rituels –, légués au Musée cantonal après sa mort en 1824 (non conservés) (Chavannes 1841, p. 25).

H  
S  
2



I11.26 Portrait de Jean-Louis Ebénézer Reynier, José Aparicio, huile sur toile, 1806, 121,6 x 100,3 cm, Utah Museum of Fine Arts.



I11.27 Projectiles de fronde découverts à Terrina (Calabre) en 1807, plomb, longueurs: 3–4 cm, époque romaine, don Reynier 1823 [MCAH 429–431].

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Promu à l'administration des forces d'occupation françaises en Italie, Louis Reynier participe en 1807 à l'épouvantable répression de la révolte paysanne en Calabre menée par les troupes napoléoniennes (Cadet 2005). Ironie du sort, il en profite pour récolter quatre projectiles de fronde en plomb sur les ruines de la ville Terrina, saccagée par les soldats d'Hannibal, qu'il lègue au Musée cantonal en 1823 [MCAH 428-431] <sup>111. 27.</sup> Nommé surintendant général des postes pour l'administration française à Naples (1808–1815), il enrichit sa collection numismatique au contact de la foule d'antiquaires présents dans l'ancienne capitale du Royaume des Deux-Siciles– l'un des épicycles du marché d'antiquités au 19<sup>e</sup> siècle (Gran-Aymerich 2007, p. 41). Dépouillé de sa collection dans des circonstances obscures, il en publie un précis illustré qui puisse être « utile » aux « amateurs » comme aux « archéologues » (Reynier 1818, p. V) <sup>111. 28.</sup>

Dès son retour à Lausanne en 1815, il entreprend la rédaction d'une anthologie comparative d'histoire économique de l'Antiquité, dont le premier volume est consacré à *L'économie publique et rurale des Celtes, des Germains et des autres peuples du Nord et du centre de l'Europe* (1818)<sup>62</sup>. Au moment de la création de la charge de conservateurs des antiquités en 1822, Louis Reynier est sans conteste l'antiquaire le plus éminent de la Société cantonale des sciences naturelles, qui veille à sa nomination. Jusqu'à sa mort prématurée en 1824, il imprime l'impulsion déterminante qui amorce la première campagne de protection du patrimoine archéologique cantonal<sup>63</sup>.

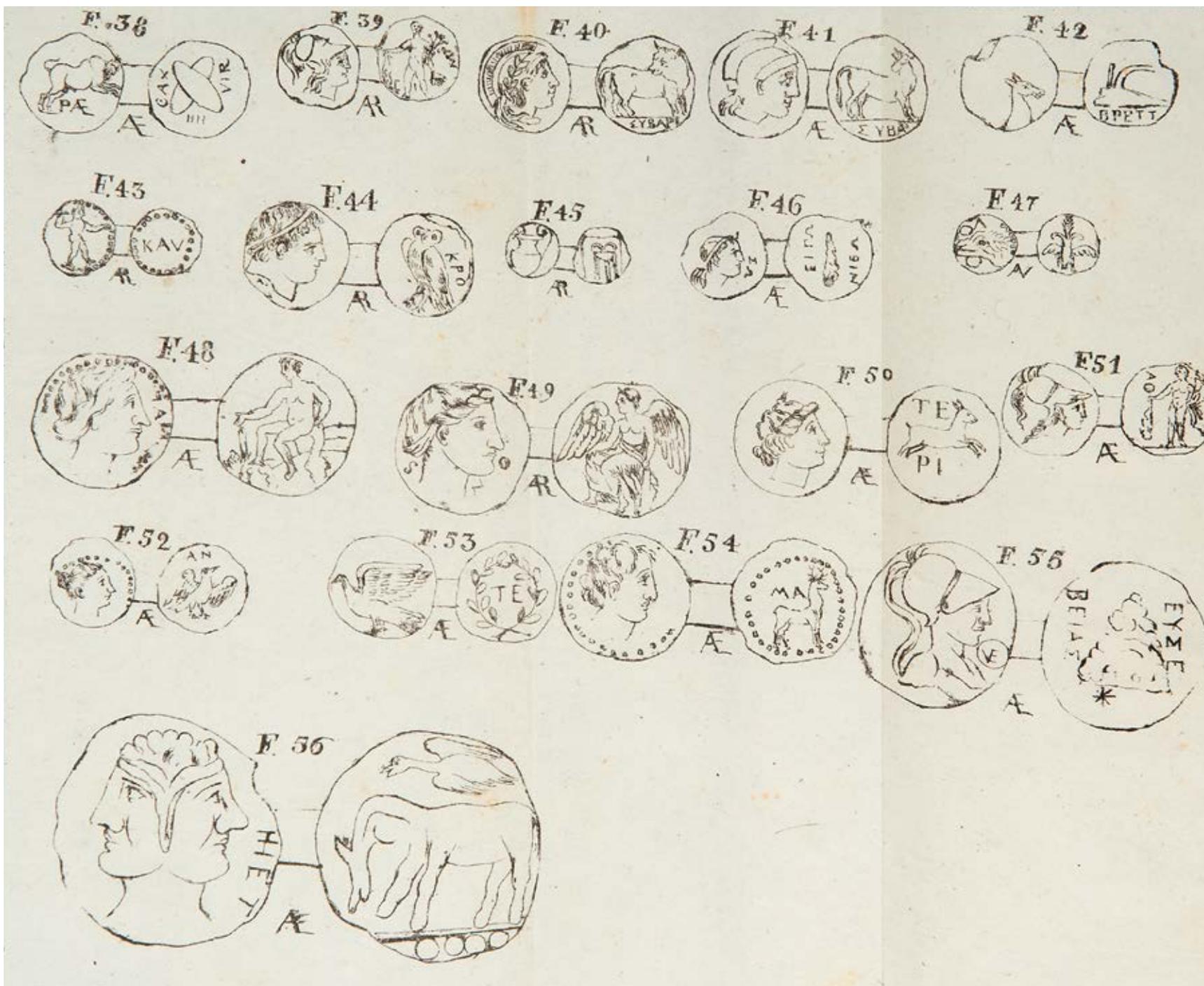
La politique de conservation patrimoniale amorcée en 1822 concerne un large spectre de matériel archéologique. Si les conservateurs précisent initialement le type d'artefact à conserver (« inscriptions, sculptures, objets d'art en métal, médailles, etc. »), ils étendent bientôt la mesure à tout « objet antique, de quelque nature qu'il soit »<sup>64</sup>. La valeur intrinsèque des objets importe moins que le fait même de les rassembler dans un lieu unique à des fins comparatives (Pomian 1988). Les antiquités du Musée cantonal constituent d'abord une collection documentaire. Selon Reynier et de Dompierre, c'est bien la mise en relation de « débris plus ou moins considérables » qui peut « servir à éclairer quelque époque obscure de notre histoire » et « fournir à nos jeunes étudiants des connaissances que jadis ils ne pouvaient se procurer que hors de notre patrie »<sup>65</sup>.

Le projet comparatiste anime tous les premiers musées archéologiques européens du 19<sup>e</sup> siècle (Daugeron 2007, p. 147). Il s'appuie sur la publication des découvertes locales, autant pour étudier et diffuser les collections que pour encourager les donations de toute nature. Ce *credo* s'applique d'ailleurs à l'ensemble des collections du Musée cantonal vaudois, toutes disciplines confondues. L'injonction aux « donations patriotiques » est relayée par les conservateurs Chavannes et Lardy en 1823 dans la *Feuille du Canton de Vaud*, organe de vulgarisation scientifique hérité de la *Notice d'utilité publique* fondée par la Société d'émulation :

En consignand dans la *Feuille du Canton de Vaud* les dons, même les plus minimes, faits au Musée, les conservateurs ont pour but non seulement d'exprimer leur reconnaissance à ses bienfaiteurs, mais de plus d'attirer sur cet établissement naissant l'attention bienveillante de ceux qui se trouveraient avoir sous la main des objets propres à y être déposés, et dont ils voudraient faire le sacrifice en faveur de l'instruction publique. Il est une foule de choses qui ne sont d'aucune utilité aussi longtemps qu'elles se trouvent isolées, et qui acquièrent une valeur réelle lorsqu'elles sont réunies et classées dans un dépôt où le public peut en jouir. Ainsi donc, tout objet d'histoire naturelle, ou d'art, ou d'antiquités, tout modèle de machine, tout instrument, tout ustensile armes, habillement de nations sauvages, &c. &c., qui seraient adressés aux conservateurs du Musée cantonal, seront reçus avec une vive reconnaissance.<sup>66</sup>

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

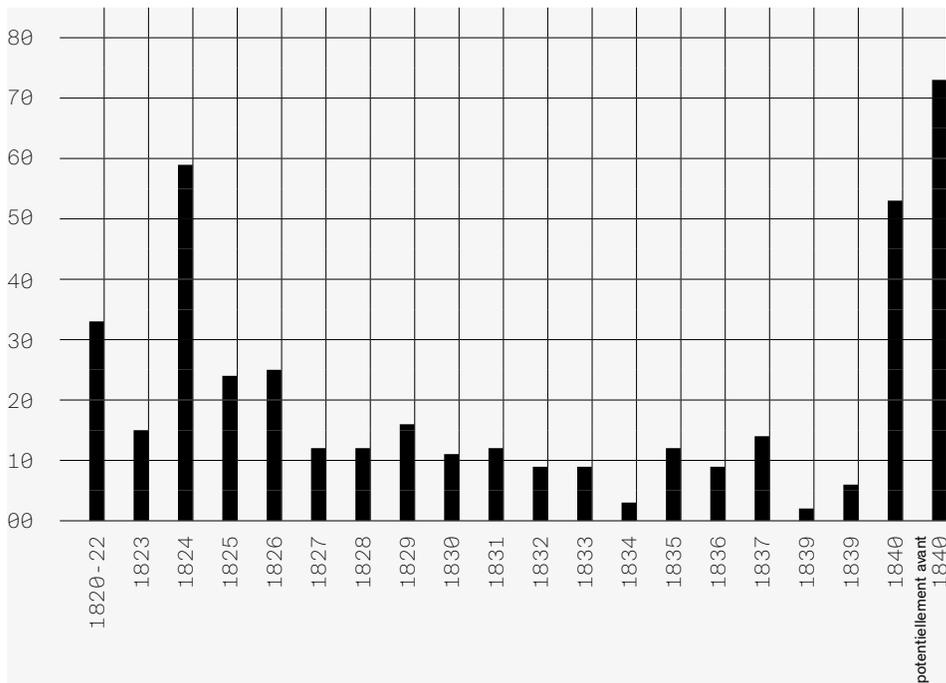
Reposant en grande partie sur le patriotisme et la générosité des citoyens vaudois, la politique patrimoniale mise en place dès 1822 explique le caractère hétéroclite des premières collections archéologiques du Musée cantonal. De l'avis de nombreux observateurs, le programme patrimonial n'atteint d'ailleurs pas l'objectif escompté. Lors du décès de Louis Reynier en 1824, son ami et collègue Frédéric-César de la Harpe, qui le supplée temporairement, estime que « le Musée doit à la sollicitude » des deux fonctionnaires « quelques morceaux précieux qui pourront former les bases d'une collection cantonale, lorsque la curiosité et le patriotisme seront plus excités » (La Harpe 1825, p. 10). Rodolphe de Dompierre juge également dans son journal que cette politique, trop centralisatrice, a attisé les « susceptibilités des communes » et stimulé les collections locales par rivalité avec le Musée cantonal de Lausanne (Secrétan 1908, p. 298). L'enrichissement des



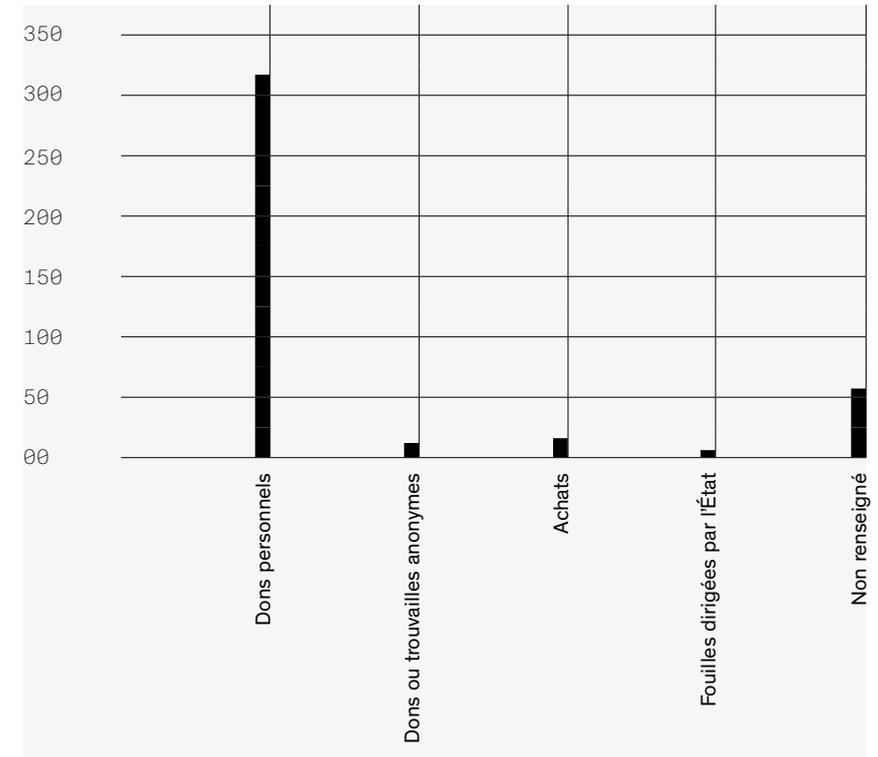
III. 28 Planche de la collection  
 numismatique de Louis Reynier  
 (Reynier 1818, pl. 3).

collections est toutefois bien réel. En 1840, les collections d'antiquités comptent environ 447 artefacts, dont quelques très beaux ensembles gallo-romains ou haut-médiévaux <sup>I11.29</sup>.

Preuve de l'efficacité de la politique patrimoniale vaudoise, les donations constituent la principale modalité d'enrichissement des collections d'antiquités du Musée cantonal entre 1822 et 1840. La mise en place d'une véritable politique d'acquisition est systématiquement grevée par le modeste budget alloué aux conservateurs des antiquités, en inadéquation avec les prix du marché en pleine expansion au début du 19<sup>e</sup> siècle. Le Musée cantonal doit ainsi ses premières collections d'antiquités à l'engagement patriote des citoyens vaudois, grands pourvoyeurs de trouvailles archéologiques. En 1840, plus de 80% des collections d'antiquités sont issus de donations <sup>I11.30</sup>. Et environ 60% de ces collections – soit 265 items sur 447 identifiés – provient du territoire cantonal.



I11.29 Entrées annuelles dans les collections d'antiquités du Musée cantonal vaudois depuis 1820.



I11.30 Modalités d'acquisition des collections d'antiquités du Musée cantonal vaudois entre 1822 et 1840.

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

# Typologie et provenance des premières collections d'antiquités

H  
S  
2

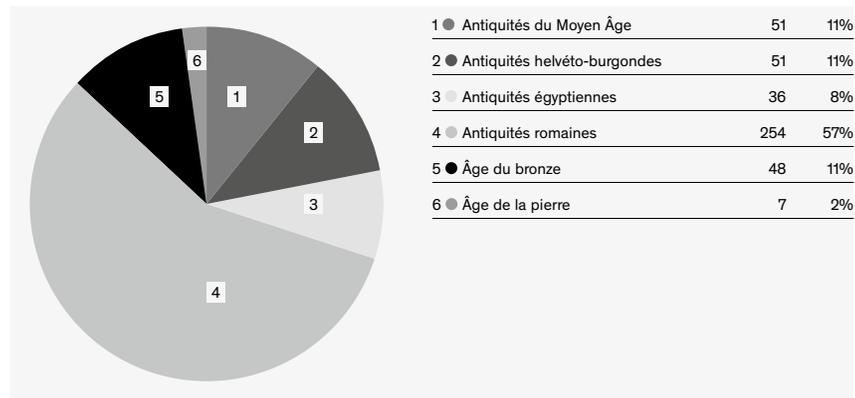
P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Entre son ouverture en 1818 et le début de son démembrement en 1840, le Musée cantonal vaudois accroit sans discontinuer ses collections archéologiques grâce aux nombreuses donations, qui constituent le principal mode d'acquisition. À cet égard, le contexte de découverte des objets et leur provenance déterminent fortement la nature même de ces premières collections, tributaires des richesses du sous-sol vaudois et de la générosité de ses habitants. Si les premières grandes campagnes de fouilles contribuent à la conservation de matériel archéologique, une partie des collections est constituée de trouvailles isolées, offertes spontanément pour soutenir le *Muséum central* qui symbolise toute la souveraineté cantonale<sup>67</sup>. Les donations de collectionneurs privés ou de grands voyageurs contribuent également à l'accroissement rapide de ces collections archéologiques, dont il faut souligner le caractère hétéroclite en raison de la provenance des objets et du contexte des donations.

« Des morceaux enfouis et épars » :  
le poids des trouvailles isolées

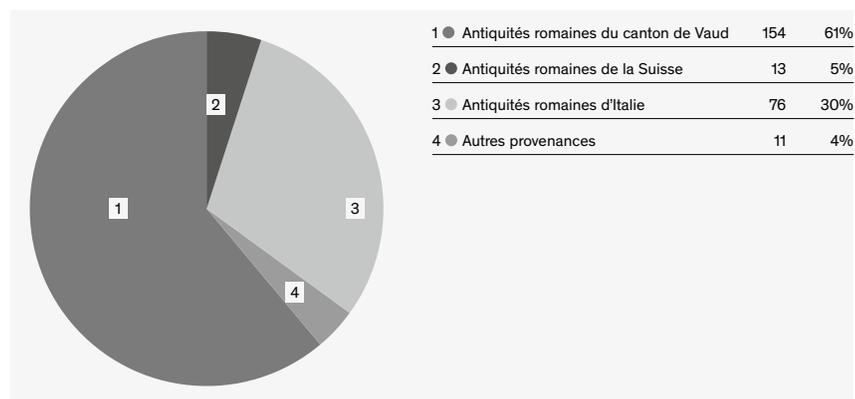
Les trouvailles isolées représentent entre 20% et 25% des collections archéologiques en 1840 et constituent ainsi une part non négligeable des donations faites au Musée cantonal durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Sans surprise, ces objets orphelins, offerts sans documentation ni descriptif de provenance, sont essentiellement des artefacts gallo-romains, enfouis à peu de profondeur dans le sous-sol et découverts le plus souvent fortuitement aux abords d'anciens sites antiques I11. 31, I11. 32. L'engouement pour l'art de la Rome antique favorise de fait la conservation et la donation d'objets attribués aux artisans romains, qui forment l'essentiel des collections en 1840. « Pendant longtemps l'on semble ne s'être guère soucié que des antiquités romaines » qui « se rencontrent à chaque pas dans les limites circonscrites [du] territoire », déplore en 1841 Frédéric Troyon, fervent défenseur du patrimoine « barbare » (Troyon 1841, p. 11). Situé au cœur de la nouvelle capitale cantonale, le Musée polarise des donations anonymes de toutes sortes, attribuées souvent à la hâte au monde gallo-romain. « Beaucoup d'autres particuliers [de modeste condition] se sont empressés de nous envoyer des morceaux plus ou moins intéressants, dès qu'ils ont vu qu'ils pouvaient être placés d'une manière convenable et utile », se réjouissent les conservateurs du Musée Chavannes et Lardy en 1825<sup>68</sup>.

Fragments de marbre, dés à jouer, cols d'amphore, épingles de bronze, poids en terre cuite, lames de fer: provenant des sites les plus reculés du territoire, beaucoup de ces objets communs, témoins matériels de la culture gallo-romaine du plateau helvétique, ne sont même pas étiquetés ou inscrits dans l'inventaire-minute dressé par Chavannes.



Ill. 31 Répartition des collections d'antiquités du Musée cantonal vaudois en 1840, selon la classification chronologique de Frédéric Troyon. Les antiquités helvético-burgondes

correspondent au Haut Moyen Âge dans la terminologie actuelle. Les antiquités de l'âge du Bronze comprennent également celles de l'âge du Fer.



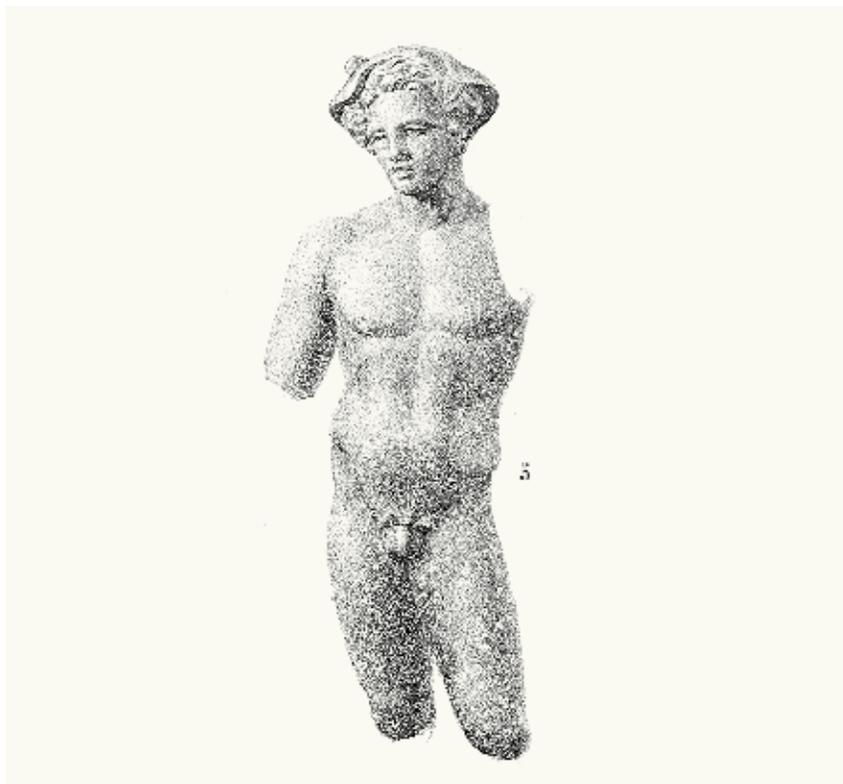
Ill. 32 Provenance des collections « d'antiquités romaines » du Musée cantonal vaudois en 1840.

P  
A  
T  
R  
I  
S  
M  
O  
I  
N  
E  
S

L'entrée dans les collections d'une lampe gallo-romaine en bronze du négociant Roch, découverte en 1824 et aujourd'hui perdue, illustre de façon exemplaire l'une des principales modalités d'accroissement des collections publiques [MCAH 243]. Le conservateur Louis Reynier publie d'ailleurs la chronique détaillée de cette acquisition, afin de stimuler l'intérêt des Vaudois pour les vestiges antiques du canton, où « l'on commence dans chaque localité à ouvrir les yeux sur ce qu'on y découvre »<sup>69</sup>. En septembre 1824, à l'occasion de travaux de terrassement d'une promenade publique aux abords de l'ancienne colonie romaine de Nyon, des enfants découvrent en jouant « quelque chose qui avait l'aspect métallique ». Détarrant l'objet, ils reconnaissent une « lampe antique » qu'ils s'empressent de présenter à un marchand de la place, le quincaillier Roch. « Homme instruit », ce dernier comprend « sur-le-champ l'importance de cette découverte »: il acquiert l'artefact aux enfants et, rejetant de nombreuses offres d'achat, il prévient aussitôt le conservateur des antiquités Louis Reynier, « ne voulant pas que le canton soit privé d'un monument vraiment précieux »<sup>70</sup>. « Après l'avoir gardé quelque temps pour la faire voir aux personnes éclairées de sa ville », M. Roch offre au Musée la pièce de bronze, « qui est l'une des plus grandes » que le conservateur ait expertisée jusqu'alors. Ce dernier en date la production au début de l'époque impériale, au regard de « l'élégance et de la simplicité dans les formes », preuve que « cet ouvrage est d'un temps antérieur aux siècles barbares »<sup>71</sup>.

Le contexte de ces trouvailles isolées relève le plus souvent du hasard ou d'aléas. Les travaux agricoles saisonniers, comme les grands projets d'ingénierie civile qui bouleversent le canton du Vaud au 19<sup>e</sup> siècle, favorisent logiquement des découvertes fortuites. L'entrée de ces objets dans les collections publiques résulte en revanche autant des ramifications institutionnelles mises en place par les conservateurs des antiquités que du volontarisme individuel des donateurs. Au regard des objets entrés au début des années 1820, les découvertes isolées semblent être surtout relayées auprès des autorités cantonales par de simples citoyens. Ainsi en 1822, les « étudiants » Leresche et Michaud offrent spontanément au Musée cantonal un pavé de mosaïque, un fragment de candélabre en bronze et un pieu de bois de chêne, trouvés dans les ruines d'Avenches dans des circonstances inconnues<sup>72</sup> [non conservé, MCAH 092]. En avril 1825, Jean-Pierre Margot découvre, en labourant

son champ près des ruines de Vuiteboeuf (région d'Yverdon), une statuette « mutilée » de Mercure, dont il manque les pieds et les jambes<sup>73</sup> [MCAH 109] I11. 33, I11. 37. Après avoir refusé de le vendre, il offre le bronze votif gallo-romain au Musée « comme un hommage de sa part », préférant mettre la statuette à l'usage des élèves de l'école de dessin<sup>74</sup>. Si de nombreux citoyens s'empressent d'apporter des objets trouvés, l'écart entre la découverte et la donation s'étend parfois sur plusieurs années. En 1826, M. Jordan, voyer du district de Payerne, remet ainsi au conservateur des antiquités de Dompière un fer à cheval datant du Bas-Empire ou du Haut Moyen Âge, trouvé en 1824 dans les ruines romaines de Granges<sup>75</sup> [MCAH 093].



I11. 33 Gravure de la statuette de Mercure trouvée à Vuiteboeuf en 1825 (Rochat 1861, pl. II, n°5). Hauteur: 13.2 cm [MCAH 109].



I11. 34 Bracelet découvert à Morges (Tolochenaz-Le Boiron) en 1823, bronze, longueur: 18,7 cm, Bronze final (Hallstatt B2), don Chevalier 1823 [MCAH 046]

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
S  
2

La conservation d'un bracelet « celté » en bronze, trouvé dans une sépulture de Tolochenaz en mars 1823 et aujourd'hui daté de l'âge du Bronze final, résulte également du zèle patriotique d'un spectateur observant son excavation [MCAH 046] I11. 34. Lors de la plantation d'arbres sur la colline du Crêt de Boiron, près de Morges, des ouvriers mettent au jour « plusieurs tombeaux en dalle de pierre brute et grossièrement travaillés »<sup>76</sup>. À proximité, ils découvrent également des squelettes « dont l'un avait deux bracelets encore adhérents aux os ». Présent lors de l'exhumation, « M. Chevalier l'aîné, de Lonay, les a conservés », relate Louis Reynier, qui déplore la malhonnêteté d'un autre spectateur: « l'un d'eux lui a été enlevé par un étranger se disant amateur, qui l'avait emprunté pour l'examiner; l'autre était encore en sa possession, et lorsqu'il a su que

le Gouvernement faisait former un Muséum des antiquités cantonales, il s'est empressé de l'offrir»<sup>77</sup>. L'engagement citoyen de ce donateur possède un caractère d'autant plus exemplaire qu'il s'oppose à l'opportunisme de certains antiquaires, avides d'exploiter les vestiges archéologiques à des fins commerciales. Louant une action zélée « utile au canton », Louis Reynier rappelle encore une fois au lectorat de la *Feuille du Canton de Vaud* la nécessité de collecter tous « les morceaux enfouis et épars », quelle que soit leur nature : « infiniment moins communs » que ceux fabriqués par les artistes romains, « les ouvrages d'art des Celtes » n'acquièrent de valeur qu'étant réunis dans un musée<sup>78</sup>.

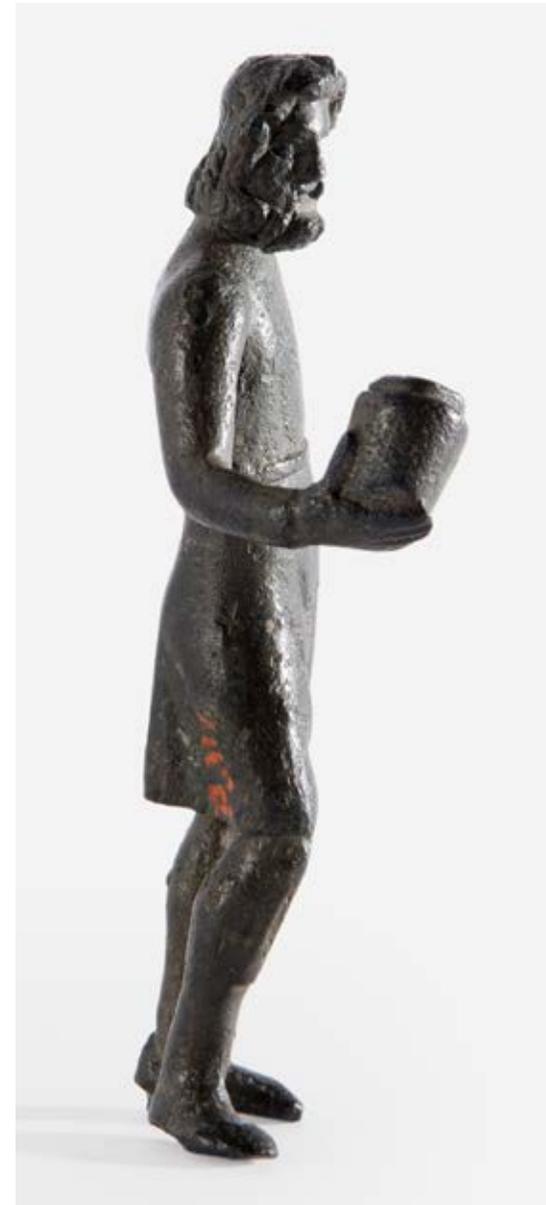
Confrontés à l'avidité des marchands spécialisés, les conservateurs des antiquités cantonales concentrent de fait leur modeste budget d'acquisition sur les bronzes votifs gallo-romains, qui attirent une convoitise constante. Collectionnées depuis la Renaissance, ces statuette s'échangent à prix d'or auprès des « marchands de vieilles ferrailles », qui les revendent ensuite à Genève ou à l'étranger, et que les pouvoirs publics ont de plus en plus de mal à soustraire au marché<sup>79</sup>. La statuette de la divinité gallo-romaine Sucellus, découverte dans des vignes à Pully en 1827, constitue ainsi l'un des premiers achats réalisés par les conservateurs des antiquités cantonales I11. 35. Les trois bronzes découverts fortuitement « à deux ou trois pieds sous la terre » dans le village Ursins entre 1835 et 1836, représentant respectivement Mercure [MCAH 116], un augure [non conservé] et un bouc votif [MCAH 117] I11. 37, sont également acquis par le conservateur William Fraisse directement auprès du pharmacien Buttri d'Yverdon, qui les a mis au jour. En 1839, le fonctionnaire règle encore 36,30 francs à M. Vaudayer – soit une somme très importante à l'époque – pour l'achat d'une statuette de la Victoire [MCAH 096] I11. 37 et d'un chapiteau corinthien en bronze [MCAH 095], trouvés à Yvonand près d'Yverdon en 1839.

Le produit des nécropoles,  
ou l'essor de la fouille d'amateurs

Outre les trouvailles isolées, les premières campagnes de fouilles constituent un apport déterminant pour les collections archéologiques du Musée cantonal, puisque plus du quart des collections en 1840 – soit environ 115 objets – procède de fouilles. La majorité de ces ensembles

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



I11. 35 Statuette représentant la divinité gallo-romaine Sucellus découverte à Pully en 1827, bronze, hauteur : 9 cm, époque romaine, acquise en 1827 [MCAH 169].



I11. 36 Gravure de la statuette de Mercure découverte à Ursins en 1835 (Rochat 1861, pl. II, n°3). Hauteur : 27 cm [MCAH 116].



Ill. 37 Statuettes de Mercure (Ursins et Vuiteboeuf), Victoire (Yvonand) et d'un bouc votif (Ursins), bronze, hauteurs: 11 cm à 27 cm, période romaine [MCAH 116, 109, 096, 117].

provient de grandes nécropoles celtes ou burgondes (Troyon 1841, p. 4). Paradoxalement, presque tout le produit de ces fouilles intègre toutefois les collections publiques par donation. Les principaux chantiers d'excavation réalisés entre 1820 et 1840 dans le canton illustrent en effet une forte continuité avec l'expérience pionnière menée à Vidy en 1804 par la Société d'émulation. Malgré la présence de fonctionnaires d'État chargés de la conservation du patrimoine archéologique vaudois, les premières grandes campagnes de fouille sont surtout réalisées par des amateurs avides de « disséquer tous les *tumuli* qu'ils découvrent » (Schnapp 1993, p. 353), qui opèrent souvent à la hâte et sans méthode scientifique. Il est d'ailleurs parfois difficile de distinguer ces chantiers de fouilles amateurs de simples pillages bienveillants.

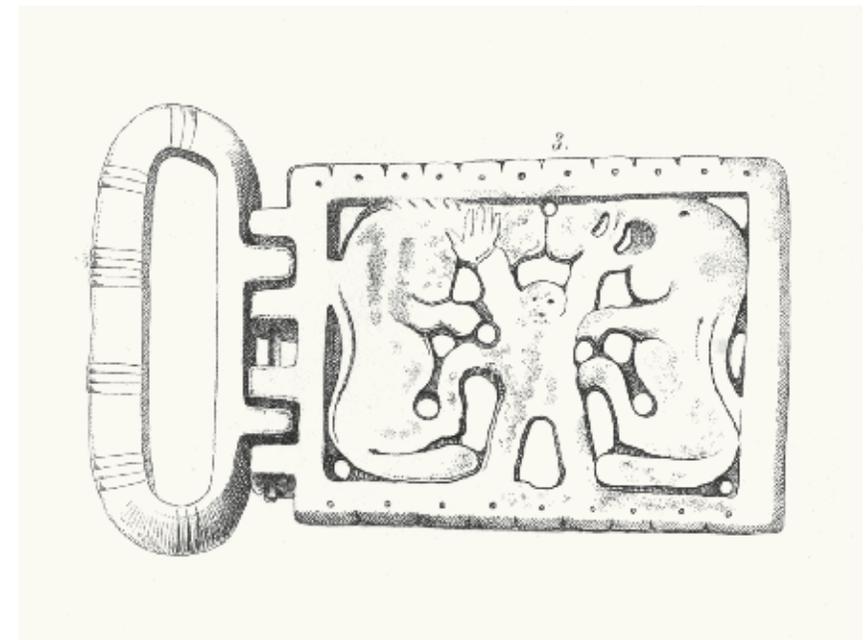
À l'origine d'un ensemble de vingt-trois parures et armes du Haut Moyen Âge attribuées aujourd'hui à des communautés burgondes, les fouilles conduites en 1817 à Arnex-sur-Orbe (région d'Yverdon) sont exemplaires à bien des égards. Elles s'apparentent aux nombreuses investigations menées à titre privé, sur des fonds personnels, par des amateurs désireux de soutenir le projet muséal cantonal. En 1817, un petit propriétaire foncier déterre, en creusant un fossé dans un monticule situé au sud-ouest d'Arnex-sur-Orbe, « deux grosses pierres plates, mais brutes, à peine recouvertes de terre »<sup>80</sup>. Le particulier exhume bientôt deux sépultures intactes, contenant des « ossements humains d'une grande dimension » ainsi que quatre boucles de fer damasquinées et un couteau. Informé de la trouvaille, le patricien et banquier bernois Charles-Antoine de Lerber-Glayre (1784–1837), propriétaire du château d'Arnex-sur-Orbe, se rend aussitôt auprès du propriétaire, qui lui « cède les objets trouvés » avant « de conclure un arrangement pour continuer des fouilles ». Après une évaluation de l'agencement du site, le banquier excave six tombes « dans le même alignement », indemnes, mais dépourvues de couvercle, puis trois autres dans un alignement parallèle. La nécropole burgonde, datée du 4<sup>e</sup> siècle, renferme un ensemble de dix-sept parures de fer et de bronze.

La campagne de fouille d'Arnex-sur-Orbe illustre paradoxalement autant le manque d'expérience et de méthode de son promoteur que la rigueur d'examen qu'il déploie pour tenter de percer le secret des mystérieux vestiges. Une contradiction récurrente durant des campagnes de

fouilles du début du 19<sup>e</sup> siècle, opérées souvent par de grands érudits. Avant d'étiqueter soigneusement ses découvertes, Charles-Antoine de Lerber-Glayre procède lui-même à une sévère opération de restauration pour en retirer l'oxydation, manifestement sans consulter des artisans spécialisés comme il est alors d'usage (Bergeron *et al.* 2014, p. 33). « Toutes les plaques de fer étaient couvertes d'une plaque de rouille tellement épaisse et forte, qu'il fallut beaucoup de peine et divers procédés pour parvenir à mettre à découvert une partie des incrustations en argent et en or qui s'y trouve »<sup>81</sup>. L'archéologue amateur procède ensuite à une description formelle des objets et à un relevé topographique du site avant de se risquer à de prudentes hypothèses de détermination. D'après l'examen des « diverses pièces » qui « seules peuvent fournir quelques bases aux conjectures », il ne décèle aucune similitude avec « ce qui nous est connu de l'armure des Romains, ni pour la forme, ni pour le dessin des incrustations »<sup>82</sup> Ill. 38.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
S  
2



Ill. 38 Représentation de l'une des plaque-boucles trouvées à Arnex-sur-Orbe en 1817 (Troyon 1844, pl. 2, n°3). Longueur: 9.2 cm [MCAH 539].



Ill. 39 Parures et armes découvertes à Arnex-sur-Orbe en 1817, bronze et fer damasquiné, longueur

(scramasaxe): 50 cm, Haut-Moyen Âge, don Lerber-Glayre 1822 [MCAH 529, 533, 534, 542, 543, 548]

Insatisfait de ses propres approximations, Charles-Antoine de Lerber-Glayre fait expertiser l'ensemble de la nécropole d'Arnex-sur-Orbe à l'un de ses compatriotes bernois, l'érudit romanisant Franz Ludwig Heller von Königsfelden (1755–1838), auteur d'un traité alors très réputé parmi les antiquaires suisses (*Helvetien unter den Römern*, 1811). Ce dernier exclut également toute origine romaine et attribue les objets « aux Arabes qui ont traversé le Pays-de-Vaud et qui y ont même séjourné »<sup>83</sup>. Commentant la découverte qu'il a pu admirer au Musée cantonal, Louis Levade y voit lui le « travail grossier » des Goths ou des Germains (Levade 1824a, p. 279). Après quelques années vouées à l'examen et la contemplation, le patricien bernois offre le lot de vingt-trois objets en avril 1822 « pour faire hommage » au Musée cantonal et « ajouter quelque chose à l'intérêt de [ses] collections »<sup>84</sup> [MCAH 529–550] Ill. 39. Malgré l'impossible détermination chronologique, les conservateurs du Musée cantonal accueillent avec enthousiasme le « résultat des fouilles » d'Arnex-sur-Orbe, conditionné dans un « cadre » et sobrement décrit comme des « restes d'armures antiques »<sup>85</sup>.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Les fouilles réalisées en 1826 dans un « vaste cimetière » à Tolochenaz par un autre citoyen vaudois anonyme – désigné comme « Monsieur Kaupert » – enrichissent pareillement les collections du Musée cantonal et contribuent aux premières conjectures relatives aux nécropoles burgondes du Pays de Vaud (Troyon 1841, p. 15; Utz 2017). Daniel-Alexandre Chavannes fait d'ailleurs le rapprochement avec le site funéraire d'Arnex-sur-Orbe, sans toutefois proposer de détermination chronologique convaincante<sup>86</sup>. Donné au Musée à l'issue du chantier de fouille, le produit des découvertes – douze artefacts – est aussitôt comparé avec l'ensemble mystérieux, qui présente des similitudes formelles [MCAH 553–564] Ill. 40. « Ces fragments sont des agrafes absolument les mêmes que celles trouvées en 1817 près d'Arnex et dont M. de Lerber-Glayre a voulu enrichir notre Musée », s'enthousiasment ainsi les conservateurs Chavannes et Lardy, « seulement les ciselures en argent dont elles sont plaquées sont très éloignées d'en offrir l'élégance et la délicatesse »<sup>87</sup>. La minutieuse comparaison réalisée par Daniel-Alexandre Chavannes conforte à ses yeux les conjectures attribuant ces boucles damasquinées à des « hordes de Sarrasins » en transhumance. Il invite à ce titre tous les « amateurs d'antiquités » à venir comparer d'eux-mêmes les deux ensembles au Musée cantonal<sup>88</sup>.



Ill. 40 Représentation de l'une des plaque-boucles découvertes à Tolochenaz-Le Boiron en 1825 (Troyon 1844, pl. 3, n°5). Longueur: 11 cm [MCAH 561].

Ces deux fouilles de sites du Haut Moyen Âge ne diffèrent pas des campagnes d'investigation menées dans des nécropoles protohistoriques, à l'origine de nombreux lots entrés dans les collections du Musée cantonal entre 1822 et 1840 (Troyon 1841, p. 11). Les remarquables ensembles découverts dans des tombes du second âge du Fer à Longirod en 1825 [MCAH 110–115] et du Bronze final à Aigle-Verschiez en 1835 [MCAH 022–029] Ill. 41, qui totalisent seize objets, figureront ainsi longtemps parmi les pièces maîtresses des collections publiques d'antiquités (Crotti 2017; Pernet 2017). La fouille d'une nécropole à Chardonne près de Vevey, aujourd'hui datée du Bronze final, semble avoir été particulièrement mal conduite, seuls quelques outils et armes en bronze [MCAH 034–039] Ill. 42 ayant été sauvés grâce à l'intervention d'un particulier de Vevey qui les donne au musée en 1827 (Troyon 1855, p. 9). La fouille menée dans un *tumulus* celte à Montagny-près-d'Yverdon en 1824 obéit également à un amateurisme caractéristique. Le régent du village, Alexandre Jeannin, y perce « un tertre » avec l'espoir d'y trouver quelques vestiges. Il excave en effet « un squelette qui avait autour du cou et des bras des ornements en bronze et quelques grains d'ambre »<sup>89</sup>. Désarçonné face à la découverte de restes humains, l'archéologue amateur est bientôt secondé par « un jeune anatomiste que le hasard avait conduit dans ce village », et qui identifie une jeune femme « à la nature

H  
S  
2

et à la conformation des os ». Les « ornements » – soit un ensemble de trois parures de bronze (torque, anneau tubulaire, bague) et d'un collier de 32 perles en verre et ambre, aujourd'hui datés de La Tène récente – sont aussitôt offerts au Musée [MCAH 054–057] Ill. 16.

Si les nécropoles protohistoriques et du Haut Moyen Âge alimentent le « récit des origines » du peuplement du Pays de Vaud, les rares sites funéraires néolithiques suscitent d'insolubles questionnements sur l'histoire de l'humanité. Pétris d'une culture protestante particulièrement vivace au début des années 1820, les érudits vaudois répugnent à mettre en cause directement la chronologie biblique. En France, en Allemagne, en Suisse ou en Grande-Bretagne, l'enthousiasme collectif qui favorise la multiplication des fouilles et des musées archéologiques durant les premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle se heurte ainsi, immanquablement, au « brouillard » du temps de la Création et du Déluge biblique (Schnapp 1993, p. 355). La Préhistoire demeure dans une large mesure une *terra incognita* avant les premiers travaux de Jacques Boucher de Perthes (1788–1768) sur les « hommes antediluviens » dans les années 1840. Les deux artefacts (une lame en silex et une hache en pierre polie) trouvées en 1825 lors de la fouille d'une nécropole datant probablement du néolithique moyen illustrent ainsi l'acuité du dilemme [MCAH 001–002] Ill. 43. Ils proviennent d'un site funéraire formé de quinze tombes, découvertes fortuitement dans des vignes de Pierraz-Portay (Pully). Dirigées et financées par les pasteurs Secrétan et de Montet, leur fouille dure près de deux mois, sous la supervision du conservateur du Musée cantonal, Charles Lardy, et du conservateur des antiquités, Frédéric-César de La Harpe.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

L'exceptionnel déploiement de moyens qui caractérise ce chantier s'explique par l'ancienneté présumée du site, évaluée d'après la nature des tombeaux et l'état des restes humains, pratiquement « en poussière » et dépouillés de « tissus fibreux »<sup>90</sup>. La position des corps, repliés ou accroupis, représente en elle-même « une singularité remarquable » aux yeux des conservateurs du Musée cantonal, qui récoltent le produit des fouilles dès la fin de la campagne<sup>91</sup>. Les quinze sépultures sont « vidées à la main pour que rien de ce qui pouvait intéresser de son contenu n'échappât »<sup>92</sup>. Elles ne livrent toutefois que deux artefacts de pierre, qui ne permettent d'étayer aucune conjecture sur l'origine des défunts. Le « morceau de silex » et le « fragment de stéatite aplati et manifestement



Ill. 41 Parures funéraires découvertes à Aigle-Verschiez en 1835, longueur (épingle): 17 cm, Bronze final, don Deladoye 1835 [MCAH 022-029].



Ill. 42 Ensemble d'armes et d'outils  
découverts à Chardonne en 1827,  
longueur (hache): 17,2 cm, Bronze final,  
don Doret 1827 [MCAH 034-039].



Ill. 43. Lame retouchée découverte en 1825 à Pully (Pierraz-Portay), silex, longueur: 9 cm, Néolithique moyen, don Secrétan 1826 [MCAH 001].

aiguisé sur les bords» ne sont semblables à aucun des objets conservés dans les collections d'antiquités, limitant tout recours à l'étude comparative. Quelles que soient les hypothèses sur leur ancienneté, les découvertes ne peuvent être assimilées qu'aux Celtes étudiés par les auteurs anglais, conclut le pasteur de Montet, qui offre les objets au nom de son beau-père, le pasteur Secrétan. De fait, les deux objets mystérieux font écho à tout un imaginaire sur le sacrifice humain et le druidisme, alors fort répandu auprès des érudits européens et qui ne cesse de croître avec la publication, en 1828, de *l'Histoire des Gaulois* d'Augustin Thierry (Brunaux 2016, p. 36). En janvier 1826, les conservateurs du Musée cantonal accueillent la donation avec beaucoup de reconnaissance au vu de la rareté des découvertes. Ils ne peuvent toutefois, pour l'heure, répondre aux nombreuses questions que soulève le donateur dans la note qui accompagne les deux artefacts:

À quel temps et à quel peuple faut-il rapporter ces sépultures? Voilà certes ce qu'il n'est pas aisé de déterminer sûrement. Ces monuments antiques sont par malheur des monuments muets; car on ne trouve

rien en eux, ni en inscription, ni en armure, ni en médaille qui puisse nous mettre sur la voie de leur origine. Et ceci établit une grande différence entre nos tombes et celles découvertes, il y a peu d'années, près d'Arnex. [...] Ces tombes renfermaient-elles les restes des victimes humaines dont le sang était versé quelquefois sur les autels de leurs cruelles divinités? Les deux fragments trouvés de pierre aiguisée auraient-ils servi, dans un temps bien reculé, de couteaux aux Sacrificateurs? Ceci ne serait-il point l'ouvrage des Celtes ou plutôt de leurs druides? Il est certain que les sépulcres de Pierraz-Portay ont du rapport avec les *Kirstvean* ou monuments funéraires druidiques tels que les auteurs anglais, en particulier Strutt et Sir Valter-Scott, nous disent qu'on rencontre encore quelquefois sur les collines d'Angleterre. [...] C'est de vous, Messieurs, qui possédez dans votre sein de savants antiquaires, que nous devons attendre de plus vives lumières sur le sujet<sup>93</sup>.

#### L'apport des collections privées: le « musée particulier » du docteur Levade

Contrairement à la majorité des musées archéologiques créés en Europe au début du 19<sup>e</sup> siècle, le Musée cantonal vaudois ne bénéficie que très peu de grandes collections particulières d'antiquités avant les années 1850. Le constat peut sembler paradoxal puisque les collections privées contribuent largement à l'enrichissement des autres disciplines représentées au Musée cantonal (beaux-arts, zoologie, géologie ou ethnologie) (Brizon *et al.* 2018, p. 10). À ce titre, la collection d'antiquités léguée par le médecin Louis Levade constitue une exception notable. Membre de toutes les sociétés savantes lausannoises, acteur majeur de la Société d'émulation et de son premier projet muséal de 1804, le médecin veveysan lègue ponctuellement des parties de sa collection numismatique à l'Académie dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Dès 1824, il cède au Musée cantonal un large pan de sa collection d'objets archéologiques, soit un lot de trente-cinq artefacts provenant du canton de Vaud, de Berne et d'Italie, précisent les conservateurs du Musée cantonal: « notre collègue [sociétaire], Mr. le Dr. Levade, s'est dépouillé en notre faveur d'antiquités nombreuses et précieuses trouvées sur divers points du canton, qui ornaient son *Musée particulier* »<sup>94</sup>. Entre 1825 et 1827, le médecin offre encore seize objets, provenant notamment d'Égypte, ce qui porte sa contribution aux collections publiques à 51 items Ill. 44.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

H  
S  
2



Ill. 44 Ensemble provenant de la collection Levade et conservé au MCAH. Pesons [MCAH 176-179],

lampe [MCAH 085], miroir [MCAH 082], hache [MCAH 032], statuettes [MCAH 074-077, 080, 175].

H  
S  
2

Ill. 45 Lithographie de la statuette représentant un « génie » gallo-romain de la collection Levade (Levade 1824b, n°4). Hauteur: 13.5 cm [MCAH 175].

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Après sa mort en 1839, sa collection numismatique, forte de près de 5000 pièces, sera acquise par l'État de Vaud pour le Musée (Barghouth 1996; Gutzwiller *et al.* 2016)<sup>95</sup>.

Si la collection Levade est en partie composée de copies ou de faux réalisés à l'époque moderne, elle présente toutefois une remarquable homogénéité qui illustre les goûts esthétiques et les centres d'intérêt des antiquaires du 18<sup>e</sup> siècle dont le médecin veveysan est l'incarnation. Docteur en médecine de l'Université de Leyde, praticien de terrain au service du comte Vladimir Orlov (1743–1831) qu'il accompagne à Moscou pour lutter contre la peste entre 1774 et 1775, Louis Levade est l'auteur d'une somme encyclopédique sur le canton de Vaud (*Dictionnaire géographique et statistique*) publiée en 1824 (Chavannes 1842; Coutaz 2018; Fisler 1999). C'est aussi un immense amateur d'antiquités. Infatigable collectionneur, il réunit monnaies et artefacts attribués à l'Antiquité dans son cabinet de Vevey, au même titre que des spécimens de science naturelle (Gutzwiller *et al.* 2016, p. 113). À l'image du comte de Caylus (1692–1765) dont il est un admirateur, Louis Levade concentre son attention sur les grandes civilisations de l'Antiquité, soit les Romains, les Grecs et les Égyptiens. Sa motivation relève de cette « anticomanie » en vogue depuis le 18<sup>e</sup> siècle et focalisée sur l'art gréco-romain (Laurens *et al.* 1992). À ses yeux, les vestiges d'*Aventicum* ou de *Lousonna* qui ornent sa collection évoquent moins la singularité de la culture matérielle du plateau helvétique qu'un écho de la grandeur de Rome. Disposant d'une importante bibliothèque dans son cabinet de Vevey, il compare autant que possible les pièces de sa collection avec celles de la péninsule italienne (Montet 1877, p. 63).

Dans la lignée d'Edward Gibbon (1737–1794) qu'il ne cesse de louer, Louis Levade s'interroge surtout sur les causes et les conséquences de la « décadence » de Rome (Levade 1824a, p. 332 et 373). Ainsi le petit « génie » ailé en bronze de la période romaine, mis au jour en 1790 dans sa propriété de Gilamont-sur-Vevey, ne représente à ses yeux qu'un exemple parmi d'autres du déclin de l'Empire [MCAH 175] Ill. 44, 45. « Cette petite statue qui, vraisemblablement, faisait partie d'un *Laraire*, [...] était entourée de plusieurs médailles du Bas-Empire : aussi son travail indique la décadence de l'art. On en voit de semblables dans les Antiquités d'Herculanum » (Levade 1824a, p. 373).



Ill. 46 Lithographie d'une hache en bronze de la collection Levade, Bronze final (Levade 1824b, n°19). Longueur: 15 cm [MCAH 032].

Pour reprendre la formule de Frédéric Troyon, « l'Europe barbare » est sous-représentée dans la collection Levade. Seuls six artefacts se distinguent des antiquités égyptiennes et gréco-romaines. Les rares objets protohistoriques semblent d'ailleurs intégrer la collection du médecin au gré du hasard ou d'erreurs de détermination. Louis Levade attribue ainsi un bracelet en bronze du second âge de Fer [non conservé], supposément trouvé dans un tombeau près du Château d'Hauteville et donné au Musée cantonal en 1827, à une parure honorifique caractéristique des militaires romains, « accordé par les généraux aux officiers et soldats qui s'étaient signalés dans la bataille » (Levade 1824a, p. 144). Le médecin n'ose en revanche pas attribuer aux artisans romains la hache de bronze trouvée par hasard aux abords de sa propriété en 1823, au vu de sa « singulière construction » [MCAH 032] Ill. 44, 46. L'objet suscite d'ailleurs sa sincère curiosité. S'il en souligne « la forme ingénieuse », il se voit forcé d'admettre qu'il ne connaît précisément ni la technique de fabrication ni la provenance des « anciens » à l'origine de sa production (Levade 1824a, p. 432).

Si le médecin veveysan décrit avec précision les pièces maîtresses de sa collection dans son *Dictionnaire*, il accorde en revanche peu d'attention au contexte de découverte. À ce titre, sa démarche s'inscrit dans la continuité des antiquaires philologues classiques, essentiellement

tournés vers la description formelle et l'interprétation des vestiges archéologiques au détriment des circonstances de trouvaille. « On sait malheureusement que les indications de Levade » concernant la provenance des objets « sont pour le moins douteuses », déplore ainsi le directeur du Musée des antiquités cantonales Arnold Morel-Fatio dans les années 1870, qui fustige sa « crédulité » vis-à-vis des marchands antiquaires<sup>96</sup>. Centres d'intérêt, méthodes de recherche et contextes scientifiques : tout oppose ces deux générations de savants. Loin de pratiquer cette archéologie de terrain qui prend son essor dans le deuxième quart du 19<sup>e</sup> siècle, Louis Levade est un vrai érudit de cabinet, fasciné par la culture gréco-romaine dans la lignée des derniers antiquaires du siècle des Lumières.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

La majorité des pièces de la collection Levade provient d'achats réalisés auprès des marchands locaux ou du « réseau de collectionneurs » qui prolifère depuis l'Indépendance vaudoise (Barghouth 1996). Hormis son expérience avec la Société d'émulation, le médecin n'a d'ailleurs contribué à aucune des fouilles de terrain qui se multiplient dans le canton de Vaud au début du 19<sup>e</sup> siècle. Pharmacien prospère au sein de l'établissement familial veveysan dont il hérite à la mort de son père, il achète la plupart de ses antiquités à des particuliers de la région (Gutzwiller *et al.* 2016, p. 122). Une partie de sa collection est d'ailleurs constituée de copies de pièces anciennes, réalisées à la fin du 18<sup>e</sup> siècle par des amateurs et vendues sans scrupule à l'enthousiaste collectionneur. Louis Levade fait toutefois l'acquisition, « auprès d'une personne distinguée de Lausanne », d'objets découverts à Vidy au 17<sup>e</sup> siècle et issus « d'une collection intéressante qu'avait formée » l'humaniste Jacob Girard Des Bergeries (Levade 1824a, p. 357 et p. 453). Le buste de « Caton d'Utique » qu'il donne au Musée en 1824 fait ainsi certainement partie des objets trouvés en 1629 [MCAH 154] Ill. 6. La renommée de son « musée particulier » vaut également au médecin de recevoir de nombreuses curiosités ramenées par des voyageurs en provenance d'Italie ou d'Égypte, par exemple une petite figurine blanchâtre « arrivée à Vevey dans les bras d'une momie » vers 1770 (non conservée)<sup>97</sup>. En 1822, Levade offre également au Musée cantonal un « os du tibia détaché du squelette » de Scipion dit Barbatus (III<sup>e</sup> s. av. J.-C), supposément trouvé à Rome en 1780 par un voyageur anglais présent lors de l'ouverture du tombeau des Scipions [non conservé]<sup>98</sup>.

Louis Levade récupère aussi des objets d'Avenches, régulièrement fouillée par des amateurs dès les campagnes réalisées en 1783 par Erasmus Ritter et Lord Northampton puis celles de la Société d'émulation. C'est notamment le cas d'une lampe en terre cuite, trouvée dans les ruines de la capitale de l'Helvétie romaine à une date indéterminée et donnée au Musée cantonal en 1824 [MCAH 084] I11.47 (Levade 1824a, p. 25 et p. 440). Le médecin semble toutefois se faire régulièrement flouer par les marchands, qui « baptisent » eux-mêmes les objets vendus au collectionneur<sup>99</sup>. Contrairement aux indications du *Dictionnaire*, la statuette d'Hercule donnée en 1824 est un faux du 18<sup>e</sup> siècle [MCAH 075] I11.44, alors que le vase en céramique étrusco-corinthien, également offert en 1824 [non conservé] I11.47, ne semble pas provenir d'Avenches même s'il est bien ancien (Gutzwiller *et al.* 2016, p. 127).

Quelle que soit la provenance des objets, Louis Levade collecte et conserve uniquement les antiquités qui se démarquent à ses yeux par leur facture, leur singularité ou au contraire leur caractère exemplaire. Sa collection est moins documentaire que curieuse : hormis quelques pesons gallo-romains en terre cuite très bien conservés [MCAH 176–179] I11.44, elle ne comporte ni débris de tuiles ni fragments d'amphores ou autres portions de bâti habituellement rassemblés lors des campagnes de fouilles archéologiques. L'antiquaire veveysan privilégie ainsi les objets exceptionnels ou extraordinaires, dans la continuité des collections classiques des *Wunderkammer* (Pomian 2001, p. 12).

Louis Levade s'enorgueillit particulièrement d'une « figure monstrueuse, fort bien exécutée en bronze et trouvée sur le local de l'ancien Aventicum », qu'il donne au Musée cantonal en 1825 [MCAH 079] I11.48. Il attribue cette statuette, à la tête de coq et aux pieds constitués par deux serpents, à une représentation magique des gnostiques, Basilidiens et Carpocrates, dotée de fonctions apotropaïques. « On voit cette figure représentée exactement sur les talismans anciens et gravée sur différentes pierres ou métaux, dans les cabinets des curieux », précise-t-il, « mais je n'en ai vu nulle part en bronze de la grandeur de celle-ci » (Levade 1824a, p. 439). Assimilant la statuette à la figure gnostique d'Abrahas, Frédéric Troyon adoptera en 1852 les conjectures de Levade et lui concédera également son caractère exceptionnel<sup>100</sup>. Cette pièce est aujourd'hui considérée comme une probable copie de l'époque moderne (Gutzwiller *et al.* 2016, p. 128).

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



I11.47 Lithographie d'un vase étrusco-corinthien en céramique et d'une lampe romaine en terre cuite de la collection Levade (Levade 1824b, n°12–13, longueur (lampe) : 11,2 cm, [non conservé, MCAH 084].



Ill. 48 Lithographie d'une statuette représentant Abraxas de la collection Levade (Levade 1824b, n°7). Hauteur: 14.6 cm [MCAH 079].

### Égyptomanie, souvenirs d'Italie et échos de batailles: les dons de voyageurs

Les collections archéologiques du Musée cantonal ne se limitent pas aux *antiquités nationales* découvertes sur le territoire vaudois. Les modestes ensembles provenant d'Italie, d'Égypte ou de Suisse centrale entrés dans les collections publiques entre 1820 et 1840 sont, là encore, le fait de donations particulières. Si la collection Levade constitue la seule grande collection privée d'antiquités intégrée au Musée avant 1840, de nombreux amateurs offrent régulièrement des objets glanés à l'occasion de voyages sur de célèbres sites archéologiques ou historiques. Une modalité d'approvisionnement qui explique le caractère particulièrement hétéroclite de ces « collections d'antiquités étrangères au canton de Vaud » (Troyon 1858, p. 109, p. 1).

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Constituées de 36 objets donnés au Musée entre 1820 et 1830, les premières collections d'égyptologie sont représentatives de ce phénomène. Elles ne sont le produit d'aucune expédition de fouilles planifiée, mais résultent de dons de voyageurs ou d'aventuriers revenus d'Égypte avec des fragments attribués au temps des Pharaons (Kapeller *et al.* 2000). De nombreux amateurs et voyageurs du canton de Vaud cèdent en effet à « l'égyptomanie » qui s'empare de l'Europe au début du 19<sup>e</sup> siècle (Poulot 1997). Les expéditions napoléoniennes puis la complaisance des autorités ottomanes envers les explorateurs coloniaux favorisent l'implantation de véritables « entrepreneurs de la fouille » qui libéralisent le commerce de momies et autres vestiges archéologiques (Schnapp 1993, p. 362). Responsable de nombreux excès et pillages avant les premières mesures de protection patrimoniale prises à partir de 1835, la « course aux antiquités » que se livrent les Européens sur le théâtre égyptien a des retombées jusque dans le canton de Vaud (Gran-Aymerich 2007, p. 94; Moussa 2016).

L'arrivée à Lausanne des sept momies données au Musée avant 1840 est à ce titre des plus aventureuses (Kapeller *et al.* 2000, p. 11). Le premier arrivage – un sarcophage et un corps emmaillotté – fait d'ailleurs sensation à Lausanne. Offerts en juin 1820 par Friedrich Bel, originaire de Payerne et résidant à Constantinople, la momie a vraisemblablement été achetée à Alexandrie dans des conditions inconnues avant d'être



Ill. 49 Sarcophage polychrome, bois, 178 × 46 × 42 cm, Égypte, 21<sup>e</sup> Dynastie, 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., don Bel 1820 [MCAH 489].

expédiée par bateau vers la Suisse via le port de Gênes<sup>101</sup>. Dès son entrée dans les collections, le squelette fait l'objet d'un examen anatomique très approfondi par Daniel-Alexandre Chavannes, qui l'attribue aux « anciens habitants de l'Égypte » en vertu d'une étude craniométrique<sup>102</sup>. Le conservateur du Musée cantonal fait ensuite « monter » la momie auprès du « préparateur du Musée de Berne », qui réalise un « travail remarquable » sur « ce morceau des plus curieux dont il n'existe de pareil dans aucun cabinet de l'Europe »<sup>103</sup>. Si le remarquable sarcophage au riche décor peint est aujourd'hui daté de la 21<sup>e</sup> dynastie [MCAH 489] Ill. 49, la momie est un faux comme l'ont démontré les analyses radiographiques effectuées en 2011.

L'arrivée, durant l'hiver 1823, des deux « momies venant d'Égypte » offertes par les frères Dantz en 1822 est également rocambolesque<sup>104</sup> [MCAH 491–492]. Probablement achetés dans un bazar de

Constantinople où résident ces anciens étudiants de l'Académie, les deux corps rejoignent Marseille par portefaix et bateau depuis l'Empire ottoman, puis transitent par voiture hippomobile via Genève jusqu'à Lausanne, à un tarif jugé exorbitant par l'État de Vaud qui règle les frais de transport<sup>105</sup>. Dépourvues de sarcophages lors de l'achat, les momies sont renfermées dans « une simple caisse de sapin » et dépouillées de leurs « vêtements », déplore le Département de l'Intérieur, mais « enveloppées de papier afin qu'elles parviennent en bon état »<sup>106</sup>. De fait, les momies des frères Dantz ne sont pas seules à souffrir des conditions de transport et de conservation. La momie d'Ibis offerte par le Lieutenant-Colonel Duthon en octobre 1825 parvient dans un état « tout à fait charbonné » et résiste mal à l'épreuve du temps : « cet objet, en putréfaction, a été jeté aux ordures », déplore Arnold Morel-Fatio dans les années 1870<sup>107</sup>.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

La collection d'antiquités italiennes du Musée cantonal procède, quant à elle, de la fascination des voyageurs pour les célèbres sites de Naples, Rome ou Syracuse. Ramener au pays un souvenir de *Pompeii* ou du *Forum Romanum* au terme d'un Tour d'Italie constitue un passage obligé pour tout amateur d'antiquités, malgré les premières lois prohibant les fouilles et les exportations illicites promulguées par Pie VII au début du 19<sup>e</sup> siècle (Gran-Aymerich 2007, p. 40). Entre 1820 et 1840, le Musée cantonal reçoit une quinzaine de tesselles, portions de fresque ou autres « fragments de palais », trouvés *in situ* ou acquis discrètement à proximité (Kappeller *et al.* 2000, p. 120). Originaire de Sainte-Croix, le vaudois Henri Jaccard cède ainsi au Musée en 1823 un « cube de mosaïque du grand tableau d'autel » de la Basilique Saint-Paul de Rome, partiellement détruite par un incendie la même année [non conservé]. Le comédien John Philip Kemble (1757–1823), « longtemps premier acteur tragique d'Angleterre » et retiré sur les bords du Léman, lègue à sa mort un morceau de porphyre provenant des thermes romains de Titus<sup>108</sup> [MCAH 425] Ill. 50.

L'ensemble de 45 objets offerts en 1840 par le consul de Suisse à Rome, Frédéric Begré, appartient également à cette catégorie. Ces épingles, statuettes de bronze, dés à jouer ou autres vases d'argile rouge ont été trouvés dans la « campagne » romaine de ce diplomate avant d'être rapatriés à Lausanne [MCAH 443–486] Ill. 50. Remerciant un autre citoyen, de condition plus modeste, pour les fragments de vase noircis qu'il a ramenés de Sicile en 1834 [non conservé],



Ill. 50 Ensemble d'antiquités romaines provenant des collections Kemble [MCAH 425] et Bégé [MCAH 443-486].



I11.51 Fusil de type albanais à silex avec platine à la Miquelet, bois et métal, longueur: 153 cm, 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle, Roumanie, don Recordon 1825 [MCAH 719].

Daniel-Alexandre Chavannes manifeste d'ailleurs sa reconnaissance envers tous ces voyageurs revenus d'Italie avec quelque vestige :

L'un de ces derniers [vases de Syracuse] paraît avoir échappé à l'incendie qui détruisit cette antique cité. Nous le devons à Mr. François Trabaud, qui a suivi pendant plusieurs années, en qualité de domestique, l'un de nos concitoyens dans ses fréquents voyages et séjours en Italie, en Russie, etc., et, qui, n'oubliant pas son pays, trouvait toujours le temps de penser au Musée cantonal, auquel il apportait, à chaque retour, tantôt des coquillages, tantôt des minéraux, des médailles, des animaux, etc. etc., exemple sur lequel nous croyons devoir attirer l'attention de tant de nos voyageurs vaudois encore mieux placés que ne l'était Mr. Trabaud. (Chavannes 1841, p. 24).

Une partie des premières collections d'histoire résulte également de généreux retours de voyage. La cinquantaine « d'antiquités du Moyen Âge » conservée au Musée cantonal en 1840 est particulièrement hétéroclite, tant du point de vue de la provenance que de la nature des objets (Huguenin 2014, 2018). À l'instar des ensembles gallo-romains, de nombreuses pièces proviennent de trouvailles isolées, réalisées lors d'aménagement aux abords ou à l'intérieur d'édifices médiévaux du canton. La

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

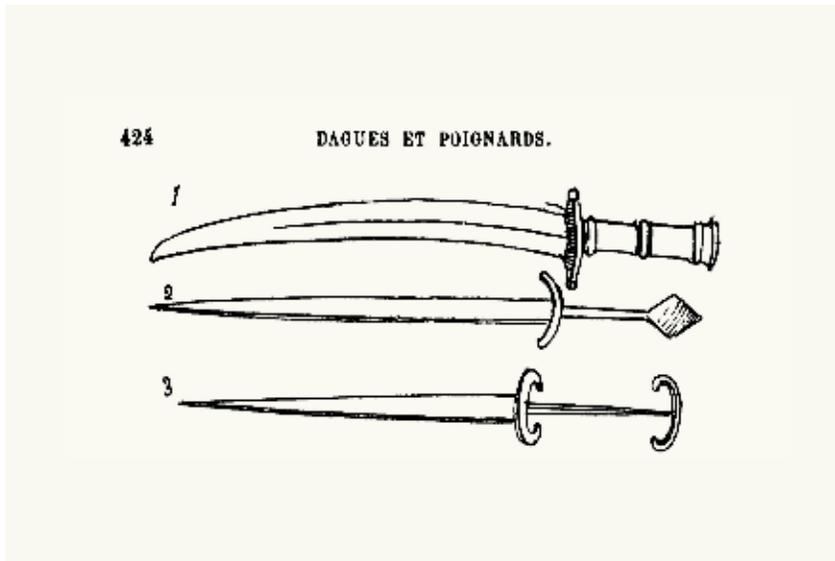
modeste collection d'armes réunies à partir de 1824 résulte toutefois uniquement de la générosité de donateurs particuliers, qui offrent au Musée cantonal des témoins de techniques militaires révolues ou exotiques<sup>109</sup>. Friedrich Bel offre ainsi, en 1829, un yatagan ottoman avec fourreau orné et un « fusil de cavalerie turque garni en argent », modèle à silex avec sa giberne, expédiés de Constantinople [MCAH 723a-723b] I11.52. En provenance de Transylvanie, l'architecte François Recordon rapporte lui aussi un fusil à silex, de « type albanais », qu'il donne en 1825 [MCAH 719] I11.51.

Les collections comptent également deux très anciennes « miséricordes » orphelines, données anonymement avant 1852 (non conservées) I11.53. Elles sont attribuées à la tradition bourguignonne et estimée au 13<sup>e</sup> siècle par l'érudit berlinois et historien de l'art Auguste Friedrich Demmin (1817-1898). Ce dernier les reproduit à l'issue de la visite qu'il effectue au Musée cantonal vaudois dans le cadre de son « tour d'Europe » préparatoire à la rédaction son monumental *Guide des amateurs d'armes et d'armures anciennes* (1869).

À l'image de nombreuses institutions muséales suisses du 19<sup>e</sup> siècle, le Musée cantonal accueille quelques épées et projectiles censés provenir de sites de grandes batailles et ramenés par des voyageurs vaudois. Ces objets, souvent en mauvais état, doivent leur conservation à l'imaginaire qu'ils suscitent pour des épisodes déterminants de l'histoire de la Suisse confédérée, comme un boulet en fer de la bataille de Saint-Jacques sur le Birse, trouvé *in situ* en 1837 par Henri Marcel, de Nyon [non conservé].



Ill. 52 Fusil de cavalerie ottoman à silex avec platine à la Miquelet, bois et métal, longueur: 133 cm, 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle, Turquie, don Bel 1829 [MCAH 723a].



Ill. 53 Représentations de dagues «miséricordes» (n°2 et n°3) de la collection d'antiquités du Moyen Âge du Musée cantonal, d'après Friedrich Demmin (Demmin 1869, p. 424).

H  
S  
2

En 1824, M. Bugnon-Gaulis offre également une carabine à silex réputée provenir «du champ de bataille de Villemergue»<sup>110</sup> [MCAH 722]. La salle d'armes des cabinets de patriciens ou des premiers musées d'antiquités constitue ainsi traditionnellement un lieu d'édification de l'histoire nationale, au détriment de toute rigueur scientifique dans l'attribution des objets. «C'est particulièrement dans les arsenaux et musées suisses que ces erreurs sont fréquentes», déplore Auguste Demmin. «Là, il y a profusion d'épées de Charles le Téméraire, dont les formes accusent, à la première vue, la fin du 16<sup>e</sup> et même du 17<sup>e</sup> siècle, ainsi que des armures de ces mêmes époques, attribuées à la Bataille de Sempach» (Demmin 1869, p. 3).

De fait, les lieux de provenance suscitent d'eux-mêmes le fantasme de lointains combats épiques. L'épée «très oxydée», offerte par M. Rouvère en 1825, n'est attribuée à un vestige de la bataille de Morat qu'en raison de sa découverte dans le lac à proximité du site<sup>111</sup> [MCAH 733] Ill. 54. Cette passion pour les vestiges militaires héroïques préfigure l'un des plus célèbres ensembles entrés dans les collections du Musée cantonal vaudois. Ramenés de Saint-Hélène par l'ancien valet de chambre de l'Empereur – le Vaudois Jean-Abram Noverraz (1790–1849) –, les fusils et selles d'apparat de Bonaparte, en dépôt au Musée dès 1847, sont en revanche authentiques (Huguenin 2016). Ils assiéront durablement la renommée de l'institution dans le paysage muséal suisse [MCAH 6582] Ill. 55.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



Ill. 54 Épée découverte dans le lac de Morat, fer, longueur: 89 cm, Bas Moyen Âge, don 1825 [MCAH 733].



# Conclusion

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Les premières collections archéologiques conservées par le Musée cantonal vaudois sont représentatives, à bien des égards, du contexte politique et scientifique au sein duquel émerge ce projet muséal. Au moment de dresser le bilan de son fonctionnement en février 1841, soit plus de vingt ans après sa création, Daniel-Alexandre Chavannes manifeste ainsi toute sa reconnaissance envers la population vaudoise :

Messieurs, les antiquités que nous avons pu réunir jusques à ce jour, à un très petit nombre d'exceptions près, ont été recueillies dans notre Canton, et la plupart ont été patriotiquement adressées par les citoyens qui les ont découvertes. Ce sont des vestiges du séjour dans notre pays d'anciennes populations qui se sont évanouies et ne nous ont laissé que ces souvenirs de leur présence, en Helvétie. Ils appartiennent ainsi à notre histoire. (Chavannes 1841, p. 21)

Les quelque 447 objets qui forment les collections d'antiquités du Musée cantonal en 1840 constituent un héritage direct de l'idéal révolutionnaire du *Muséum central*, emblème de la Nation régénérée. L'institution créée en 1818 fut également, dès ses débuts, un médium d'instruction pour former une « nouvelle race d'homme » libérée du « joug » séculaire de la « tyrannie bernoise », selon la formule du conservateur des antiquités cantonales, Frédéric-César de La Harpe (Sigrist 2004, p. 462). Instrument d'utilité publique et symbole d'une nouvelle souveraineté politique, le Musée contribue au premier chef à la construction d'une identité vaudoise. Dans la mêlée qui oppose les nouveaux États-nations européens dans la constitution de cultures singulières, les vestiges de « populations évanouies » attestent d'ancêtres propres (Chaudonneret 1994, p. 17; Joye 2016, p. 102). Pendant les vingt premières années de son existence, le Musée cantonal doit ainsi l'approvisionnement de ses collections d'antiquités à l'élan collectif des citoyens mus par l'édification d'une nation libérale<sup>112</sup>. Les dons patriotiques, assimilés à un devoir d'utilité publique, contribuent fondamentalement à la « fabrique » de la citoyenneté moderne (Monnier 2006).

Si le bilan dressé par Daniel-Alexandre Chavannes en 1841 devant la Société cantonale des sciences naturelles constitue d'abord un hommage à cet engagement citoyen, il signale également le crépuscule d'un modèle muséal. La forte concurrence des musées archéologiques

← Ill. 55 Fusil de chasse de Napoléon 1<sup>er</sup>, à deux coups et canon tournant superposé, bois et métal, 1806, longueur: 133 cm, don Noverraz 1848–1857 [MCAH 6582].

européens favorise la revente des « trésors trouvés dans la terre » à « quelque spéculateur » toujours « à l'affût de ces sortes de trouvailles »<sup>113</sup>. L'essor considérable du marché des antiquités contrarie de fait la générosité populaire à l'égard des pouvoirs publics (Gran-Aymerich 2007, p. 41). Dans le champ disciplinaire de l'archéologie en plein essor, l'heure n'est d'ailleurs plus à l'accumulation effrénée d'artefacts mis à jour sans contexte de trouvaille. Si les musées d'antiquités font l'objet d'une instrumentalisation politique durant tout le 19<sup>e</sup> siècle, ils s'affirment toujours plus comme des laboratoires pour le développement de l'archéologie scientifique – cette « science des objets » se fonde notamment sur une rigoureuse méthodologie de fouille et un minutieux examen de site (Multon 2016). Un basculement qui signe l'abandon progressif des musées encyclopédiques au profit de musées spécialisés, dirigés par des experts de la discipline et disposant de bibliothèques idoines.

Ce changement de paradigme se traduit à Lausanne par le démembrement progressif du Musée cantonal, qui s'achève avec la nomination, en 1852, de l'archéologue Frédéric Troyon à la tête d'un Musée d'antiquités spécialisé – même si l'approche de cet ancien étudiant en théologie reste profondément marquée par le romantisme (Kaeser 2000, p. 56). Après 1864 et la nomination de Morel-Fatio, les campagnes de fouille dites scientifiques fourniront progressivement l'essentiel des objets à destination du Musée d'antiquités cantonal comme d'autres musées d'archéologie européens (Pernet *et al.* 2017, p. 20). L'intérêt naissant des États-nations pour les Gaulois, les Germains ou les Lacustres favorise ainsi l'essor de grandes campagnes financées par les pouvoirs publics (Kaeser 2000; Olivier *et al.* 2017, p. 78). Les artefacts provenant de trouvailles isolées ou de fouilles au contexte mal documenté deviennent ainsi, inéluctablement, des curiosités inexploitable.

Un constat qui n'enlève rien à la richesse des premières collections d'antiquités du Musée cantonal, héritières à la fois de l'esprit encyclopédique des Lumières et de l'élan patriotique né de la Révolution. Ces collections hétéroclites acquièrent une valeur inestimable aux yeux de l'élite libérale lausannoise dans le contexte mouvementé de la création de l'État de Vaud. Cette valeur tient à la fois au processus de leur constitution et à la fonction patrimoniale qui leur est assignée (Pomian 1988, p. 57). Les armes de bronze, les parures de fer ou les effigies divines

mutilées sont autant de traces matérielles qui documentent l'histoire ancienne de populations locales encore méconnues. Les antiquités du Musée cantonal s'apparentent ainsi à de fragiles archives, « des éléments *sémiophores* qui attestent du passé et fondent la mémoire d'une société » (Cerutti *et al.* 2016, p. 9).

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

### Remerciements

J'aimerais remercier ici tous les collaborateurs du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, son directeur Lionel Pernet ainsi que les conservateurs Claire Huguenin et Jérôme Bullinger, pour leur aide durant mes recherches. Je remercie particulièrement Claire Brizon et Diane-Laure Frascoia, qui ont généreusement partagé leurs connaissances sur les collections, et Pierre Crotti pour l'ensemble du suivi éditorial. Mes remerciements vont également à Sylvie Costa Paillet, Julia Genechesi, Barbara Hiltmann, Cosette Lagnel et Carine Raemy Tournelle, qui ont soutenu mes recherches. Je suis en outre reconnaissant envers Vincent Chenal, Frédéric Elsig, Christian Grosse et Michel Porret pour leur soutien. Ma reconnaissance va également à Edmée Brunner pour ses relectures. J'aimerais remercier enfin, une fois encore, Myriam pour sa patience et Sévane pour sa complicité lumineuse.

1. DABC (MCAH), Frédéric Troyon, Catalogue des antiquités du Musée cantonal à Lausanne, fait et classé par Frédéric Troyon, conservateur, du 20 décembre 1852 au [s.d.] octobre 1866, manuscrit, 2 vol.
2. Lettre de Frédéric Troyon au Conseiller d'État pour la commission des musées, 20 janvier 1863, ACV, K XIII 58.
3. Lettre de Frédéric Troyon au Conseiller d'État pour la commission des musées, 20 janvier 1863, ACV, K XIII 58.
4. Rapport particulier sur le Musée ensuite de la visite du printemps, 11 avril 1825, ACV, K XIII 61.
5. Souligné dans le texte. Rapport sur l'inventaire-minute du Musée cantonal, 13 avril 1850, ACV, K XIII 60 / 2 / 18, dossier n°180.
6. Extrait d'un registre des entrées tenu par Daniel-Alexandre Chavannes et Charles Lardy, 1829–1836, MCZ 37.
7. *Ibid.*, p. 48
8. Alexandre-César Chavannes, Catalogue général des livres de la bibliothèque académique de Lausanne dressé l'an 1779 au mois d'avril par Alexandre-César Chavannes, professeur en théologie et bibliothécaire, manuscrit, BCUL, VII / 3.
9. Livre destiné à tenir en note tout ce que l'Académie de Lausanne possède [...], p. 1, MCAH (sans cote).
10. Nous soulignons. Alexandre-César Chavannes, Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne, depuis son origine, 1780, 1 vol. manuscrit (BCUL, Manuscrit: B 800), fol. 20–21. Nous remercions Christian Grosse de nous avoir indiqué les passages concernant le cabinet et transmis la retranscription du manuscrit de Chavannes.
11. *Ibid.*, fol. 24.
12. Alexandre-César Chavannes, Livre destiné à tenir en note tout ce que l'Académie de Lausanne possède [...], p. 5, MCAH (sans cote).
13. *Ibid.*
14. Notices archéologiques sur une inscription antique déterrée à Malley en 1724, in Archives historiques ou recueil de monuments [...] relatifs à l'histoire de la Suisse rassemblé par Antoine Baron, vol. 1, MCAH (sans cote).
15. Frédéric Troyon évoque une « description de cette découverte » rédigée par « le donateur, M. Wild », dans le *Nouvelliste Vaudois* du 21 octobre 1803. Troyon a également complété les renseignements de cette notice « par ceux que [lui] a donnés, il y plusieurs années, l'un des ouvriers qui a trouvé des objets » (Troyon 1860, p. 132).
16. Registre des séances de la section de littérature et des arts de la Société d'émulation, séance du 27 janvier 1804, BCUL, IS 3693-2.
17. Circulaire des conservateurs des antiquités cantonales aux juges de paix, 14 octobre 1822, Archives historiques ou recueil de monuments [...] relatifs à l'histoire de la Suisse rassemblé par Antoine Baron, vol. 1, MCAH (sans cote).
18. Journal des délibérations de la Société d'émulation, séance du 5 février 1804, BCUL, IS 3693-2.
19. *Ibid.*, Séance du 8 décembre 1803, BCUL, IS 3693-2.
20. *Règlement de la société d'émulation du canton de Vaud*, ACV, PP 1034 / 98.
21. Placard de la Société d'émulation du canton de Vaud, 1804, ACV, PP 1034 / 98.
22. *Prospectus ayant pour titre Notices d'utilité publique à l'usage des habitants du Canton de Vaud*, Lausanne, 1803, ACV, PP 1034 / 98.

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

23. Journal des délibérations de la Société d'émulation, séances des 9 juin et 10 novembre 1803, BCUL, IS 3693-2.
24. *Ibid.*, séance du 24 novembre 1803, BCUL, IS 3693-2.
25. *Ibid.*, séance du 26 février 1804; séance du 15 avril 1804, BCUL, IS 3693-2.
26. *Ibid.*, séance du 30 décembre 1804, BCUL, IS 3693-2.
27. Notes sur les antiquités d'Avenches, 7 mai 1804, BCUL, IS 3693-2.
28. Mémoire sur la question « En quel états sont les antiquités d'Avenches », [s.d.], BCUL, IS 3693-2.
29. Rapport sur le projet d'un Musée d'antiquités à Avenches, [s.d.], BCUL, IS 3693-2.
30. Journal des délibérations de la Société d'émulation, séance du 5 février 1804, BCUL, IS 3693-2.
31. *Ibid.*
32. *Ibid.*
33. *Ibid.*, séance du 17 février 1804, BCUL, IS 3693-2.
34. *Ibid.*
35. *Ibid.*
36. Journal des délibérations de la Société d'émulation, séance du 19 février 1804, BCUL, IS 3693-2.
37. Registre des séances de la section de littérature et des arts de la Société d'émulation, séance du 24 février 1804, BCUL, IS 3693-2; *Notice d'utilité publique*, Lausanne, Fischer et Vincent, 1805, t. I, p. 223–233.
38. Journal des délibérations de la Société d'émulation, séance du 11 mars 1804, BCUL, IS 3693-2.
39. *Gazette de Lausanne*, 20 mars 1804 – 29 ventose an XII, n°23.
40. *Notice d'utilité publique*, Lausanne, Fischer et Vincent, 1805, t. I, p. 223–233.
41. Registre des séances de la section de littérature et des arts de la Société d'émulation, séance du 2 mars 1804, BCUL, IS 3693-2.
42. Journal des délibérations de la Société d'émulation, séance du 15 mars 1804, BCUL, IS 3693-2.
43. *Ibid.*
44. *Notice d'utilité publique*, Lausanne, Fischer et Vincent, 1805, t. I, p. 65–66; p. 223–233.
45. Journal des délibérations de la Société d'émulation, séance du 27 mai 1804, BCUL, IS 3693-2.
46. *Gazette de Lausanne*, 17 juillet 1835, p. 1.
47. MCAH 135-138; 140; 142; 145-147.
48. Mesures relatives au Musée et à son ouverture, 16 décembre 1820, ACV K XIII, 59.
49. Mesures relatives au Musée et à son ouverture, 16 décembre 1820, ACV K XIII, 59; « Musée cantonal », *Feuille du canton de vaud*, 1821, t. 8, p. 46.
50. Mesures relatives au Musée et à son ouverture, 16 décembre 1820, ACV K XIII, 59.
51. Mesures relatives au Musée et à son ouverture, 16 décembre 1820, ACV K XIII, 59; Lettre de département de l'Intérieur, 11 novembre 1828, ACV K XIII, 59.
52. *Feuille d'Avis de Lausanne*, 26 décembre 1820.
53. Règlement pour le Musée cantonal, des objets dont se compose le Musée, 16 décembre 1820, ACV K XIII, 59; « Musée cantonal », *Feuille du canton de Vaud*, 1821, t. 8, p. 44–49.

54. *Feuille du Canton de Vaud*, 1823, t. X, p. 26. Le trésor comprenait à l'origine 70 sesterces mais 9 d'entre eux avaient probablement été vendus avant l'acquisition par le musée.
55. ACV, K XIII 58. Le trésor comprenait à l'origine 70 sesterces mais 9 d'entre eux avaient probablement été vendus avant l'acquisition par le musée.
56. Nous soulignons. Circulaire des Conservateurs d'antiquités cantonales aux juges de paix, 14 octobre 1822, Archives historiques [...] rassemblées par Antoine Baron, vol. 1, MCAH (sans cote).
57. Lettre circulaire adressées aux juges de paix [...] pour la recherche et la conservation des monuments antiques, 14 octobre 1822, Archives historiques [...] rassemblées par Antoine Baron, vol. 1, MCAH (sans cote).
58. Lettre circulaire, 3 mars 1823, Archives historiques [...] rassemblées par Antoine Baron, vol. 1, MCAH (sans cote).
59. Mesures officielles pour la conservation des antiquités dans le Canton de Vaud, 14 juin 1822, art. 1-5, Archives historiques [...] rassemblées par Antoine Baron, vol. 1, MCAH (sans cote).
60. Rapport sur la conservation des monuments et sur le Musée cantonal d'antiquités à Lausanne, 8 février 1850, ACV, K XIII 59.
61. François-Rodolphe de Dompierre, « Fouilles faites à Avenches », *Feuille du canton de Vaud*, 1828, t. 15, p. 98–11.
62. Les quatre volumes ultérieurs de son *Économie publique et rurale* sont consacrés respectivement aux Perses et aux Phéniciens (1819), aux Arabes et aux Juifs (1820), aux Égyptiens et Carthaginois (1823) et aux Grecs (inachevé).
63. Lettre de Louis Reynier au nom des conservateurs d'antiquités cantonales du Département de l'Intérieur, 27 septembre 1822, ACV, K VIII 2 /17.
64. Circulaire adressée aux juges de paix, 14 octobre 1822; Lettre circulaire, 3 mars 1823, Archives historiques [...] rassemblées par Antoine Baron, vol. 1, MCAH (sans cote).
65. Lettre circulaire, 3 mars 1823, Archives historiques [...] rassemblées par Antoine Baron, vol. 1, MCAH (sans cote).
66. « Dons faits au Musée en 1822 », *Feuille du Canton de Vaud*, 1823, t. 10, p. 21.
67. *Gazette de Lausanne et journal suisse*, n°23, 19 mars 1822.
68. *Feuille du canton de Vaud*, 1825, t. 12, p. 267.
69. Louis Reynier, « Lettres sur quelques objets antiques récemment découverts », *Feuille du canton de Vaud*, t. XI, 1824, p. 342.
70. *Le Nouvelliste vaudois*, 16 novembre 1824, p. 1.
71. Louis Reynier, « Lettres sur quelques objets antiques récemment découverts », *Feuille du canton de Vaud*, t. XI, 1824, p. 342.
72. « Dons faits au Musée en 1822 », *Feuille du Canton de Vaud*, 1823, t. 10, p. 25. Le candélabre a été perdu avant 1852.
73. *Feuille du Canton de Vaud*, 1826, t. 13, p. 361.
74. Lettre du Lieutenant du Conseil d'État dans les districts d'Orbe, Yverdon et Grandson au Conseil d'État du canton de Vaud, 14 avril 1825, ACV, K XIII 59; *Gazette de Lausanne*, 25 avril 1825, p. 4.
75. *Feuille du Canton de Vaud*, 1826, t. 13, p. 62.
76. Louis Reynier, « Antiquités. Au rédacteur de la Feuille du canton de Vaud », *Feuille du Canton de Vaud*, 1823, t. 10, p. 63.
77. *Ibid.*

H  
S  
2P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

78. *Ibid.*
79. Lettre du Conservateur du Musée D.-A. Chavannes au Département de l'Intérieur, 10 septembre 1839, ACV K XIII 59.
80. Charles-Antoine de Lerber-Glayre, « Lettre adressée aux conservateurs du Musée cantonal au sujet des antiquités découvertes près d'Arnex », *Feuille du canton de Vaud*, 1822, t. 10, 1823, p. 76–82.
81. *Ibid.*
82. *Ibid.*, p. 80.
83. *Ibid.*, p. 81.
84. *Ibid.*, p. 76 et p. 82.
85. « Dons faits au Musée en 1822 », *Feuille du canton de Vaud*, t. 10, 1823, p. 25–26.
86. Daniel-Alexandre Chavannes, « Tombes découvertes à Tolochenaz », *Feuille du canton de Vaud*, 1827, t. 14, p. 55–60.
87. *Feuille du canton de Vaud*, t. 13, 1826, p. 361–362.
88. Daniel-Alexandre Chavannes, « Tombes découvertes à Tolochenaz », *Feuille du canton de Vaud*, 1827, t. 14, p. 60.
89. Louis Reynier, « Lettres sur quelques objets antiques récemment découverts », *Feuille du canton de Vaud*, t. XI, 1824, p. 342.
90. « Note adressée à la Société cantonale des Sciences naturelles sur des tombes découvertes dernièrement près de Lausanne », 18 janvier 1826, in *Feuille du canton de Vaud*, t. 13, 1826, p. 62–64.
91. *Feuille du canton de Vaud*, t. 13, 1826, p. 360.
92. « Note adressée à la Société cantonale des Sciences naturelles sur des tombes découvertes dernièrement près de Lausanne », 18 janvier 1826, in *Feuille du canton de Vaud*, t. 13, 1826, p. 61–62.
93. *Ibid.*, p. 62–64.
94. *Feuille du canton de Vaud*, 1825, t. 12, p. 267.
95. ACV, K XIII 60 / 2 /17.
96. DABC (MCAH), Frédéric TROYON, Catalogue des antiquités du Musée cantonal à Lausanne [...], manuscrit, vol. 2, p. 3; p. 31.
97. Indications d'anciennes étiquettes reportées par Frédéric Troyon, DABC (MCAH), Frédéric TROYON, Catalogue des antiquités du Musée cantonal à Lausanne [...], manuscrit, vol. 2, p. 83.
98. « Dont faits au Musée en 1822 », *Feuille du canton de Vaud*, t. 10, 1822, p. 25.
99. DABC (MCAH), Frédéric Troyon, Catalogue des antiquités du Musée cantonal à Lausanne [...], manuscrit, vol. 2, p. 3.
100. *Ibid.*, p. 28
101. *Ibid.*, p. 11.
102. Daniel-Alexandre Chavannes, « Mémoire sur les momies d'Égypte », *Feuille du Canton de Vaud*, t. 7, 1820, p. 189–207.
103. Lettre de Daniel-Alexandre Chavannes au Département de l'Intérieur, 17 juillet 1827, ACV, K XIII 61.
104. « Dons fait au Musée en 1822 », *Feuille du canton de Vaud*, 1822, t. 10, p. 25–26.
105. Notes de frais, 22 décembre 1822, ACV, K XIII 61.
106. Rapport du Département de l'Intérieur, 3 janvier 1823, ACV, K XIII 61.
107. DABC (MCAH), Frédéric Troyon, Catalogue des antiquités du Musée cantonal à Lausanne [...], manuscrit, vol. 2, p. 81.
108. *Gazette de Lausanne*, 7 mars 1823, p. 4.

109. ACV K XIII, 60 / 2 / 3, Ustensile et armes, Europe.
110. *Ibid.*; DABC (MCAH), Frédéric TROYON, Catalogue des antiquités du Musée cantonal à Lausanne [...], manuscrit, vol. 2, p. 106.
111. La note accompagnant le don de Rouvère en 1825 n'attribue d'ailleurs pas cet objet à la bataille, mais mentionne simplement «trouvé dans le lac de Morat». ACV K XIII, 60 / 2 / 3. Ustensile et armes, Europe.
112. Rapport sur la conservation des bâtiments et sur le Musée cantonal d'antiquités à Lausanne, 8 février 1850, ACV, K XIII 59.
113. Lettre du conservateur du Musée cantonal au Département de l'intérieur, 10 septembre 1839, ACV, K XIII 59.

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

## Bibliographie

- Baldi *et al.* 2018: R. Baldi, V. Kobi, *Yverdon et son musée. 250 ans d'histoire*. Gollion: Infolio, 2018.
- Barghouth 1996: L. Barghouth, «Les collections privées vaudoises entre 1750 et 1850». *Annales Benjamin Constant*, 1996, 18 / 19, p. 239–258.
- Bergeron *et al.* 2014: S. Bergeon, G. Brunel, *La restauration des œuvres d'art: vade-mecum en quelques mois*. Paris: Hermann, 2014.
- Biaudet 1982: J.-C. Biaudet (dir.), *Histoire de Lausanne*. Lausanne: Payot, 1982.
- Bourdin 2009: P. Bourdin, *L'Europe des «patriotes», des années 1770 à la Révolution française*. Paris: PUF, 2009.
- Burke 2000: P. Burke, *La Renaissance européenne*. Paris: Seuil, 2000.
- Brizon 2018: C. Brizon, «De la collecte à l'usage: les artefacts du cabinet de l'Académie de Lausanne». *Revue Colligo* (en ligne), 1(1), 2018, p. 57–67.
- Brizon *et al.* 2018: C. Brizon, A. Devanthéry, V. Fontana, L. Pernet, «De l'Académie de Lausanne à la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel». *PatrimoineS*, 3, 2018, p. 10–11.
- Brunaux 2016: J.-L. Brunaux, *Les religions gauloises*, Paris: Biblis, 2016.
- Cadet 2005: N. Cadet, «Anatomie d'une «petite guerre», la campagne de Calabre de 1806–1807». *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle* (en ligne), 30, 2005.
- Cerutti *et al.* 2016: M. Cerutti, J.-F. Fayet, M. Porret, «Penser l'archive». In: M. Cerutti, J.-F. Fayet, M. Porret, *Penser l'archive. Histoires d'archives – archives d'histoire*, Lausanne: Antipodes, 2016, p. 9–20.
- Chaline 1995: J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition: les sociétés savantes en France, XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles*. Paris: Éd. du C.T.H.S., 1995.
- Chappey 1997: J.-L. Chappey, «Les sociétés savantes à l'époque consulaire». *Annales historiques de la Révolution française*, 309 (1), 1997, p. 451–472.
- Chappey 2004: J.-L. Chappey, «Enjeux sociaux et politiques de la «vulgarisation scientifique» en révolution (1780–1810)». *Annales historiques de la Révolution française*, 338 (1), 2004, p. 11–51.
- Chaudonneret 1994: M.-C. Chaudonneret, «Musées des origines: de Montfaucon au Musée de Versailles». *Romantisme*, 24 (84), 1994, p. 11–36.
- Chavannes 1818: D.-A. Chavannes, *Discours prononcé à Lausanne le 27 juillet 1818*. Lausanne: Blanchard, 1818.
- Chavannes 1841: D.-A. Chavannes, «Notice historique sur le Musée cantonal». *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, IX, 1841, p. 21–22.
- Chavannes 1842: E. Chavannes, «Notice biographique sur feu M. Louis Levade». *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, 1, 1842, p. 5–11.
- Cheape 2010: H. Cheape, «The Society of Antiquaries of Scotland and their Museum: Scotland's National Collection and a National Discourse». *International Journal of Historical Archaeology*, 14 (3), 2010, p. 357–373.
- Chenal 2001: V. Chenal, *Du cabinet de curiosités aux musées spécialisés: la réorganisation des collections entre la Bibliothèque publique et les musées de Genève (1820–1930)*. Genève: Université de Genève, 2001.
- Coultre 1924: J. Coultre, «Premier règlement de l'Académie de Lausanne». *Revue Historique Vaudoise*, 32, 1924.
- Coutaz 2018: G. Coutaz, «Levade, Louis». *Dictionnaire historique de la Suisse* (en ligne), consulté le 21 février 2018.

- Crotti 2017a: P. Crotti, «Épingle d'apparat». In: L. Pernet (dir.), *Révéler les invisibles: collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 1852–2015*. Gollion: Infolio, 2017, p. 42–43.
- Crotti 2017b: P. Crotti, «Dépôt votif». In: L. Pernet (dir.), *Révéler les invisibles: collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 1852–2015*. Gollion: Infolio, 2017, p. 80.
- Crousaz 2012: K. Crousaz, *L'Académie de Lausanne entre humanisme et réforme (ca. 1537–1560)*. Leiden – Boston: Brill, 2012.
- Daugeron 2009: B. Daugeron, «Entre l'antique et l'exotique, le projet comparatiste oublié du «Muséum des Antiques» en l'an III». *Annales historiques de la Révolution française*, 356, 2009, p. 143–176.
- Demmin 1869: A. Demmin, *Guides des amateurs d'armes et d'armures anciennes*. Paris: Jule Renouard, 1869.
- Deonna 1913: W. Deonna, «Bronzes figures antiques du Musée de Berne». *Indicateur d'antiquités suisses: nouvelle série*, 15, 1913, p. 18–41.
- Descombaz 1833: S. Descombaz, *Les soirées du village, ou entretiens sur l'histoire du Canton de Vaud et sur ses institutions*. Corbaz, 1833.
- Dubois 2014: T. Dubois, «La diffusion des connaissances utiles au XVIII<sup>e</sup> siècle: Elie Bertrand, la Société économique d'Yverdon, sa bibliothèque et son cabinet des curiosités». *Histoire et civilisation du livre: revue internationale*, 10, 2014, p. 375–408.
- Fislér 1999: W. Fislér, «Louis Levade et la création de la médaille de la fête des Vignerons, Vevey (1797–1819)». *Schweizerische numismatische Rundschau*, 78, 1999, p. 141.
- Franken 2007: N. Franken, «INTER FOLIA FRVCTVS: Historische Antikenzeichnungen und Stichwerke des 17. bis 19. Jahrhunderts und ihre Bedeutung für die Rekonstruktion der Berliner Bronzesammlung». *Jahrbuch der Berliner Museen*, 49, 2007, p. 9–26.
- Grosse (à paraître): C. Grosse, «Collection et érudition dans le contexte des Lumières vaudoises de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle: les pratiques savantes d'Edward Gibbon et d'Alexandre-César Chavannes» (à paraître).
- Gran-Aymerich 2007: E. Gran-Aymerich, *Les chercheurs de passé, 1789–1945: naissance de l'archéologie moderne, dictionnaire biographique d'archéologie*. Paris: CNRS Éd, 2007.
- Gutzwiller et al. 2016: S. Gutzwiller, D. Castella, S. Delbarre-Bärtschi, M.-F. Meylan Krause, «Louis Levade (1748–1839), médecin, collectionneur et encyclopédiste vaudois». *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 57, 2018, p. 109–134.
- Heres 1977: G. Heres, «Die Anfänge der Berliner Antiken-Sammlung zur Geschichte des Antikenkabinetts 1640-1830». *Forschungen und Berichte*, 18, 1977, p. 93–128.
- Huguenin 2017: C. Huguenin, «Napoléon et les vaudois». In: L. Pernet (dir.), *Révéler les invisibles: collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 1852–2015*. Gollion: Infolio, 2017, p. 62–65.
- Hurley 1996: C. Hurley, «Le non-dit comme principe d'écriture sous la Révolution: les «Antiquités nationales» (1790–1798) d'Aubin-Louis Millin». *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 53 (4), 1996, p. 275–284.
- Hurley et al. 2001: C. Hurley, P. Griener, «Wilhelm von Humboldt au jardin du Musée des monuments français (1799). Une expérimentation allemande de l'histoire». In: J. Pigeaud (dir.), *Histoires de jardins*, Paris: PUF, 2001, p. 251–267.
- Joye 2016: S. Joye, «Représentations modernes et contemporaines: barbares redécouverts, barbarie réinventée». In: B. Dumézil (dir.), *Les barbares*. Paris: PUF, 2016, p. 89–116.

H  
S  
2P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

- Kaeser 2000: M.-A. Kaeser, *À la recherche du passé vaudois: une longue histoire de l'archéologie*. Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2000.
- Kaeser 2004: M.-A. Kaeser, *Les lacustres: archéologie et mythe national*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004.
- Kapeller et al. 2000: A. Kapeller, A. Pomari, *Promenade antique: de l'Égypte à Rome*. Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2000.
- Kern 1942: H. Kern, «L'Académie de Lausanne sous la République helvétique». *Revue historique vaudoise*, 50, 1942, p. 176–197.
- Laborde et al. 1780: B. de Laborde, B. F. Zurlauben, *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques [...] de la Suisse*. Paris: De Clousier, 1780–1788.
- La Harpe 1825: F.-C. de La Harpe, *Notice nécrologique sur Mr. Louis Reynier, lue à la Société cantonale des sciences naturelles dans la séance du 2 février 1825*. Lausanne, [1825].
- Laurens et al. 1992: A.-F. Laurens et K. Pomian (dir.), *L'anticomanie: la collection d'antiquités aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles*. Paris: Éd. de l'EHESS, 1992.
- Levade 1824a: L. Levade, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, Lausanne: Blanchard, 1824.
- Levade 1824b: L. Levade, *Cartes et planches du Dictionnaires géographique, statistique et historique du canton de Vaud*. Lausanne: Blanchard, 1824.
- Loys de Bochat 1747: C. G. Loys de Bochat, *Mémoires critiques pour servir à l'éclaircissement de divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*. Lausanne: chez Marc-Michel-Bousquet, 1747, t. 2.
- Martin 1727: J. Martin, *La religion des Gaulois tirée des plus pures sources de l'Antiquités*. Paris: Saugrin fils, 1727, t. 2, Livre IV.
- Marti-Weissenbach 2018: K. Marti-Weissenbach, «Reynier, Louis». *Dictionnaire historique de la Suisse* (en ligne), consulté le 22 février 2018.
- Meisser et al. 2011: N. Meisser, P. Meisser-Isenring, «Frédéric-César de La Harpe, le naturaliste à l'origine des collections de l'État de Vaud». In: O. Meuwly (dir.), *Frédéric-César de La Harpe: 1754–1838*. Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2011, p. 89–101.
- Monnier 2006: R. Monnier (dir.), *Citoyen et citoyenneté sous la Révolution française*. Paris: Soc. des études robespierristes, 2006.
- Montet 1877: A. de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*. Lausanne: Bridel, 1877.
- Montfaucon 1724: B. de Montfaucon, *Suppléments au livre de l'Antiquité*. Paris: Chez Delaulne, 1724, t. 2, vol. VIII.
- Moussa 2016: S. Moussa, «Les pharaons au musée: le regard des voyageurs français en Égypte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle». *Romantisme*, 173, 2016, p. 98–107.
- Multon 2016: H. Multon, «Le Musée des antiquités nationales et la «fabrique de la nation»». *Romantisme*, 173, 2016, p. 15–33.
- Muratori 1743: L. A. Muratori, *Novus Thesaurus Veterum Inscriptionum*. Rome: Aedibus Palatinis, 1743, t. IV.
- Nicoli 2006: M. Nicoli, *Apporter les lumières au «plus grand nombre»: médecine et physique dans le «Journal de Lausanne» (1786–1792)*. Lausanne: Éd. Antipodes, 2006.
- Olivier et al. 2017: L. Olivier, L. Pernet, «Les emprunts iconographiques du Chef gaulois d'Emmanuel Frémiet: une image de l'archéologie gauloise au début des années 1860». In: O. Hébert, L. Péchoux, *Gaulois: images, usages et stéréotypes*, Montagnac: Monique Mergoïl, 2017, p. 75–95.

- Pernet 2017: L. Pernet, « Bracelet celtique ». In: L. Pernet (dir.), *Révéler les invisibles: collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 1852–2015*. Gollion: Infolio, 2017, p. 31.
- Pernet et al. 2017: L. Pernet, J. Bullinger, P. Crotti, C. Huguenin, « Histoire des collections ». In: L. Pernet (dir.), *Révéler les invisibles: collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 1852–2015*. Gollion: Infolio, 2017, p. 18–24.
- Ploux 2017: F. Ploux, « Une émulation à usage local. Les concours d'histoire des sociétés savantes de province au XIX<sup>e</sup> siècle ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 64 (1), 2017, p. 32–62.
- Pomian 1988: K. Pomian, « Musée archéologique : art, nature, histoire ». *Le Débat*, 49, 1988, p. 57–68.
- Pomian 2001: K. Pomian, « Collection : une typologie historique ». *Romantisme*, 31 (112), 2001, p. 9–22.
- Pommier 2017: E. Pommier, « Introduction. La Révolution et le destin des œuvres d'art ». In: A. Quatremère de Quincy, *Lettres à Miranda: sur le déplacement des monuments de l'art de l'Italie (1796)*, Paris: Macula, 2017, p. 4–75.
- Poulot 1993: D. Poulot, « Le patrimoine des musées: pour l'histoire d'une rhétorique révolutionnaire ». *Genèses*, 11 (1), 1993, p. 25–49.
- Poulot 1997: D. Poulot, *Musée, nation, patrimoine: 1789–1815*. Paris: Gallimard, 1997.
- Poulot 2001: D. Poulot, « La morale du musée: 1789–1830 ». *Romantisme*, 31 (112), 2001, p. 23–30.
- Rapin 1966: R. Rapin, « Un grand archéologue du siècle dernier: Frédéric-Louis Troyon (1815–1866) ». *Revue Historique Vaudoise*, 74, 1966, p. 289–302.
- Reusner 1587: N. Reusner, *Icones, sive imagines virorum literis illustrium*, Strasbourg, 1587.
- Reynier 1818: L. Reynier, *Précis d'une collection de médailles antiques*. Paris: Paschoud, 1818.
- Rivier 1998: A. Rivier, « François-Samuel Wild, ou comment un patricien bernois peut devenir patriote vaudois ». *Revue historique du mandement de Bex*, 31, 1998, p. 26–34.
- Rochat 1861: L. Rochat, « Recherche sur les antiquités d'Yverdon ». *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 14, 1861–1863.
- Schnapp 1993: A. Schnapp, *La conquête du passé: aux origines de l'archéologie*, Paris: Éd. Carré, 1993.
- Schnapp 2004: A. Schnapp, « Collection et mémoire ». *Hypothèses*, 7 (1), 2004, p. 69–74.
- Secrétan 1908: E. Secrétan, « François-Rodolphe de Dompierre: un lieutenant-colonel archéologue, 1775–1844: (d'après son journal inédit) ». *Revue historique vaudoise*, 16 (10), 1908.
- Sigrist 2004: R. Sigrist (éd.), *Marc-Auguste Pictet, correspondance: sciences et techniques. T. 4, Les correspondants suisses, italiens, allemands et autres*. Genève: Slatkine, 2004.
- Sigrist 2018: R. Sigrist, « Wild, Franz Samuel ». *Dictionnaire historique de la Suisse* (en ligne), consulté le 23 janvier 2018.
- Thiesse 2001: A.-M. Thiesse, *La création des identités nationales: Europe XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècle*. Paris: Seuil, 2001.
- Tornare 2002: A.-J. Tornare, *Les Vaudois de Napoléon. Des pyramides à Waterloo (1798–1815)*. Bière: Cabedita, 2002.
- Troyon 1841: F. Troyon, « Quelques mots sur les antiquités du canton de Vaud » (in « Description des tombeaux de Bel-Air »). *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 1, 1841.

H  
S  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

- Troyon 1844: F. Troyon, « Bracelets et agrafes antiques ». *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 2, 1844.
- Troyon 1855: F. Troyon, « Statistique des antiquités de la Suisse occidentale ». *Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses*, 1, 1855.
- Troyon 1858: F. Troyon, *Rapport sur les collections d'antiquités*. Lausanne, 1858.
- Troyon 1860: F. Troyon, *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*. Lausanne: Bridel, 1860.
- Utz 2017: S. Utz, « Daniel dans la fosse aux lions ». In: L. Pernet (dir.), *Révéler les invisibles: collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 1852–2015*. Gollion: Infolio, 2017, p. 53.
- Weidmann 1987: M. Weidmann, « Des cabinets particuliers aux musées cantonaux ». In: *De l'Académie à l'Université de Lausanne, 1537–1987: 450 ans d'histoire*, Lausanne: Éd. du Verseau, 1987, p. 183–195.
- Wild 1710: M. Wild, *Apologie pour la vieille cité d'Avenche ou Aventicum en Suisse*. Berne, 1710.

## Impressum

Patrimoines. Collections  
cantonales vaudoises,  
Hors-série N°2, Lausanne,  
2020.

Éditeur

Musée cantonal d'archéologie  
et d'histoire  
Palais de Rumine  
Place de la Riponne 6  
1005 Lausanne

Coordination

et suivi rédactionnel  
Pierre Crotti

Crédits iconographiques

Ill. 1, 5, 17, 20, 21, 23 BCUL

Ill. 3, 6-9, 12, 15, 22, 25, 27,  
28, 33-37, 39-48, 50-52, 54, 55

Nadine Jacquet, MCAH

Ill. 4 Michel Krafft, Musée cantonal  
de zoologie

Ill. 10 Bibliothèque de Genève

Ill. 11, 13 Musée romain  
de Lausanne-Vidy

Ill. 18 RMN-Grand Palais  
(musée du Louvre)/René-Gabriel Ojéda

Ill. 19 ACV

Ill. 24 Mathieu Bernard-Reymond

Ill. 26 Utah Museum of Fine Arts

Ill. 29-32 Vincent Fontana

Ill. 49 Andreas F. Voegelin, Bâle

Graphisme: Notter+Vigne

Photolitho: Roger Emmenegger

Impression: PCL

Tirage: 500 exemplaires

ISBN 978-2-9701297-1-4

